

Les jeunes de Championnet, champions de France

(Page 23)

ISSN 1259-9034



JOURNAL ASSOCIATIF D'INFORMATIONS LOCALES - PARAÎT AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS - N° 123 - DÉCEMBRE 2005 - 2,20 EUROS

POLICE ? VOUS AVEZ DIT POLICE ?

Dans le cadre de nos dossiers "ce qui a changé en dix ans dans le 18e" : les évolutions de ce service public, la police. (Pages 11 à 13)

Le mur de la rue Ordener n'en finit pas de changer

Florence Delahaye



Les premières peintures réalisées en l'an 2000 ont été recouvertes, encore et encore... (Page 16)

Notre mairie va pouvoir timbrer son courrier

(Page 4)

Rue Duhesme, la gagnante du concours des balcons fleuris

(Page 19)

L'école Vauvenargues se mobilise pour deux élèves sans-papiers

(Page 3)

Plan de déplacements à Paris : débat ouvert

(Page 9)

Une nouvelle rue en projet à La Chapelle

(Page 14)

Un site internet fait briller la Goutte d'Or

(Page 18)

Sens unique rue Ordener : c'est remis en question

(Page 18)

Vente à la découpe à la Villa des Arts

(Page 20)

Bulletin d'abonnement page 16.

4005 andré
32713
D1



Dans l'escalier du Calvaire

«À propos du "mur de Nagui" construit le long de la rue du Calvaire [l'escalier entre la place du Tertre et la rue Gabrielle], dont vous parlez dans votre numéro d'octobre : des Montmartrois déplorent qu'on ne puisse plus voir l'espace vert qui se trouve sur la pente à cet endroit. Mais il faut savoir qu'il n'y a pas toujours eu là un espace vert. Je vous joins la reproduction d'une photo prise en 1921 par le célèbre photographe Atget [ci-contre], vous verrez qu'il y avait là des immeubles.

Montmartre a changé au long de son histoire. (D'ailleurs, ce qui le caractérise, c'est la diversité des styles architecturaux.) C'est bien de défendre le site de la Butte pour empêcher qu'elle soit défigurée par des promoteurs, mais peut-on tout figer ?»

Robert Wens

Musulmans et discrimination

«Je lis dans votre journal que le "Mouvement pour la Justice et Dignité" estime qu'actuellement ce sont les musulmans qui subissent les discriminations les plus fortes. Je ne connais pas cette association et ne ferai pas de commentaire à son sujet, mais je voudrais dire que oui, en France, certaines catégories de population sont victimes de graves discriminations.

Ce sont essentiellement des discriminations visant les groupes sociaux pauvres, et les étrangers ou enfants d'étrangers - et pas n'importe lesquels : ceux qui proviennent de pays pauvres, en premier lieu actuellement les noirs et les arabes. Il n'y a là rien de neuf : au début du XXe siècle, à un moment où la question de l'islam ne se posait pas en France, c'étaient aussi des immigrants pauvres, juifs venus de l'Est ou italiens, qui subissaient ces formes de racisme.

L'appartenance religieuse n'est pas la source principale de ces discriminations. Mais bien sûr il arrive souvent qu'elles se manifestent sur le terrain strictement religieux.

Un exemple : le statut des églises et celui des mosquées. La loi de séparation des Églises et de l'État en 1905 a



Eugène Atget : Montmartre, 2 rue du Calvaire, 1921.

attribué aux communes et aux départements la propriété des édifices du culte catholique, tout en maintenant leur fonction de lieux de culte. Donc, les communes et les départements ont la charge financière du maintien en bon état de ces bâtiments s'ils ont été construits avant 1905. Il n'en est pas de même pour les lieux de culte construits après 1905. Conséquence : alors que la majorité des lieux de culte catholiques bénéficient de financements publics, les mosquées n'ont droit à rien.

Par ailleurs, la question des sources de financement des mosquées suscite des suspicions et des débats interminables. Leur construction se heurte à des obstacles administratifs innombrables. Combien de fois voit-on des permis de construire refusés sous des prétextes divers pour des projets de mosquées, combien de fois voit-on des riverains signer des pétitions contre la construction de mosquées, voire même pour demander leur disparition !

Je n'ai pas l'impression que la création de nouveaux lieux de culte catholiques rencontre les mêmes difficultés. Dans le 18e par exemple, la création de chapelles catholiques nouvelles dans le quartier Évangile ("chapelle des Quatre Évangélistes") ou à la cité Charles-Hermite n'a posé aucun problème, personne n'a protesté et les permis de construire n'ont suscité aucune difficulté. Il n'en

est pas de même pour les deux mosquées existant dans l'arrondissement. Oui, il existe bien une discrimination.»

Bertrand Domec

Bruits d'avions

«J'habite depuis des années rue Lamarck, un peu plus bas que la station de métro, et j'ai le privilège de disposer d'un appartement sur cour très calme. Après un séjour de quelques années à l'étranger, j'ai réintégré mon appartement il y a deux mois, et quelle a été ma surprise ! Il ne se passe pas dix minutes sans que j'entende le rugissement de moteurs d'avion. Que s'est-il passé ? Des couloirs aériens des aéroports Charles-de-Gaulle et du Bourget ont-ils été réaménagés ?»

Philippe Tuquet-Laburre

Note de la rédaction : Les avions n'ont pas le droit de survoler Paris à moins de 6 000 mètres d'altitude. Il y en a malheureusement qui ne respectent pas cette règle. Peu nombreux autrefois, ils le sont bien plus maintenant, depuis qu'en effet a été mise en place, il y a quelques mois, une nouvelle organisation des couloirs aériens au-dessus de la région parisienne.

Le Gaumont-Palace

Un lecteur nous écrit à propos d'un article paru dans notre journal il y a quelques années sur le Gaumont-Palace, qu'il a relu récemment. (Le Gaumont-Palace, qui était situé à l'angle du boulevard de Clichy et de la rue Caulaincourt, a été présenté à une certaine époque comme "le plus grand cinéma du monde".)

«Votre article parlait d'une capacité de 6 000 places au Gaumont-Palace.

Pour y avoir travaillé pendant près de quinze ans, je vous signale que le nombre de fauteuils n'a jamais dépassé 5 000. Ses propriétaires avaient l'habitude de faire croire que sa capacité était supérieure pour rester le plus grand cinéma du monde, face au Radio-City de New-York. Par ailleurs, l'écran du cinéma était annoncé pour 680 m², alors qu'il n'en faisait que 560. Ce qui n'était déjà pas si mal !

Je précise que j'ai travaillé au sein de la Société Gaumont pendant quarante-quatre ans. Au Gaumont Palace, j'ai commencé le 17 juillet 1957 et j'ai fermé ses portes (avec des larmes !) le 31 mars 1972 à minuit, après la dernière projection du film *Les Cowboys*.»

Jacques Thérard

La cantinière

Gilbert Fleury, peintre connu dans le 18e où il a peint des centaines de paysages et fait plusieurs expositions à la mairie, nous dit, à la suite de notre article sur la mort de Joël Le Tac (notre dernier numéro) :

«J'étais à l'enterrement de Joël Le Tac, il y avait beaucoup de monde et c'était émouvant bien que très simple, car il avait refusé toute cérémonie ostentatoire... Je vous signale une petite erreur dans la légende de la photo qui accompagnait votre article : la cantinière de la Commune libre de Montmartre qui se trouve à côté de Joël Le Tac, c'était à l'époque Lucile d'Albarès, artiste peintre montmartroise, et non pas Mic, que vous citez mais qui n'est venue que plus tard.»

Querelles de femmes

Très vive discussion entre deux groupes de femmes africaines dans le bus. Celui qui ne sait pas que, dans leurs disputes, les Africains ont tendance à théâtraliser, pourrait s'inquiéter. Le combat cesse faute de combattants quand l'un des groupes quitte le bus. L'une des femmes qui restent sur le champ de bataille tire alors la conclusion : - On dit que les Africains sont sauvages, mais les Maliens sont encore plus sauvages.

Paul Desalmand

Grand prix

Ce dimanche de juin, à 15 h, rue Caulaincourt, à l'angle de la rue Darnémont, un coupé gris perle ralentit, s'arrête pour cueillir une jeune femme en petit tailleur beige.

«Tu as vu ?, dit-elle en s'installant près de l'autre jeune femme au volant, tu as vu, Paris est désert aujourd'hui et silencieux.»

Et son amie, surprise de sa surprise : «Évidemment, tout le monde est au Grand prix de Diane !»

Rose Pynson

Le 18e du mois est un journal d'informations sur le 18e arrondissement, indépendant de toute organisation politique, religieuse ou syndicale. Il est édité par l'Association des amis du 18e du mois.

76, rue Marcadet, 75018 Paris. Tél. 01 42 59 34 10.

Fax 01 42 55 16 17. E-mail : dixhuitdumois@libertysurf.fr

Les correspondances sur les abonnements doivent être envoyées par écrit.

Pour la publicité : Inimitables, 78 quai de la Loire, 75019 Paris, tél. : 01 42 03 65 60, sauf pour les petites annonces qui sont reçues à l'adresse du journal.

• **L'équipe de rédaction** (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Dan Aucante, Bénédicte de Badereau, Raphaëlle Besse-Desmoulières, Julien Boudisseau, Christine Brethé, Edith Canestrier, Nathalie Cardeilhac, Virginie Chardin, Géraldine Chalencou, Djimmy Chatelain, Patricia Cherqui, Cendrine Chevrier, Hélène Claudel, Thierry Concord, Michel Cyprien, Paul Dehéding, Florence Delahaye, Paul Desalmand, Sophie Djouder, Sophie Dolce, Marc Endeweld, Laure Esnard, Anne Farago, Jacqueline Gambelin, Michel Germain, Fouad Houiche, Marika Hubert, Michael Hugues, Lydie Lansard, Bertrand Lofori, Pascale Marcaggi, Hanna Mbonjo, Noël Monier, Thierry Nectoux, Elise Pailloncy, Patrick Pinter, Rose Pynson, Jacques Ricau, Sabadel, Jean-Louis Saux, Michèle Stein. • **Rédaction en chef** : Marie-Pierre Larivière. • **Maquette** : Nadia Djabali. • **Directeur de la publication** : Christian Adnin.

PETITES ANNONCES

COURS, STAGES, ATELIERS

■ Professeur donne **cours de français** tous niveaux du secondaire. Soutien scolaire, perfectionnement, préparation aux examens. Tél. 01 42 57 44 90 ou 06 71 30 12 83.

■ **Association Yoga et Cetera** : ses cours accessibles à tous, 6 bis cité Véron dans le 18e. Professeurs diplômés de l'EFY de Paris, de l'école Van Lysebeth, et affiliés à la Fidyh. Tél. 01 42 05 43 33. mrmetyer@free.fr

■ **Ateliers d'échasses** tous les mercredis soirs de 18 h à 20 h, proposés par *Paris-Macadam* au 18 rue Stephenson. Pour participer, il suffit d'adhérer à l'association, adhésion qui donne accès à tous les ateliers proposés toute l'année. N'hésitez pas, les échasses c'est impression-

nant, mais pas si difficile ! Contact : tél. 01 46 07 05 08, ou contact@parismacadam.fr. Site internet www.parismacadam.fr.

TARIFS DES PETITES ANNONCES

passées par des particuliers ou des associations, pour les rubriques suivantes : associations ; logement, offres et demandes ; offres et demandes d'emploi ; ventes et achats d'occasion, troc, recherches ; stages, formation ; services non commerciaux ; messages personnels.

• **Gratuit pour les associations** jusqu'à un maximum de 240 signes. **Pour les autres personnes, 9 € jusqu'à 240 signes.** Paiement à la commande.

• Au delà de 240 signes, 9 € supplémentaires jusqu'à 480 signes. Les commandes doivent nous parvenir au plus tard le 20 du mois précédant la parution.

L'école Vauvenargues se mobilise pour deux élèves sans-papiers

Parents d'élèves, enseignants et associations sont venus en aide à une famille colombienne menacée d'expulsion et de reconduite immédiate à la frontière

Thierry Concord



Depuis qu'Hervé Perrot a pris la tête d'un comité de soutien à une famille de sans-papiers, il n'a plus une minute à lui. Mais cette fois, c'est pour une bonne nouvelle qu'il décroche son téléphone. Le 15 novembre dernier, le tribunal administratif de Paris a rejeté la demande de reconduite à la frontière des Sanchez-Bedoya.

Damir, le père, Melva, la mère, et leurs deux filles, Maria Luisa, 11 ans, et Sara, 6 ans, ne seront pas expulsés. Du moins jusqu'à ce que leur situation soit de nouveau examinée par la préfecture de Paris. Ce que le juge a d'ailleurs recommandé, étant donné «le climat de violence en Colombie les ayant directement affectés» et «leurs efforts d'intégration dans la société française».

«C'est incroyable ! J'ai pleuré en apprenant la nouvelle, s'exclame Melva. C'est ici que nous voulons rester...» Car vivre en Colombie n'était plus possible pour eux. «Trop de violences», lâche Damir. Un euphémisme pour raconter ce qu'il a vécu : sa mère est morte devant

lui d'une balle perdue et il a lui-même été torturé par quatre individus qui avaient fait irruption dans la petite entreprise qu'il dirigeait, et cela sous les yeux de Luisa, sa fille aînée, 5 ans à l'époque, et de sa femme. «Je ne souhaitais pas forcément quitter mon pays mais j'avais peur pour ma famille», ajoute-t-il.

Pour «une vie normale»

Arrivée à Paris en mai 2000 chez la sœur de Damir, la famille s'installe alors dans le quartier. Les parents réussissent à trouver du travail. Melva est élue comme représentante des parents sur la liste FCPE de l'école du 50 rue Vauvenargues, où sont scolarisées ses deux filles. Luisa est suivie par un psychologue. Damir suit une formation en

La famille Sanchez-Bedoya chez elle : les parents et leurs filles Maria Luisa et Sara, toutes deux élèves à l'école Vauvenargues.

français... Bref, une famille parfaitement intégrée, sauf qu'ils sont toujours officiellement des sans-papiers.

C'est justement pour avoir «une vie normale» qu'ils souhaitent régulariser leur situation. Ils en font la demande en début d'année. «À partir du moment où on a commencé les démarches, les problèmes ont commencé», déplore Damir. Une réalité qui n'encourage généralement pas les clandestins à demander des papiers. Premier refus de la préfecture de Paris en juin suivi d'un second refus début octobre, assorti d'un arrêté d'expulsion. Leur avocate, Mylène Stambouli, également adjointe au maire de Paris en charge de la lutte contre l'exclusion, dépose alors un recours devant le tribunal administratif.

C'est à ce moment qu'Hervé Perrot apprend ce qui arrive aux parents de la meilleure amie de sa fille. «Je les connais depuis deux ans mais je ne savais pas tout cela», dit-il. Avec d'autres parents d'élèves, rejoints par des enseignants et des associations, ils décident de monter un comité de soutien. «Ce n'était pas une question d'amitié mais une question humaine», ajoute-t-il.

À partir de là, tout s'enchaîne. Un

blog¹, qu'il anime, est créé. Une pétition est lancée qui recueillera plus de mille signatures. Daniel Vaillant, maire du 18^e, et Noël Mamère, député de Gironde, apportent leur concours en écrivant au préfet et au ministre de l'Intérieur...

«C'est quelque chose que je n'aurais jamais imaginé», souligne Melva. Ça nous a beaucoup touchés. Il est en effet assez rare de voir une telle mobilisation. «Il faut beaucoup de courage et d'énergie pour oser raconter son histoire, explique Me Stambouli. De nombreuses familles sans-papiers restent ainsi dans leur isolement. Pour les Sanchez-Bedoya, sans toutes ces actions, le dossier aurait été beaucoup plus difficile à défendre. Ce sont des jugements que l'on arrache un par un.»

Un mois pour faire appel

Si une bataille a été gagnée, le chemin reste encore long pour cette famille colombienne. La préfecture de Paris a un mois pour faire appel et même si ce n'est pas le cas, cela ne signifie pas forcément qu'ils obtiendront des papiers. En attendant, Hervé et le comité de soutien sont toujours prêts à répondre présents. Leur mobilisation n'aura pas été vaine. A tel point qu'aujourd'hui, d'autres familles de sans-papiers les contactent pour leur demander conseil...

Raphaëlle Besse Desmoulières

1. <http://slmmc.blogspot.com>

Une autre famille colombienne du quartier menacée d'expulsion

Alina, Carlos et leurs deux fils n'ont pas eu la chance des Sanchez-Bedoya. C'est en apprenant ce qui avait été fait pour eux que cette autre famille colombienne, arrivée clandestinement à Paris en 2001, a osé appeler Hervé Perrot.

Jusqu'à présent, personne n'était au courant de leur situation, ni le directeur du collège Coisevoix où étudie leur aîné, ni celui de la maternelle du 2 rue Vauvenargues où est scolarisé le plus jeune. Eux-aussi ont fui la violence. «Mon frère est dans le coma en Colombie après avoir été frappé. Je n'y retournerai jamais. Pour mes enfants, s'exclame Alina. Nous sommes venus ici parce que nous y sommes en sécurité», ajoute-t-elle. Mais depuis 2002, suite à une demande de régularisation, cette mère de famille est sous le coup d'un arrêté d'expulsion.

Carlos, quant à lui, a été arrêté en janvier 2005 après un contrôle d'identité et placé dans un centre de rétention à Strasbourg. Transféré à Bobigny, il a refusé de monter dans l'avion.

Bien que travaillant tous les deux, payant un loyer, des impôts, et bien que leurs deux enfants soient scolarisés, leurs différents appels et recours ont été rejetés.

Hervé Perrot les a immédiatement mis en contact avec des associations susceptibles de leur venir en aide. Une mobilisation qui a permis à cette famille de faire appel de la décision du 17 octobre à quelques jours seulement de la fin du délai légal. Entre-temps, l'initiative des parents d'élèves de l'école du 50 rue Vauvenargues a inspiré ceux du collège Coisevoix et de la maternelle du 2 rue Vauvenargues qui, eux aussi, ont monté un comité de soutien, lancé un blog¹ et une pétition². Les signatures sont encore les bienvenues... Et les collégiens de la rue Coisevoix, camarades du fils aîné, ont fait signer la pétition sur les marchés et parlent même d'aller manifester devant la préfecture !

1. <http://jacac.blogspot.com/>
2. <http://mapage.noos.fr/cm1estavar/PetitionCoisevoix.doc>

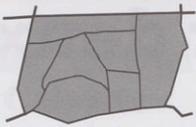
JUNOT RÉNOVATION
DECORATION • ENDUITS • PEINTURE

40 Avenue Junot
75018 PARIS

06.08.64.67.95

N° de SIRET: 482 308 533 000 17

SNF
PHS



Notre mairie va pouvoir timbrer son courrier

Cher monsieur le Maire, je vous écris parce que j'aime bien ça, peut-être aussi parce qu'au fond, je vous aime bien, et puis surtout parce que je sais que, depuis le mois dernier, vous avez les moyens de me répondre. À moi comme à tous vos petits administrés.

Car "on" vous a enfin donné l'argent de poche pour acheter les timbres. C'est important, et je comprends bien ça : quand j'étais petite, et que j'écrivais à ma grand-mère ou à mes tantes, ma maman me donnait de l'argent pour aller chercher les timbres. Et vous, jusqu'à présent, vous ne l'aviez pas.

En effet, les mairies d'arrondissement n'ont pas de budget en propre, car elles n'ont absolument pas le pouvoir de lever des impôts. Leur budget, qui leur permet de fonctionner et de gérer les "équipements de proximité", est formé des sommes que leur alloue la mairie centrale. Et jusqu'à présent, dans ces sommes, rien n'était prévu pour timbrer les lettres. Vous et vos services, vous deviez donc faire expédier votre courrier par l'Hôtel de Ville...



Or, j'ai appris (les nouvelles vont vite !) que, en vertu d'une décision prise le mois dernier, les mairies d'arrondissement auront désormais une enveloppe bien à elles pour s'acheter des timbres.

Vous nous répondiez quand même, mais c'était un peu long : quinze jours parfois ou même trois semaines, le temps qu'à l'Hôtel de Ville on affranchisse le courrier. C'était plus rapide sous Louis XI, ci-devant l'inventeur, en 1479 et pour son propre compte, de la poste royale. A notre époque d'internautes, c'est à peine si j'ose la comparaison avec celle de Richelieu, génial inventeur en 1624, et pour tout le royaume, du départ du courrier à jour fixe.

Enfin, c'est chose faite : toutes les mairies de la capitale de la France vont avoir les moyens de se payer leurs timbres. J'ai envie de dire : vous nous les auriez demandés, on vous les aurait donnés ! Mais enfin, c'est fait, vous les avez. Comme on approche de la période des vœux, on va pouvoir s'en envoyer tout plein. Je crois même que je vais vous écrire encore plus souvent.

Pascale Marcaggi

On a voté à la Maison des associations

Le conseil d'orientation de la Maison des associations du 18^e, organe représentatif des 275 associations adhérentes, vient d'être renouvelé par tiers. L'élection a eu lieu le 19 novembre, il fallait élire six représentants sur les dix-huit que compte le conseil.

Il y avait dix-sept candidats. Sont arrivés en tête, à égalité, *Services 18*, association de "service aux associations", et *Entraide scolaire amicale*, qui assure de l'aide individuelle aux devoirs. *Puma 18*, le collectif qui fut à l'origine de la demande de création de la Maison, arrive troisième.

CREAA, qui aide les jeunes demandeurs d'emploi ou les jeunes dans leur communication, est également élu, ainsi que *L'Espérance sportive parisienne*, principal club de foot de l'arrondissement, et *L'Interloque*, association d'artistes engagés dans l'animation de la vie locale et la défense de l'environnement.

Douze autres associations restaient membres du conseil, dont six seront à renouveler l'an prochain : *ADR 18* (Association pour la défense et le renouveau du 18^e), *AMEJD* (Association pour la mémoire des enfants juifs déportés), *Association La Chapelle*, *Atel'Art*, *CAL 18*, *CNL 18*, *Résonances*, *La Lyre de Montmartre*, *La Roue*, la *Ligue des droits de l'homme*, *Ma plume est à vous* et le *MRAP*.

Soixante-neuf associations ont voté, ce qui est peu et c'est dommage. L'an dernier, alors que 166 associations seulement étaient adhérentes, il y avait eu 75 votants. ■

Montmartre et Charles-Hermite en concurrence pour avoir un pigeonnier

Le 18^e aura-t-il son pigeonnier ? Et dans quel quartier ? Il y a environ deux ans, l'Association Charles Hermite avait eu l'attention attirée par une expérience menée dans le 14^e arrondissement : un pigeonnier y avait été installé afin de réduire les nuisances causées par les pigeons, essentiellement les déjections sur les immeubles, les trottoirs et même dans les bacs à sable où jouent les enfants. Le pigeonnier est une méthode douce pour combattre cet inconvénient : les oiseaux y trouvent des graines et de

l'eau, ainsi ils fréquentent moins les arbres alentour et on peut contrôler plus facilement leur population par la destruction des œufs en surnombre.

L'Association Charles-Hermite demandait donc qu'un pigeonnier soit installé dans cette cité proche de la Porte d'Aubervilliers. On lui avait répondu, en substance : non pour le moment, car le pigeonnier du 14^e est une expérience, nous attendrons de voir si ça fonctionne et si c'est utile. Plus récemment, l'ADDM (Association de défense de

Montmartre et du 18^e) a fait la même demande pour la Butte.

Et voici que la mairie de Paris indique que « l'expérimentation menée dans le 14^e étant globalement positive », le maire de Paris a donné son accord sur l'installation de quatre autres pigeonniers, « avec en parallèle la diffusion d'une information en direction des Parisiens et une prise de contact avec les nourrisseurs ».

Notre arrondissement obtiendra-t-il un des quatre pigeonniers prévus ? ■

Colibri, Mascotte, Wepler : trois cafés contre la faim

Boire contre la faim, se payer un p'tit noir au comptoir et en même temps contribuer à la solidarité envers ceux qui ont faim et soif dans le monde, c'est ce qu'ont offert, tout au long de novembre, trois cafés de notre arrondissement : *Le Colibri* (rue Véron), la *Mascotte* (rue des Abbesses) et le *Wepler* (place de Clichy).

Ils participaient, comme 250 autres bistrottes en France (41 à Paris) à la cinquième campagne d'Action contre

la faim : reverser dix centimes à l'association sur chaque café servi et contribuer ainsi à combattre un fléau qui tue 24 000 personnes par jour.

Pour le client, pas de surcoût, juste la satisfaction d'avoir aidé.

L'an dernier, Action contre la faim a récolté 50 000 euros au total dont 197 euros donnés par les Campion, propriétaires du *Colibri* comme de la *Mascotte*, qui participaient déjà à l'opération. ■

Le Guide des jeunes du 18^e est paru

Les 18-25 ans, lycéens, étudiants, jeunes travailleurs..., disposent maintenant d'un *Guide des jeunes du 18^e*, réalisé par la mairie et le Conseil de la jeunesse de l'arrondissement. C'est un cédérom articulé autour de sept rubriques : l'arrondissement, la citoyenneté, étudier, travailler, se loger, se soigner, les loisirs. Une carte interactive et un annuaire des sites

et structures aident à s'y retrouver.

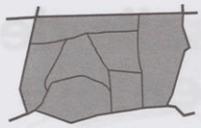
Il sera distribué gratuitement (15 000 exemplaires), à partir du 12 décembre dans les lycées, les résidences pour étudiants et les structures jeunesse. On pourra aussi le demander à la mairie. Le cédérom est compatible PC et Mac mais, pour Mac, il faut disposer du format OS 10, le plus récent de tous, et ce n'est pas évident.

Deux kiosques à journaux vont rouvrir

La crise chez les marchands de journaux ne cesse de s'aggraver depuis plusieurs années et la municipalité de Paris s'en est inquiétée. Il y avait dans la capitale 380 kiosques de presse, il n'en reste que 285, et pareillement de très nombreuses boutiques de marchands de journaux ont fermé.

Sur proposition de la municipalité, le Conseil de Paris a approuvé un plan visant à créer cent kiosques à Paris : cinquante kiosques fermés devraient rouvrir, cinquante nouveaux être créés. Pour la gestion des kiosques, une convention a été signée avec l'entreprise AAP ("Administration d'affichage et de publicité"). Dans un premier temps, vingt kiosques parisiens devraient rouvrir avant la fin de l'année, dont deux dans le 18^e : au 44 boulevard de Rochechouart et devant la station de métro Lamarck-Caulaincourt.

Nous y reviendrons dans notre prochain numéro. ■



À vous de donner votre avis sur le vote des étrangers aux élections locales

Les 9, 10 et 11 décembre, les habitants du 18^e sont invités à participer à une "votation citoyenne", pour dire s'ils acceptent que tous les étrangers résidant régulièrement en France puissent voter aux élections locales.

Thierry Nectoux (www.chambrenoire.com)



À une manifestation pour le droit de vote, devant la mairie du 18^e en décembre 2000. Sur la pancarte on lit : «Je suis en France depuis 30 ans, ma fille a le droit de vote, moi je ne l'ai pas !»

À l'initiative de la Ligue des droits de l'homme (LDH), une nouvelle campagne "pour la reconnaissance du droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers aux élections locales" doit avoir lieu du 5 au 11 décembre. Dans le 18^e, cela se traduira par une "votation citoyenne" organisée autour de quelques urnes réparties, selon la disponibilité des militants bénévoles de la LDH, dans différents quartiers de l'arrondissement.

Chacun pourra aller voter, pour ou contre, Français de père en fils "depuis toujours" ou immigrés de première, deuxième ou troisième génération, ou encore franchement étrangers : peu importe. Il suffira de noter son nom sur une liste d'émargement.

D'origine tunisienne, longtemps menacé d'expulsion et désormais décoré de l'Ordre national du mérite, Saïd Bouziri, habitant de notre arrondissement depuis très longtemps, membre du bureau national de la Ligue des droits de l'homme, se souvient avoir personnellement surveillé l'urne installée à la mairie du 18^e en décembre 2002, quand Bertrand Delanoë, alors tout nouveau maire de Paris, était venu participer à cette "votation". Il y avait eu, cet-

te année-là, un peu moins de 2 500 votants.

Une première expérience de "votation", plus symbolique (c'était en même temps que les élections municipales), avait eu lieu en mars 2001, dans la rue, à la Goutte d'Or, où un millier de personnes s'était manifesté.

Fief de Bertrand Delanoë, de l'ancien premier ministre socialiste Lionel Jospin et de l'ancien ministre de l'Intérieur Daniel Vaillant, le 18^e n'est évidemment pas, dans ce domaine, un arrondissement comme un autre.

Lors de réunions préparatoires à la semaine d'action, certains ont rappelé les ambiguïtés du PS à ce sujet. En 2001, juste avant les élections municipales, le 18^e du mois avait posé plusieurs questions aux têtes de liste, dont une sur le vote des étrangers. «Où, je suis favorable au droit de vote des immigrés aux élections locales», avait répondu Daniel Vaillant. Pour ajouter tout aussitôt : «En l'état actuel, les conditions politiques et constitutionnelles ne sont pas réunies.»

Philippe Séguin, qui conduisait la liste de droite dans le 18^e, s'était également déclaré favorable dans le principe à cette proposition, mais sous réserve que soit levé l'obstacle constitutionnel de l'élection des sénateurs (voir l'encadré).

Or, il se trouve qu'en mai 2000, l'Assemblée nationale (où la gauche était alors majoritaire) a adopté une proposition de loi visant à donner le droit de vote à tous les résidents étrangers aux élections locales. Mais le Sénat, deuxième chambre du Parlement, n'a jamais donné suite à cette

initiative, et le groupe socialiste, il est vrai minoritaire, n'était pas parvenu à le faire inscrire à l'ordre du jour.

Aujourd'hui, le président de l'UMP et actuel ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, s'est déclaré favorable au vote des résidents étrangers aux élections locales. D'où cette première

Les lieux de la votation citoyenne

La "votation citoyenne" doit être organisée à la mairie du 18^e vendredi 9 et samedi 10 décembre, ainsi qu'à l'angle de la rue de la Goutte-d'Or et de la rue des Gardes (samedi après-midi), et aux marchés Barbès (samedi matin), Dejean, Ornano-Simplon (dimanche matin), et place des Abbesses. Le dépouillement est prévu le lundi 12 décembre à partir de 10 h. ■

re interrogation : la Ligue des droits de l'homme a-t-elle saisi l'occasion de relancer la question, au risque de paraître s'aligner sur M. Sarkozy ? Point du tout : sa campagne était prévue de longue date. Et cette autre question, encore : alors que la "révolte des banlieues" a mis en lumière, cet automne, les conséquences du racisme, de l'échec scolaire, de la densité urbaine, et non pas de la non-citoyenneté, est-il opportun d'organiser, en cette fin d'année, un vote sur le vote ? Sur un pareil sujet, qui vaudra, encore et encore, bien des débats, la Ligue des droits de l'homme a choisi de ne pas attendre.

Jean-Louis Saux

LDH, 138 rue Marcadet, 75018 Paris. 01 56 55 51 08.

Un débat constitutionnel

La revendication du droit de vote des étrangers aux élections locales (sous réserve bien sûr d'une certaine ancienneté de résidence en France) figurait dans les "propositions" du candidat Mitterrand lors de l'élection présidentielle de 1981. Mais rien n'avait été entrepris ensuite pour la mettre en œuvre. L'obstacle, expliquait M. Mitterrand, vient du fait que les délégués des conseils municipaux et conseils généraux participent à l'élection du Sénat. Or la Constitution dans son état actuel ne permettrait pas que des étrangers participent, même indirectement, à l'élection des pouvoirs publics nationaux. Donc il faudrait, pour que les étrangers votent aux élections locales, une

modification de la Constitution. Et celle-ci était impossible en raison de l'opposition de la droite. CQFD.

Certains juristes estiment que ce raisonnement n'est pas inattaquable et qu'il existe des solutions. Ils font remarquer que, depuis le début de la III^e République et jusqu'en 1944, le même genre d'argument avait été utilisé pour empêcher que le droit de vote soit accordé aux femmes.

En fin de compte, la question est politique : veut-on qu'à l'égalité des devoirs auxquels sont soumises toutes les personnes résidant en France (obéir aux lois, payer des impôts) corresponde une égalité des droits ? Et : que faut-il comprendre quand on parle de "suffrage universel" ? ■

SUR L'AGENDA

Nous publions dans cette rubrique des annonces de réunions, expositions, manifestations, qui nous sont communiquées par des associations ou organismes divers.

■ 2 et 3 décembre :

Le Téléthon à Montmartre

Animations les 2 et 3 décembre autour du Téléthon dans le 18^e : 24 heures de pétanque (association CLAP) ; initiations et démonstrations de la Croix-Rouge ; relais VTT (Atletic Club Police 18) ; la grande échelle des pompiers, et photos des enfants en costume de pompiers ; promenade dans Montmartre ("les Harley de Montmartre") ; vente de tableaux de peintres de la place du Tertre ; le tout coordonné par l'association Montmartre à la une.

■ 2 au 4 décembre : Café-capote

Du vendredi 2 au dimanche 4 décembre, une cinquantaine de bars du 18^e participent à la 4^e opération "café capote" contre le sida : un préservatif offert pour toute consommation.

■ 3 décembre :

À la mémoire des enfants juifs

Une pose de plaques à la mémoire des enfants juifs déportés aura lieu samedi 3 décembre, à partir de 10 h, aux écoles rue Charles-Hermite et au lycée Camille Jenatzy.

■ 3 décembre : Lecture de Werner Lambersy

Samedi 3 décembre à 15 h à la Halle Saint-Pierre (2 rue Ronsard), le poète Werner Lambersy présente son livre "Uluru ce que m'a dit le didjeridoo", illustré par des gravures de Jacqueline Ricard. (Voir l'article dans notre n° 121.)

■ 4 décembre : André Velter aux Parvis poétiques

Les Parvis poétiques annoncent une rencontre-lecture avec le poète et homme de radio André Velter (dernier livre paru : *Au cabaret de l'éphémère*), dimanche 4 décembre à 16 h 45, à la Fond'Action Boris Vian, 6 bis cité Véron. Également présente : Laure Cambau, pianiste et poète (dernier livre paru : *Et le pourboire des anges?*). Rens. 01 42 54 48 70 ou parvis@free.fr.

■ 6 décembre : Les transports à la Goutte d'Or

Le conseil de quartier Goutte d'Or - Château rouge a lieu mardi 6 décembre, 19 h, à l'école 5 rue Pierre Budin. Thème : transports et déplacements.

■ 6 décembre : "Agir autrement face à la violence"

«Comment dix années de délinquance et cinq années de prison ont amené Yazid Kherfi à chercher une alternative aux dérives violentes» : c'est le thème du livre qu'il a publié aux éditions La Découverte et qu'il développera mardi 6 décembre à 19 h dans un

(Suite de l'agenda page 6)

SUR L'AGENDA

(Suite de la page 5)

dîner-débat au restaurant *Lectures gourmandes*, 28 rue de la Goutte d'Or. Réserver au 06 70 53 15 89.

■ 6 décembre :

L'alternative selon le PC

Le Parti communiste du quartier "Amiraux" annonce un "forum", mardi 6 décembre à 19 h 30, école maternelle 19 rue des Amiraux : *Quelle alternative à gauche ?*

■ 7 décembre :

Dépistage du sida

Le centre de dépistage de l'hôpital Bichat invite à bénéficier d'un dépistage anonyme et gratuit du sida, des hépatites et de la syphilis, à la mairie, mercredi 7 décembre de 13 h à 18 h.

■ 7 décembre : **Autour d'un livre sur le journalisme**

Dîner-débat de l'association *Les Amis de Tirésias*, mercredi 7 décembre à 20 h, autour du livre *Elles et eux et le journalisme*, de Brigitte Baudriller (éditions Tirésias). Au restaurant *La Capriciosa*, 6 rue Sainte-Isaure. Res. 06 86 26 73 20.

■ 7 décembre :

Un romancier allemand

Comme chaque premier mercredi du mois, l'association *Les mots dits d'ailleurs* et la librairie Buchladen proposent la lecture, par un comédien, de textes d'un auteur étranger. Mercredi 7 décembre à 20 h 30, *Chère nuit gris-bleu*, de Wolfgang Borchert. (Cave à jazz du restaurant *Autour de midi et de minuit*, 11 rue Lepic, entrée libre.)

■ 10 décembre : **Débat**

"Consommons autrement"

Sur le thème "Un autre Noël est possible, consommons autrement", les Verts 18e organisent un débat samedi 10 décembre à 17 h, au bar à jus de fruits et légumes bio de Nouara, 85 rue Myrha. Avec Ezzedine El Mestieri, u magazine *Le Nouveau consommateur*, Syrène Catahier, adjointe au maire, organisatrice de la *semaine du commerce équitable* dans le 18e, Sandrine Mées, de l'AMAP de la Butte (*Association pour le maintien d'une agriculture paysanne*).

■ 11 décembre : **Le sapin des Jardins du Ruisseau**

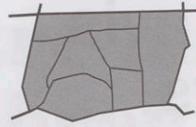
Dimanche 11 décembre, de 16 h à 18 h, les enfants sont invités, à l'occasion d'un goûter, à décorer le sapin des Jardins du Ruisseau, angle rue Belliard et rue du Ruisseau, entrée par le pont au-dessus des voies ferrées. (01 42 52 55 10)

■ 11 décembre :

Concert à Sainte-Geneviève

La Lyre de Montmartre organise un concert, dimanche 11 décembre (16 h), à l'église Sainte-Geneviève.

(Suite de l'agenda page 5)



Renouvellement des conseils de quartier : c'était le 29 novembre

Ce jour-là, on a tiré au sort les nouveaux conseillers.

Les huit conseils de quartier de l'arrondissement, instances de concertation et de propositions, créés en 2002, ont été renouvelés le 29 novembre avec le tirage au sort de nouveaux conseillers du collège des habitants.

Les conseils de quartier comportent trois composantes : dix représentants des associations, vingt-quatre "habitants", et enfin (facultatif) des "personnes qualifiées" (par exemple un directeur d'école, un responsable de bibliothèque, un animateur de centre social, etc. ; leur nombre sera fixé par le conseil de quartier lui-même).

Il avait été décidé, dans un souci de continuité sans rupture, de ne renouveler que la moitié du collège "habitants" : dans chaque conseil, en garder douze parmi ceux qui en faisaient déjà partie et en trouver douze autres.

L'appel à candidatures a été lancé dès octobre. Martine Timsit, l'élue chargée de la démocratie locale, a fait diffuser 250 affiches et envoyé des lettres à tous ceux qui avaient l'habitude, sans être conseillers toutefois, de

venir régulièrement aux réunions.

On se montrait satisfait chez Martine Timsit du nombre global de candidats, «conforme à nos espérances» et qui a même dépassé toutes les prévisions pour les conseils de Montmartre ou de Clignancourt-Jules Joffrin où l'on en a dénombré plus de cent. Un

bémol toutefois, les volontaires ont été rares, trop rares, pour le conseil Charles-Hermite-Evangile – comme d'ailleurs déjà en 2002...

Le 29, c'était donc le jour des tirages au sort, opérations techniquement compliquées car il aura fallu respecter la parité hommes-femmes, dans le nouveau comme dans l'ancien conseil (en comptabilisant auparavant combien d'hommes, combien de femmes restaient conseillers). Il aura fallu aussi procéder au tirage de conseillers d'origines extra-communautaires, et cela malgré une rareté de candidatures.

Le collège des associations a aussi été renouvelé. Après un appel à candidatures, toutes les associations inscrites au CICA (*comité d'information et de concertation d'arrondissement*) ont été invitées à venir voter le 29 novembre à la mairie.

Nous publierons en janvier la liste des conseillers de quartier.

Rappelons que la plupart des réunions des conseils de quartier sont publiques et que toutes les personnes présentes peuvent y intervenir. ■



Au lendemain de la "crise des banlieues"

Trois questions à...

Christine Ledésert et Philippe Durand

La "crise des banlieues", avec ses incendies nocturnes, a fait la une des télé et des journaux, mais on a remarqué que ces débordements en groupes ne se sont manifestés dans aucun quartier de Paris. En réponse à cette crise, le Premier ministre a annoncé une relance des subventions aux associations travaillant dans le domaine social et éducatif, subventions qui avaient été fortement diminuées ces dernières années.

Nous avons demandé à deux responsables, représentatifs des associations de deux quartiers de notre arrondissement, ce qu'ils en pensent. Philippe Durand est responsable du *Petit Ney*, dans le quartier Porte Montmartre-Porte de Clignancourt. Christine Ledésert, d'*Accueil Goutte d'or*, fait partie de la coordination inter-associative dans ce quartier. Tous deux avaient participé, il y a un an, lorsque le gouvernement avait commencé à amputer les subventions, au collectif *Assos en danger* de Paris.

• **Pourquoi les quartiers du 18e n'ont pas "flambé" ?**

D'abord parce qu'ils se situent à Paris. «Les jeunes n'ont pas le même sentiment de relégation», dit Christine. «Même dans un quartier enclavé, en dix minutes de métro, on est ailleurs», dit Philippe.

Ensuite, il faut remarquer le jeune

âge des "émeutiers". Et «à la Porte Montmartre, après 20 h, les 13-15 ans ne courent pas les rues», dit l'un. «À la Goutte d'Or, ils sont souvent dehors tard mais ces dernières semaines, non. Les parents ont joué la prudence et n'ont pas laissé sortir», dit l'autre.

Quant au rôle des associations, ils ne peuvent le mesurer mais Christine Ledésert se souvient de «la présence associative très forte» lors de problèmes récents où l'on a craint des troubles mais où finalement le quartier s'est très vite calmé.

• **Quelles sont les priorités des associations ?**

Il faut agir vis-à-vis des jeunes mais aussi des parents. «Il faut respecter les jeunes, les écouter, revaloriser leur parole, leur accorder une dignité. Il faut aussi agir vis-à-vis de parents qui souvent ont perdu l'estime d'eux-mêmes, leur faire comprendre que rien n'est de leur "faute" mais qu'ils ont une responsabilité à assumer», souligne Christine. Philippe parle aussi de l'importance de l'acquisition du langage : «Moins tu possèdes de mots, plus tu t'exprimes physiquement, violemment.»

Tous deux toutefois affirment que les associations ne peuvent que "colmater" «La profondeur des dégâts causés par l'échec scolaire, le chô-

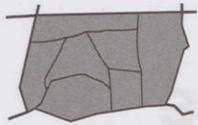
mage, la discrimination nous dépassent», dit-elle. «Il faudrait une vraie politique de l'État et qu'il mette le paquet en priorité sur l'école», dit-il.

• **Que penser de la politique de l'État vis-à-vis des associations ?**

Tous deux déplorent la diminution des crédits de l'État ("fonds d'intervention pour la Ville") qui ont diminué de 50 % en trois ans, la fin des emplois jeunes, et les difficultés pour obtenir la moindre subvention. «Au lieu de consacrer notre énergie à notre public, nous devons passer notre temps à cette recherche, à faire des dossiers», déplore Christine.

La promesse du gouvernement de rétablir, en partie du moins, des aides et d'augmenter le nombre d'adultes relais, les laissent sceptiques. «On craint que ce ne soit qu'un effet d'annonce, une simple apparence sans réalité derrière. On s'est auparavant tellement moqué de nous», dit la directrice d'AGO. «Surtout, il est grave que tous ceux qui ont joué le jeu du dialogue social pendant des années n'aient rien obtenu et qu'il ait fallu cette flambée de violence pour que le gouvernement se réveille. Où est la démocratie quand l'État ne répond qu'à la force brutale ?», demande Philippe Durand, approuvé par Christine Ledésert.

Recueilli par Marie-Pierre Larrivé



Pour que les sourds se fassent entendre

La mairie du 18e s'équipe d'un système de visio-interprétariat en langage des signes, pour faciliter les démarches administratives des personnes sourdes ou malentendantes.

Mi-décembre, les sourds et les malentendants vont pouvoir mieux communiquer avec les services administratifs de la mairie du 18e. En effet cette dernière va se mettre au diapason du langage des signes grâce à un système de visio-interprétariat par internet

La société WebSourd est à l'origine de ce système de visio-interprétariat, créé d'ailleurs par un sourd, François Goudenove, et développé en partenariat avec France Télécom. L'accès à un interprète en langue des signes se fait à distance par l'intermédiaire d'une connexion à haut débit, d'une webcam et d'un micro.

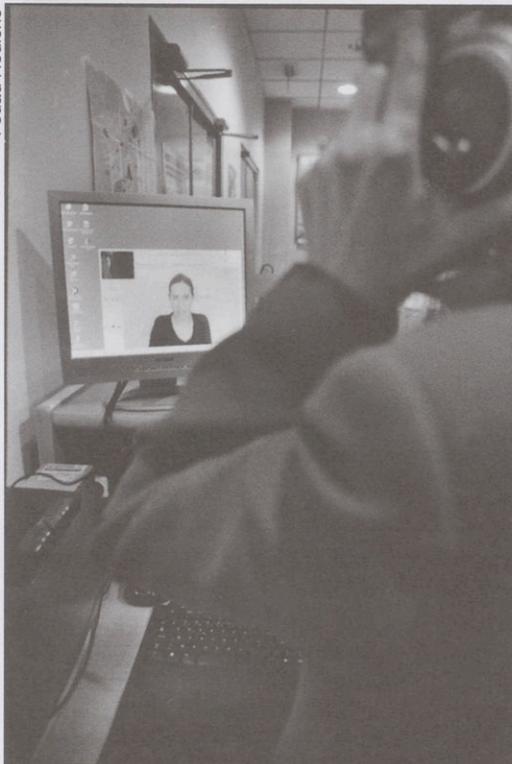
Ce service est actuellement déployé auprès des caisses d'allocation familiales de Toulouse et de sa région. Il l'est aussi à titre expérimental dans une dizaine de préfectures depuis 2005. La municipalité de Paris l'a également retenu pour équiper les vingt mairies d'arrondissement. À l'accueil de la mairie du 18e, les personnes sourdes et malentendantes pourront désormais l'utiliser. Debout devant l'écran, elles poseront leurs questions en langue des signes. L'interprète, depuis Toulouse, y répondra et traduira oralement à l'employé de la mairie concerné, muni d'un casque.

Cela va bien faciliter le quotidien des sourds dans leurs démarches administratives.

500 000 sourds en France

En effet, dans la vie quotidienne et au-delà du handicap, être sourd entraîne bien d'autres problèmes. L'illettrisme est une réalité pour 60 % à 80 % de cette population (500 000 sourds profonds et

Fouad Houliche



Le dispositif de traduction en langage des sourds est déjà en place dans la quasi-totalité des mairies de Paris. Ici, dans celle du 20e.

sévères en France), avec un manque cruel d'accès à la culture et les conséquences directes sur la formation et l'emploi. Actuellement, un sourd sur deux en âge de travailler est au chômage.

On estime que 150 000 sourds et autant d'entendants (amis, proches, milieu professionnel) pratiquent la langue des signes. L'usage de cette langue tend à se développer.

Il y a déjà une interprète

Néanmoins, dans le 18e, les sourds pouvaient déjà se faire

“entendre” : une employée travaillant depuis 1983 à l'état-civil de notre mairie, Dominique Benhaeim, 41 ans, connaît la langue des signes, ayant suivi en 2002 un stage pour l'apprendre.

«*J'avais envie de me rendre utile et d'aider les personnes handicapées. Donc j'ai commencé à apprendre la langue des signes en formation intensive. Aujourd'hui, je continue à me perfectionner. Mais c'est éprouvant car il faut enregistrer énormément de choses visuellement : en effet on ne peut pas prendre de notes*», dit-elle.

Depuis 2004, elle aide beaucoup d'utilisateurs sourds qui viennent consulter son service et peut également intervenir dans d'autres services de la mairie.

«*Certains d'entre eux sympathisent avec moi car ils sont si heureux de voir quelqu'un avec qui ils peuvent communiquer. Parfois même, ils viennent me voir pour des affaires personnelles. De plus, j'ai découvert récemment une collègue sourde qui travaille depuis de nombreuses années dans le bâtiment de la mairie, au tribunal. Comme elle voit que je parle un peu sa langue, elle vient me voir le matin pour discuter et je peux l'aider aussi quand elle en a besoin. C'est une expérience très enrichissante*», conclut-elle.

Virginie Chardin

Les délégués de classe des collèges formés à leur rôle

Les délégués de classe des dix collèges de l'arrondissement, nouvellement élus par leurs camarades pour l'année scolaire 2005-2006, sont, pour la deuxième année consécutive, invités à la mairie pour une journée de formation à leur rôle.

Accueillis à l'initiative des élus et du conseil de la jeunesse, les élèves de 3e ont ainsi passé la journée du 25 novembre à s'initier aux techniques de la prise de notes puis

de compte-rendus, ainsi que de la prise de parole en public mais aussi à apprendre l'écoute et le respect des autres, le débat démocratique, l'éveil à la citoyenneté. Ce sera le tour des élèves de 4e jeudi 8 décembre. Au total, plus de 250 collégiens auront été ainsi formés. Pour les plus jeunes, délégués de classe en 6e et 5e, la formation est moins élaborée et se fait au sein des établissements.

Par ailleurs, ces jeunes (et tous les autres, collégiens, lycéens, étudiants, jeunes travailleurs) disposent maintenant d'un « *Guide des jeunes du 18e* », un cédérom recensant les divers dispositifs et structures mis en place à leur intention en matière d'études, travail, logement, santé, loisirs, citoyenneté... Le guide leur a été officiellement présenté lors d'une soirée, mardi 22 novembre, organisée à la mairie. ■

SUR L'AGENDA

(Suite de la page 6)

ve-des-Grandes-Carières (174 rue Championnet), en hommage à Jean-Louis Vallas. Ancien président de l'Association des Palmes académiques du 18e, poète, il avait notamment écrit *Par delà des étoiles* qui avait été mis en musique par Henri Sauguet. Son texte sera dit par deux récitateurs et ponctué de chants par la chorale de la *Lyre de Montmartre*.

■ 13 décembre : Fête sur les boulevards

Le maire de Paris, les maires du 9e et du 18e invitent les riverains des boulevards de Clichy et de Rochechouart à une fête, mardi 13 décembre, de 18 h à 21 h, pour célébrer la fin des travaux d'aménagement de la voirie...

■ 13-14 décembre : De l'Himalaya aux enfants moldaves

Mardi 13 et mercredi 14 décembre, à UVA, 9 rue Duc, deux journées autour du projet *Cho Oyu 2004, un sommet pour les enfants de Moldavie*, de Caroline et Jacques Letrange (voir notre n° de décembre 2004).

À partir de 14 h, exposition de photos de l'ascension du Cho Oyu, au Tibet (8 201 m), 6e sommet de la planète. Dédicace du livre *Kilimandjaro, mon rêve réalisé*. Exposition du peintre Jacques Leblond. Expo de photos du milieu hospitalier de Moldavie, vente de t-shirt de l'ascension du Cho Oyu au profit de l'ONG *Mocavi* qui s'occupe des enfants de Moldavie, vente de produits moldaves. Participation du chanteur moldave Mihai Tarai-Van. Les deux soirs, présentation du travail de l'association *Mocavi*, projection du film sur le Cho Oyu. (06 60 34 39 44.)

■ 15 décembre : Repas des anciens

Le repas des anciens, organisé par le comité des fêtes comme chaque année à l'occasion de Noël, aura lieu jeudi 15 décembre, de 12 h à 14 h.

■ 16 décembre : La crèche Kangourou

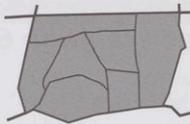
Inauguration officielle de la nouvelle crèche Kangourou, 96 boulevard de la Chapelle, vendredi 16 décembre, 17 h. La crèche a ouvert à la mi-septembre et peut accueillir vingt-cinq petits (voir le 18e du mois septembre 2005).

■ 17-18 décembre : "Marché des créateurs"

L'association *J'veux du soleil* organise à nouveau son "grand marché des créateurs", samedi 17 et dimanche 18 décembre, à la crypte de St-Jean-de-Montmartre (entrée par la rue André Antoine) : peinture, objets de décoration, mode, accessoires de mode, bijoux... Animations. Rens. : jveuxdusoleil@alicemail.fr

■ 26 au 31 décembre : Arcavals & cinéma, square St-Bernard

Paris-Macadam propose des animations autour du cinéma, tous les jours sous tente, au square St-Bernard à la Goutte d'Or, du 26 au 31 décembre. (Voir page 18.)



Effet de serre : le test dans les bâtiments publics du 18e

La bibliothèque de la Goutte d'Or et la crèche de la place Mac Orlan (dans le quartier de l'Évangile) choisies pour ce "bilan-carbone", premier du genre.

Quel est le volume d'émission de gaz à effet de serre des bâtiments de la Ville de Paris ? C'est la question qui a été posée en novembre dernier par la Ville à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) : le "bilan-carbone", tout premier du genre à prendre en compte, de façon exhaustive, l'ensemble des données : de la conception du bâtiment à la lampe de bureau, en passant par les déplacements du personnel. But de l'opération : contribuer à l'établissement d'un "plan climat" à l'échelle de la capitale. Motif : l'effet de serre.

Discours sur la méthode

Sachant qu'il y a le "bon" effet de serre, celui qui maintient naturellement la température de la terre à 15° en moyenne, le mauvais, lui, est provoqué par six gaz, en priorité le dioxyde de carbone (CO2), le méthane, l'oxyde nitreux (N2O), et les gaz fluorés. En France, 500 millions de tonnes "équivalent carbone" sont émis chaque année du fait de l'activité humaine : par l'industrie, les transports, l'utilisation domestique de l'énergie, le chauffage des bâtiments, la combustion des déchets, l'agriculture. À Paris, trois secteurs sont particulièrement responsables : les déchets, les transports, le bâtiment.



La crèche de la place Mac Orlan, un des deux bâtiments du 18e choisis pour tester les quantités de "gaz à effet de serre" dégagées.

L'augmentation continue dans l'atmosphère, depuis un siècle, des "gaz à effet de serre" contribue fortement à un réchauffement climatique qui peut avoir dans l'avenir des effets catastrophiques.

Au fait, une "tonne équivalent carbone" est l'impact d'une tonne de carbone émise dans l'atmosphère. Pour mieux se le représenter : un aller-retour Paris-New-York (en classe éco), un an de chauffage d'un grand trois

pièces à Paris, ou 14 000 kilomètres en ville en Twingo (ou 8 500 kilomètres en 4X4).

Ce tout premier "bilan-carbone" s'étendra progressivement à tous les sites de la Ville (l'évaluation est en cours), avant de couvrir, l'an prochain, tout le territoire parisien. Le premier test, réalisé à partir des données de 2003, a été fait pour sept bâtiments représentatifs du patrimoine : deux écoles (une construite en 1879, l'autre en 1997), la bibliothèque de la Goutte d'Or (bâtiment en verre, climatisé), la crèche Mac Orlan, la mairie du 20e (grande mairie, avec la plupart des services), la cité Morland (1 500 employés, construite en 1967, elle est un vrai gouffre énergétique) et le centre horticole de Rungis.

Un peu froid dans le dos

Diabole, d'où vient la fuite ? c'est ce qui ressort du bilan-carbone de la bibliothèque de la Goutte d'Or. Le bilan global s'avère plutôt bon : le bâtiment vitré du 2 rue Fleury abrite, sur une surface de 934 m², 31 000 livres et 17 800 CD. Ou plutôt les met à la disposition de ses 5 030 usagers grâce à ses 24 employés. Moderne (la construction est de 1997), sans cantine, orienté vers l'ouest, le bâtiment est en hiver fort bien isolé, et de ce fait peu chauffé (au gaz) : 73,4 kWh/m², soit un ratio annuel faible.

Mais, alors qu'aux tristes frimas la baie vitrée est bénéfique pour l'éclairage et même le chauffage, dès le printemps le bâtiment tourne à l'étau. Or, c'est la guigne : le système de climatisation fuit. Alors que le chauffage ne représente que 6 tonnes "équivalent carbone", la clim' en recrache 7,5. La faute au fluide frigorigène.

Domage, alors même que la destruction des livres et de CD en fin de vie (deux mille livres et six cents CD renouvelés chaque année) n'a guère d'effet polluant, à peine plus que les trajets du personnel pour venir à la bibliothèque. Onze des employés empruntent le métro (la station Barbès est à 50 mètres de là), deux l'autobus, quatre ont une "circulation douce" (vélo, à pied), un seul vient en voiture.

L'Agence de l'énergie (ADEME) suggère la pose de pare-soleil et la végétalisation de la toiture.

Vice de conception ?

Les mesures de compensation ne suffiront pas pour la crèche de la place Mac Orlan : cette construction de 1987 abrite, sur 1 100 m², 77 berceaux (22 bébés et 55 moyens-grands), autour desquels s'activent 25 adultes. Apprenons au passage que 15 grammes de pétrole entrent dans la fabrication d'une couche-bébé, composée de 5 grammes de plastique. Les 25 536 couches-bébés utilisées chaque année polluent donc un peu, mais à peine plus que les biberons et purées ingurgités par les estomacs-miniaturs : respectivement 407 et 360 kilos "équivalent carbone". Autrement dit, rien. Qu'est-ce qui produit de vilains gaz, alors ?

Le bâtiment en béton ne peut, en "équivalent carbone", être amorti que sur vingt ans, et son chauffage électrique, le poste énergétique le plus important, difficilement réduit : il fallait y penser au départ, on chauffe une crèche plus qu'un autre bâtiment !

Mais le pire est le poste des transports : si le métro Porte de la Chapelle est à 150 mètres de la crèche, et l'arrêt du bus 65 à 50 mètres, ce qui est pratique pour les parents, le personnel habite loin (en majorité, la deuxième couronne de la région parisienne) et les fournisseurs ne sont pas à côté non plus : en 2003, on compte 16 700 kilomètres parcourus par ces derniers : ce qui, disons-le, est trop (1 278 kg "équivalent carbone")... sans compter qu'il faudrait veiller, préconise l'ADEME, à ce que les moteurs soient éteints lors de la livraison !

Il semblerait en effet qu'il y aurait ce que le langage courant appelle du "coulage" : matériel de cuisine professionnel d'autant plus gourmand en électricité qu'il n'est pas vérifié, lumière non éteinte au sortir d'une pièce, robinetterie un peu fuyante. La direction de la crèche a décidé d'être plus regardante sur ces petits ruisseaux qui font les grandes rivières : c'est un premier effet de l'étude de l'ADEME !

Pascale Marcaggi

La mairie, un modèle du genre ?

Un "bilan-carbone" sera-t-il mené aussi dans le bâtiment de la mairie ? Dernièrement, des mesures hautement symboliques ont été prises : par exemple, à l'initiative d'Anne Le Strat, élue (Verte) du 18e et par ailleurs PDG de la Société générale des eaux de Paris (SAGEP, une des sociétés dépendant de la Ville), les bouteilles d'eau minérale sont proscrites : à la mairie, on boit l'eau du robinet, puisqu'elle est potable et même diurétique !

Autre symbole, dans la salle des mariages, où se tient aussi le conseil d'arrondissement, les lustres s'enorgueillissent de deux ampoules basse consommation : «une espèce rare que l'on espère en voie de progression», ironisent les élus Verts. Ils se sont fait débouter, il y a un an et demi, sur la demande d'un stagiaire de l'université de Paris VII qui proposait de mener à bien un état des lieux écologique de la mairie.

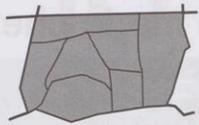
Les Verts préconisent la généralisation des ampoules de basse consommation, l'utilisation de ramettes de papier recyclable (3 500 ramettes, soit 1 750 000 feuilles par an de papier non recyclable blanchi au chlore), l'utilisation de produits d'entretien naturels et biodégradables, des mesures

pour économiser l'eau, l'électricité (minuteries dans les caves par exemple) et le recours au commerce équitable pour les buffets.

Réponse de la direction générale des services de la mairie du 18e : elle ne dispose pas en propre de services techniques. Ceux-ci relèvent de la Direction du patrimoine et de l'architecture dépendant de l'Hôtel de Ville, qui les met à la disposition du maire «autant que de besoin». Autrement dit, c'est oui pour l'eau du robinet et les minuteries dans les caves, et non pour le reste.

Pas de petits canapés du "commerce équitable" pour recevoir. «Pourtant les buffets de la mairie du 2e arrondissement sont 100 % bio», rétorquent les Verts. Peut-être, mais il y a un contrat d'exclusivité avec les fournisseurs actuels, répond la direction des services. Puisque c'est comme cela, nous voulons être «associés au cahier des charges» lors du renouvellement des marchés, demandent les Verts.

Un point d'accord, tout de même, dans ce bras de fer interne : le fleurissement du cabinet de maire. «Les fournisseurs s'engagent à ne pas abuser de fertilisant/désherbant, et ne font pas travailler des enfants...» ■



Le grand débat est lancé sur le plan de déplacements dans Paris

Partisans et adversaires de l'automobile se sont affrontés à la mairie du 18^e.

Dans les jours qui viennent, vous recevrez, comme tous les Parisiens, un questionnaire distribué à 800 000 exemplaires par la mairie de Paris, comportant quatorze questions sur l'organisation des transports et de la circulation à Paris. Cela afin de contribuer à l'élaboration du *plan de déplacements urbain* (PDU) qui doit fixer les grands principes pour quinze ans.

Le questionnaire sera déposé dans les boîtes à lettres. Il pourra aussi être demandé à la mairie.

Un contexte pré-électoral

Bertrand Delanoë avait déjà lancé une semblable consultation au sujet du *plan local d'urbanisme*. À vrai dire, les résultats n'avaient pas apporté de grands enseignements : grosso modo, les personnes qui avaient répondu (parmi lesquelles on peut penser que les partisans de la municipalité actuelle étaient majoritaires) avaient pour la plupart conforté les orientations déjà prises.

En sera-t-il de même cette fois ? Peut-être pas, car les questions touchant à la circulation provoquent chez de nombreux Parisiens des réactions passionnées, dans un sens comme dans l'autre.

Et dans le contexte pré-électoral qui est d'ores et déjà ouvert, des hommes politiques de droite ont choisi ce terrain pour mobiliser contre le maire de Paris. On a entendu par exemple M. Goasguen, qui brigue (avec d'autres) la place de chef de file de la droite pour le scrutin municipal de 1998, déclarer que, s'il était vainqueur, il ferait disparaître les couloirs de bus protégés.

21 % seulement en auto

Le *plan de déplacements* pour Paris se situe dans le cadre d'un plan régional, déjà voté, et qui pose des exigences de base : lutter contre la pollution, maintenir la vitalité économique, offrir des moyens de transport accessibles à tous (personnes à mobilité réduite, personnes n'ayant pas les moyens d'acheter une voiture...) et donc développer les transports en commun, etc.

La concertation sur le futur PDU est d'ores et déjà lancée. Dans le 18^e une réunion s'est tenue à la mairie, le 3 novembre dernier, pour en discuter, avec la participation de Denis Baupin, adjoint au maire de Paris chargé de la circulation et de la voirie. Et le débat a été fort animé.

Une fois élaboré, le projet de PDU de Paris devra être approuvé par le Conseil de Paris, probablement en

mai 2006, puis soumis à une *enquête publique* légale à l'automne 2006 avant son vote définitif à la fin de cette année-là.

Avant de lancer ce questionnaire, la municipalité a fait réaliser des enquêtes afin de conforter ses arguments.

Il en ressort que, sur 10,5 millions de déplacements dans Paris chaque jour, 21 % seulement se font par voiture individuelle, 40 % par les transports en commun, le reste se partageant entre déplacements à pied, en deux-roues avec ou sans moteur, en camion, etc. Depuis l'an 2000, la circulation automobile globale a, selon cette enquête, diminué de 13 %, alors que la fréquentation du métro augmentait de 7 %.

Les axes les plus polluants

Mais, selon les chiffres de la mairie de Paris, la pollution atmosphérique demeure préoccupante, elle est une cause de maladie et même de mortalité pour un nombre de personnes non négligeable. Lors d'un colloque consacré à cette question début novembre, un spécialiste, le professeur Dab, a déclaré qu'en moyenne elle était cause d'une année de vie en moins. Une année "en

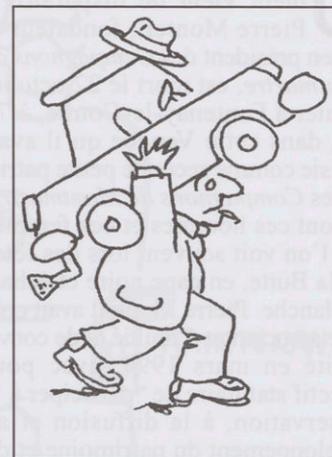
sont, dans l'ordre : l'axe Barbès-Ornano, l'axe Marx Dormoy-Chapelle, l'axe avenue de Clichy-avenue de St-Ouen, la rue Ordener. Le boulevard Ney vient derrière, avec des accidents moins nombreux mais souvent plus graves.

Une discussion passionnée

Le débat lors de la réunion à la mairie du 18^e a vu s'affronter très vivement, dans leurs interventions, des gens qui critiquaient la politique actuelle de la municipalité (à quoi Daniel Vaillant a répliqué que la majorité municipale ne fait rien d'autre que ce qui était inscrit dans son programme lorsqu'elle a été élue), et d'autres qui attaquaient "la bagnole".

Michel Langlois, trésorier de l'association des commerçants Lepic-Abbesses, s'est montré le principal porte-parole des opposants. (Il était aussi, dans le passé, quand la municipalité du 18^e était à droite, adjoint au maire du 18^e, chargé de la voirie et de la circulation.) «Arrêtez de matraquer l'automobile, s'est-il écrié, applaudi par une partie de la salle. Elle a été une avancée sociale.»

Selon lui, les restrictions à la circulation automobile entraînent une



tez pas que les gens prennent leur voiture pour aller chez le boulanger ou le charcutier !», s'est exclamé quelqu'un.

En revanche, sur le fait que la question des livraisons est cruciale, les réponses de Denis Baupin sont restées un peu vagues.

Des artisans, un médecin se sont plaints de leurs difficultés de circuler, alors qu'ils ont besoin de leur voiture pour travailler. À quoi une dame a répondu : «C'est l'automobile inutile qui tue l'automobile utile. Si tous ceux qui n'ont pas vraiment besoin de leur voiture cessaient de la prendre, ça roulerait mieux pour vous.»

Contestation rue Ordener

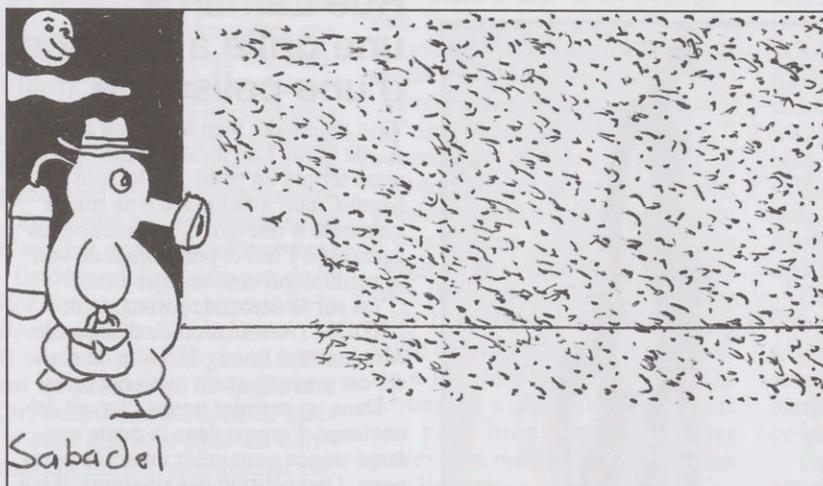
La discussion a porté ensuite sur des questions locales précises. Le projet de sens unique dans la rue Ordener pour faciliter la circulation des bus a été la cible de nombreuses attaques. Visiblement, beaucoup de gens étaient venus spécialement pour ça. (Voir l'article page 18.) Denis Baupin a indiqué que le projet serait revu, approuvé de la tête par Daniel Vaillant : ce n'est un secret pour personne que sur cette question de la rue Ordener comme sur le "quartier vert Montmartre", le maire du 18^e est plus que prudent.

On a parlé des bus qui ne circulent pas le soir ou le week-end.

On a parlé de la longueur jugée excessive des chantiers de voirie, Magenta par exemple Denis Baupin a répondu que, techniquement, la seule manière de raccourcir cette durée, serait de fermer complètement à la circulation pendant quelques mois les axes où ont lieu les travaux, ce que la municipalité n'a pas voulu faire.

Certains ont signalé des "itinéraires malins" qui continuent d'exister dans certains quartiers, Simplon par exemple. Etc.

Le débat est loin d'être clos. ■



moyenne", cela veut dire : moins pour un grand nombre de gens, mais beaucoup plus pour certains.

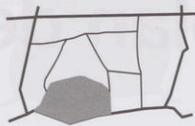
Dans le 18^e, les voies qui génèrent le plus de nuisances en matière de pollution sont : le périphérique, le boulevard Ney, l'axe Barbès-Ornano, l'axe avenue de Clichy-avenue de Saint-Ouen, l'axe Marx Dormoy-rue de la Chapelle, la rue Ordener, le boulevard de Clichy.

Les accidents dus à la circulation ont diminué de 30 % en cinq ans, mais restent nombreux. Dans le 18^e, les voies les plus "accidentogènes"

baisse de la fréquentation des commerces et la fermeture de certains commerces de proximité : «Si vous continuez dans cette voie, vous serez obligés de polluer, car n'ayant plus de commerces près de chez vous, vous devrez prendre votre voiture pour aller dans les centres commerciaux.»

À quoi d'autres intervenants ont répondu que c'est tout le contraire : c'est quand la circulation automobile est facilitée que les gens sont tentés d'aller dans les centres commerciaux lointains. «Ne nous racon-

Montmartre



La mort de l'ancien président des Compagnons de Montmartre

Une figure de notre arrondissement vient de disparaître : Pierre Monteil, fondateur et ancien président des *Compagnons de Montmartre*, est mort le 22 octobre dernier à Fontenay-le-Comte, à 76 ans, dans cette Vendée qu'il avait choisie comme seconde petite patrie.

Les *Compagnons de Montmartre*, ce sont ces hommes et ces femmes que l'on voit souvent lors des fêtes sur la Butte, en cape noire et écharpe blanche. Pierre Monteil avait créé cette association d'amitié et de convivialité en mars 1990, avec pour objectif statutaire de "participer à la préservation, à la diffusion et au développement du patrimoine et du potentiel culturel de Montmartre".

C'est lui aussi qui en avait dessiné le costume.

Professionnellement, il était ingénieur civil d'armement (génie civil). Il avait quitté l'armée pour travailler à son compte et créer son bureau d'ingénierie. À sa retraite, il s'était consacré à ses centres d'intérêt associatifs, philosophiques et politiques : membre du *Comité des martyrs de Tulle* (ville où durant la seconde guerre mondiale des résistants furent pen-



Pierre Monteil à la tête des Compagnons, à la Fête des Vendanges 1994.

du), membre actif du *Lion's Club de Montmartre* avant qu'il fonde les *Compagnons*, dont il a assumé la présidence jusqu'en 2000 avec une activité sans faille, car il avait une âme de meneur.

Il a été aussi en 1998 et 1999 président du *Comité des fêtes* du 18e.

Il rejoint la Vendée en 2001 avec

son épouse déjà très malade, qu'il a soignée jusqu'à son dernier souffle. Toujours actif pour le mouvement associatif, repoussant lui-même les alertes d'une maladie qui finalement aura raison de lui quatre ans plus tard, il avait rejoint en Vendée le groupe vocal "le Lioube".

Pierre Monteil était un abonné fidèle du *18e du mois*. À sa famille, à ses amis, nous présentons nos condoléances. ■

Catherine Auclair-Lastmangoff, "Émile" 2005

Catherine Auclair-Lastmangoff a remporté l'"Émile" 2005, lauréat du concours organisé par l'association d'artistes *D'Anvers aux Abbesses* à l'occasion de ses portes ouvertes annuelles (17 au 20 novembre cette année). Son oeuvre a été sélectionnée par un jury professionnel parmi celles d'une cinquantaine d'artistes ayant joué le jeu : réaliser pour l'occasion un petit format, l'exposer et le mettre en compétition.

Catherine, qui vit et travaille villa Dancourt, sculpte sur pierre depuis un an mais elle peint et dessine «*depuis toujours*». Pourtant, elle n'expose que depuis 2002, depuis qu'elle a connu l'association. Exerçant un métier "alimentaire" à temps partiel, elle a donc «*le temps pour ce qui est important, pour ce qui me maintient vivante*», la peinture qu'elle «*accouche lentement dans la douleur et le plaisir*» et le dessin qu'elle «*jette brut et brutal, comme il vient, un peu comme l'écriture automatique des surréalistes, se laissant surprendre et entraîner par les personnages surgissant du papier*».

Figurative sans l'être tout à fait, l'oeuvre de Catherine Auclair est forte, parfois drôle, parfois dérangeante, toujours personnelle.

Par ailleurs, convié lui aussi à choisir un des petits formats exposés pen-



Pour ce tableau, Catherine Auclair-Lastmangoff a obtenu le prix décerné par *D'Anvers aux Abbesses*.

dant les portes ouvertes, le public a élu une oeuvre de Lou, une artiste de la rue André Antoine : un nu de femme assise vue de dos. ■

Rue Lamarck, une grille à la place d'une palissade

La palissade, bien laide, qui en haut de la rue Lamarck clôturait naguère un terrain en pente en-dessous du Sacré-Coeur, a fait place à un muret surmonté d'une grille, beaucoup plus agréable à l'oeil et permettant de voir la verdure qui couvre cette pente.

C'est sur la demande insistante de l'ADDM (Association de défense de Montmartre) que la décision de réaliser cet aménagement avait été prise.

Dans un premier temps, il avait été envisagé d'ouvrir dans la pente une large trouée pour créer un accès pompiers. Une pétition des riverains, il y a deux ans, avait fait obstacle à ce projet et une autre solution pour l'accès pompiers a été trouvée, par le haut.

Lors des travaux pour l'installation de la grille, les services de la mairie ont constaté que plusieurs arbres étaient dans un état de "dépérissement irréversible". Du fait du nouvel aménagement, ils risquaient de s'effondrer sur les passants. Ils ont donc été abattus et les souches arrachées, mais la mairie s'est engagée à replanter autant d'arbres qu'il y en avait auparavant.

Ces plantations devaient être réalisées avant la fin de l'année 2005. Ce sera à vérifier. ■

Défilé de mode chez Monsieur le curé

Défilé de mode chez Monsieur le curé, samedi 3 décembre : la paroisse Saint-Jean de Montmartre invite, pour la neuvième année, les jeunes stylistes des Abbesses et d'au-delà, à présenter leurs collections, vêtements, accessoires et bijoux.

Trente boutiques de Montmartre et vingt-quatre d'ailleurs ont répondu présents, offrant leurs créations pour l'occasion. Le défilé (mannequins hommes, femmes et enfants, tous bénévoles) a lieu à 16 h. Les robes, costumes, sacs à main, bracelets... sont en vente, au profit des œuvres paroissiales samedi de 16 h à 19 h et encore dimanche 4 décembre de 10 h à 18 h. L'article le moins cher est à 5 euros, le plus cher à... votre bon coeur et votre envie de vous faire plaisir. ■

Élysée-Montmartre : les artistes travaillent avec filet

L'Élysée-Montmartre, le théâtre mythique du 72 boulevard de Rochechouart, temple bien connu du rock, est dans un sale état. Son superbe fronton rococo datant du début du siècle (l'autre) se lézarde, s'effrite. On a dû y poser un filet de protection pour éviter que des morceaux tombent sur les passants.

Petit frère voisin, au 80 boulevard de Rochechouart, le *Trianon* ne va pas beaucoup mieux et si les artistes y travaillent encore sans filet, il a été demandé au propriétaire (c'est le même pour les deux salles) d'y faire des travaux.

Pour l'instant, il ne s'agit que d'une incitation de la municipalité, mais cela devient urgent. Ce sera peut-être compliqué car la façade de l'Élysée-Montmartre est inscrite à l'inventaire des monuments historiques et la rénovation doit être contrôlée. Ce sera cher car le bâtiment exige bien plus qu'un ravalement. Ce sera long, sans doute, mais peut-on laisser se déliter de telles salles alors même qu'on vient de terminer le réaménagement du boulevard ? ■

A VOTRE DISPOSITION
TOUS LES JOURS
de 6 h à 20 h



Miloea
LIBRAIRIE • PAPETERIE

15, rue des Abbesses, 75018 Paris
Tél. 01 42 52 01 55. Fax 01 42 52 71 31

Qu'est-ce qui a changé en dix ans dans le 18e ? (7)

VOUS AVEZ DIT POLICE ?

En novembre 2004, à l'occasion du dixième anniversaire de notre journal, nous avons commencé la parution d'une série de dossiers sur le thème "Ce qui a changé dans le 18e en dix ans". Nous avons consacré notamment des dossiers aux grands services publics : la Poste, la RATP, l'école...

Voici un point sur un autre grand service public : la police. Ce dossier sera le dernier de notre série.

Dossier réalisé par Noël Monier

Dix ans d'évolution : la quête d'une "police de proximité"

Il y a dix ans, quand nous enquêtions, pour *le 18e du mois*, sur des problèmes mettant en jeu le rôle de la police, nous entendions parmi les habitants des récriminations du genre : "les policiers ne sont jamais là quand il se passe quelque chose", "ils ne viennent pas quand on leur téléphone", "ils refusent d'enregistrer les plaintes"... D'un autre côté, beaucoup critiquaient une présence policière qu'ils jugeaient trop massive et voyante dans certains quartiers, des tracasseries, une multiplication des contrôles sans motif, des manques de respect envers les personnes, voire des violences.

Critiques contradictoires en apparence, mais peut-être pas tant que ça en réalité. Les gens attendent beaucoup de la police. Mais on peut souhaiter une police qui soit à la fois efficace dans ses tâches fondamentales (empêcher les délits, rechercher et arrêter les délinquants, faire respecter les règlements, par exemple en matière de circulation et de stationnement) et en même temps respectueuse des gens, non raciste, évitant les violences...

Comment s'y retrouver ?

Une des difficultés souvent évoquées il y a dix ans : on ne s'y retrouvait pas entre les différents services de police.

Il y avait des postes de police, dans le bâtiment de la mairie, et place des Abbesses, rue Émile-Blémont, boulevard Ney, mais ce n'étaient pas des commissariats, on n'y enregistrait pas les plaintes. On ne savait pas trop quand ils étaient ouverts ni à quoi ils servaient. D'ailleurs, à l'exception de

celui de la mairie, ils allaient bientôt être fermés.

Le commissariat central du 18e (qui s'appelait officiellement, il y a dix ans, "commissariat de voie publique"), 79 rue de Clignancourt, était ouvert jour et nuit.

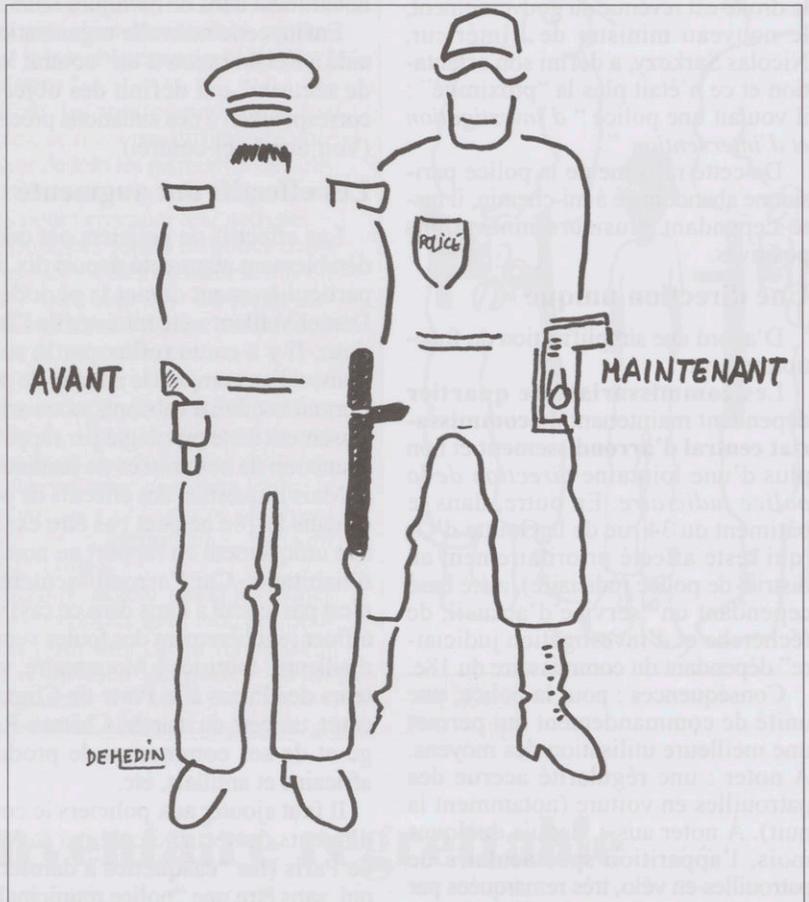
Mais il y avait aussi des commissariats de quartier, ouverts seulement dans la journée, fermés le week-end : à La Chapelle (rue Raymond-Queneau), à la Goutte d'Or (50 rue Doudeauville), à Clignancourt (122 rue Marcadet), aux Grandes Carrières (rue Achille-Martin). C'est là qu'on enregistrait les plaintes, les déclarations de perte des papiers, etc., mais ces commissariats de quartier ne dépendaient pas du commissaire du 18e installé rue de Clignancourt et n'avaient guère de contact avec lui. Ils dépendaient, non pas de la police de voie publique, mais de la police judiciaire.

Il y avait enfin le grand bâtiment de police rue de la Goutte d'Or, construit récemment, mais ce n'était pas non plus un commissariat, on n'y enregistrait pas les plaintes ordinaires : c'était le siège du district de police judiciaire couvrant plusieurs arrondissements, où travaillaient des fonctionnaires menant des enquêtes pour le compte de la justice. Le bâtiment servait aussi parfois de base pour des forces de police de passage provisoirement.

C'était compliqué de savoir où s'adresser en cas de besoin.

Une grande réforme

En septembre 1997, le préfet de police annonçait la mise à l'étude d'une réforme de l'organisa-



tion de la police parisienne, correspondant à l'orientation proclamée par le gouvernement Jospin qui venait d'arriver au pouvoir : une "police de proximité". Cette réforme de la police parisienne est entrée en vigueur en avril 1999.

Proximité ? Cela signifiait-il qu'on reverrait des "îlotiers", connaissant bien les quartiers où ils sont affectés et leurs habitants, présents régulièrement, circulant à pied ? Que l'on reverrait des "vigies" de police dans les quartiers (les anciens "postes de police") ? On l'a cru un moment. La vigie de police installée à la mairie a été modernisée. Celle des Abbesses a été rouverte – mais pas pour bien longtemps ; les autres sont restées fermées. Quant aux îlotiers...

En juin 2001 encore, le com-

missaire Laville annonçait qu'une partie des policiers de son commissariat seraient affectés à des secteurs géographiques précis. À la question « À pied ? », il répondait : « Oui, à pied, mais pas seulement, il faut aussi qu'ils soient aidés par des voitures. » Il appelait les commerçants, les gardiens d'immeubles, les commerçants, les responsables associatifs à aider ces policiers à effectuer un état des lieux. Mais qui peut dire qu'il les a vus ?

En avril 2002, le commissaire Gibelin annonçait avoir divisé le 18e en douze "secteurs" auxquels seraient affectés les mêmes policiers sur une certaine durée, c'est ce qu'il appelait "la fidélisation".

En réalité, cette évolution n'a été qu'esquissée. En 2002, quand

(Suite page 12)

Quatre commissaires en dix ans

En dix ans, quatre commissaires se sont succédés à la tête de la police du 18e. Le premier, le commissaire Maucourant, a été nommé en 1995 après une longue vacance de ce poste. Il y est resté quatre ans. Lors de la réforme de la police parisienne en

avril 1999, il a pris du galon, étant chargé de superviser la mise en place de cette réforme dans les trois arrondissements du nord de la capitale.

Le commissaire Laville lui a succédé.

Il a quitté l'arrondissement au début de 2002,

remplacé par le commissaire Gibelin.

Celui-ci, en avril 2004, a remplacé M. Maucourant comme coordinateur des arrondissements du nord de Paris. Le nouveau commissaire arrivé alors, et toujours en place, est Jean-Paul Pecquet. ■

Vous avez dit police ?

Le "contrat local de sécurité"

(Suite de la page 11)

la droite est revenue au gouvernement, le nouveau ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, a défini son orientation et ce n'était plus la "proximité" : il voulait une police "d'investigation et d'intervention".

De cette réforme de la police parisienne abandonnée à mi-chemin, il reste cependant plusieurs innovations positives.

Une direction unique

D'abord une simplification du fonctionnement.

Les commissariats de quartier dépendent maintenant du commissariat central d'arrondissement et non plus d'une lointaine direction de la police judiciaire. En outre, dans le bâtiment du 34 rue de la Goutte d'Or (qui reste affecté prioritairement au district de police judiciaire), a été basé cependant un "service d'accueil, de recherche et d'investigation judiciaire" dépendant du commissaire du 18e.

Conséquences : pour la police, une unité de commandement qui permet une meilleure utilisation des moyens. À noter : une régularité accrue des patrouilles en voiture (notamment la nuit). À noter aussi, depuis quelques mois, l'apparition spectaculaire de patrouilles en vélo, très remarquées par les habitants.

Pour les autres acteurs de la vie locale (mairie, services sociaux, etc.), la nouvelle organisation permet d'avoir un interlocuteur bien défini. Pour le public, un accès plus facile aux services de police – et de fait on entend maintenant moins souvent des gens se plaindre d'avoir été "baladés" d'un bureau à un autre, ou signaler des refus d'enregistrer les plaintes.

On a noté également, de la part des commissaires qui se sont succédé dans notre arrondissement, un souci de ren-

contrer et d'écouter les habitants, notamment dans de multiples réunions.

Enfin, cette nouvelle organisation a aidé à l'élaboration d'un "contrat local de sécurité" qui définit des objectifs correspondant à des situations précises. (Voir article ci-contre.)

Les effectifs ont augmenté

Les effectifs de policiers ont considérablement augmenté depuis dix ans, particulièrement durant la période où Daniel Vaillant a été ministre de l'Intérieur. Il y a eu un reflux par la suite. Mais, si l'on compare le nombre de policiers au nombre d'habitants, notre arrondissement reste privilégié par rapport à beaucoup de communes de banlieue.

Mais la question des effectifs de police dans le 18e ne peut pas être examinée uniquement en rapport au nombre d'habitants. Car l'arrondissement (il n'est pas le seul à Paris dans ce cas) voit affluer régulièrement des foules venues d'ailleurs : touristes à Montmartre, visiteurs des Puces à la Porte de Clignancourt, usagers du marché Château-Rouge et de ses commerces de produits africains et antillais, etc.

Il faut ajouter aux policiers le corps d'agents de sécurité créé par la Ville de Paris (les "casquettes à damiers") qui, sans être une "police municipale", accomplit des tâches confiées auparavant à la police nationale, principalement dans le domaine de la circulation, du stationnement, de la sécurisation des sorties d'écoles. Ce qui permet aux policiers de dégager du temps pour d'autres tâches.

Signalons également la présence d'agents de médiation (voir notamment page 16) qui ont un rôle fondamentalement différent de celui de la police, mais qui contribuent eux aussi au calme et à la sécurité dans les quartiers.

Noël Monier



En avril 2002, le commissaire du 18e d'alors, M. Gibelin, et la maire du 18e d'alors, Annick Lepetit, signent le "contrat de sécurité d'arrondissement".

En avril 2002, à la mairie du 18e, un "contrat de sécurité d'arrondissement" a été signé solennellement par le préfet de police et le commissaire du 18e, la maire du 18e, une représentante du procureur de la République, un autre de l'Éducation nationale, etc.

Objectifs affichés : créer une "culture de partenariat" entre les services municipaux, la police, et tous ceux qui concourent à l'amélioration de la qualité de vie et de la tranquillité ; des mesures de prévention au plus près du terrain ; une meilleure coordination entre la police et les établissements scolaires pour faire face aux problèmes éventuels ; des actions préventives en matière de toxicomanie auprès des jeunes et des actions de médiation pour réduire les nuisances qui peuvent être causées par les toxicomanes ; la mise en place de dispositifs d'aide aux victimes ; une commission locale de sécurité réunissant régulièrement les acteurs concernés afin qu'ils confrontent leurs points de vue.

Tout n'a pas été totalement réalisé. Néanmoins, estime Serge

Fraysse, adjoint au maire du 18e chargé des questions de sécurité, «cette démarche porte des fruits».

«La police a joué le jeu, nous dit-il. Elle accepte de discuter avec les clubs de prévention ("éducateurs de rue"), avec les enseignants. Bien entendu, il ne s'agit absolument pas de partager des informations sur les personnes, mais de discuter ensemble des situations concrètes. La police, la municipalité, les services sociaux, des associations spécialisées, participent à la commission locale de sécurité qui se réunit au minimum deux fois par an. Je crois que ça permet à tous de mieux intervenir, chacun dans son domaine.»

Cette coordination a été utile, par exemple, pour régler sans trop d'épreuves de force des problèmes posés par l'antagonisme entre des groupes de jeunes stationnant dans tel ou tel point du 18e et des riverains qui multipliaient les plaintes contre eux. «Dire qu'il n'y aura plus jamais de problème de ce genre serait faux, ajoute Serge Fraysse. Mais on peut espérer que le sujet sera moins conflictuel.»

Quand l'extrême-droite faisait un carton chez les policiers du 18e

En décembre 1995, aux élections professionnelles dans la police, le 18e arrondissement a eu le triste privilège d'être à Paris celui où l'extrême-droite faisait le plus gros score : un tiers des votants. Il y avait à cette époque deux syndicats d'extrême-droite dans la police : la FPIP (Fédération professionnelle indépendante de la police) et un syndicat "Front national police", récemment créé. Dans le 18e, sur 308 suffrages exprimés (et 513 inscrits), la FPIP obtenait 70 voix (soit

22,73 %) et le FN 32 (10,39 %).

Cependant les autres syndicats se montraient rassurants : «C'est un vote de contestation, nous expliquait un responsable du Syndicat général de la police. En réalité, ces deux syndicats n'ont que très peu d'adhérents dans cet arrondissement.» La police du 18e venait de traverser une zone de turbulences, elle avait été privée de commissaire pendant presque un an. D'autres policiers évoquaient aussi l'influence personnelle d'un délégué FPIP assez

populaire parmi ses collègues.

Peu après, les tribunaux déclaraient illégal le syndicat FN-Police, un syndicat ne pouvant pas être une branche d'un parti politique.

Aux élections suivantes, en 1998, le FN avait donc disparu. La FPIP, elle, s'effondrait, n'obtenant que 9,13 % des voix, son principal délégué étant décédé entre temps.

Par la suite, les élections professionnelles chez les policiers du 18e n'ont plus attiré l'atten-



Tous les jours à Château-Rouge, les patrouilles de police

«**C**omme ils doivent s'ennuyer !» On ne peut pas s'empêcher de se faire cette réflexion à voir, des heures durant, des CRS ou des policiers tourner en rond, à pied, par groupes de trois ou quatre, entre Barbès et Château-Rouge. Ces effectifs ne sont pas sous l'autorité du commissaire du 18e, ils sont renouvelés constamment, le plus souvent ils ne connaissent rien au quartier. Il ne s'agit pas d'une "police de proximité".

Ce n'est pas nouveau dans ce quartier. Mais autrefois, c'était par périodes, lorsque la préfecture de police craignait des troubles – et surtout, infailliblement, à chaque fois qu'approchaient des élections.

«Il faut montrer des uniformes, parce que ça rassure les gens. Les gens veulent "voir du bleu".» C'est Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur à plusieurs reprises dans le passé, qui expliquait cela sans hypocrisie. La formule a été souvent reprise, et pas seulement par Pasqua. Les ministres de l'Intérieur

successifs, de droite comme de gauche, n'y ont pas dérogé.

Mais aujourd'hui, ce n'est plus seulement en période électorale, c'est presque toute l'année que les grands cars de police stationnent à Château-Rouge et dans les environs.

Pour se désennuyer peut-être, ces patrouilles policières s'en prennent aux vendeurs de maïs à la sauvette, contrôlent des automobilistes ou des jeunes, quelquefois pour un motif précis, quelquefois au hasard, – et presque toujours (chacun peut venir le vérifier) ces contrôles, justifiés ou non, s'adressent à des noirs ou des arabes.

Pendant ce temps, les trafics continuent. Rue Myrha, le deal de drogue est maintenant bien moins actif qu naguère (c'est dû à la rénovation du bâti plus qu'à la présence des forces de police), mais il continue quasiment au grand jour un peu plus loin, sur le boulevard Barbès près du métro Château-Rouge. Les vendeurs de cigarettes de contrebande ne s'attourent plus rue

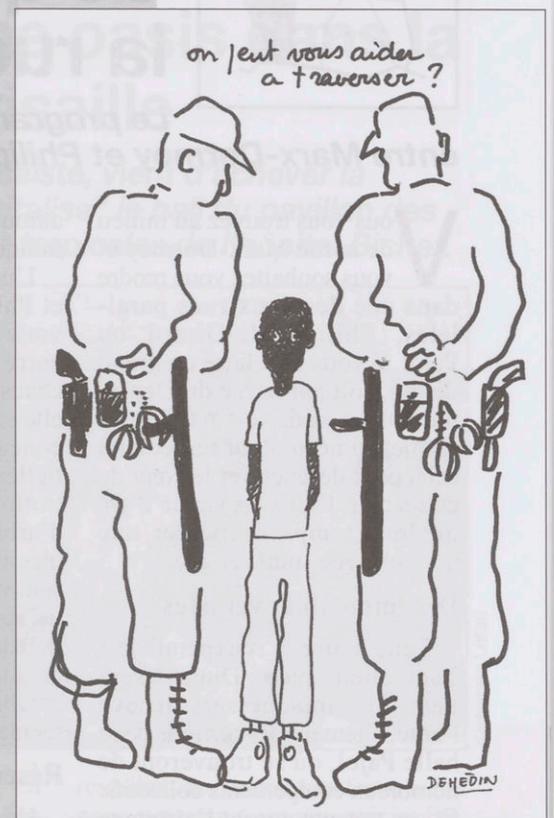
des Islettes, car une série d'interventions policières coordonnées les ont chassés de là, ils sont maintenant près du métro Barbès, proposant inlassablement : «*Malboro ! Malboro !*»

Pour les uns comme pour les autres, ce n'est pas difficile de voir arriver de loin les patrouilles de police et d'attendre qu'elles soient passées pour reprendre leur activité.

Alors, ces forces de police massives, sont-elles efficaces, oui ou non ? Oui, bien sûr. Ce serait terrible si elles ne l'étaient pas du tout. Mais dans quelle mesure ?

Une chose est certaine, nous indique Serge Fraysse, adjoint au maire du 18e : «*À chaque fois que ces patrouilles policières sont supprimées durant quelques jours, le commissaire et le maire reçoivent dans la semaine une pétition d'habitants.*»

Nous ne savons pas si les jeunes beurs ou blacks font, eux, des pétitions pour dire ce qu'ils pensent des contrôles de police qu'ils subissent.



“Bavures” et violences : un inventaire regrettable

Bavures et violences policières : il faut en parler, car cela existe. Nous en avons relaté quelques cas dans ce journal. Il arrive qu'on nous en signale d'autres, dont nous ne parlons pas parce que les témoignages ne sont pas assez précis, et parce que nous ne voulons pas faire du “racisme anti-flics”.

Nous savons que les policiers exercent un métier très difficile, qu'ils sont au contact de toutes les violences, de toutes les misères de notre société.

Ils ont le droit qu'on les respecte. Mais ils ont aussi le devoir de respecter les gens. Et quand des cas de violences policières illégitimes sont portés au grand jour, qu'on ne vienne pas, pour les excuser, faire la comparaison avec les voyous ! Les violences et les malhonnêtetés des voyous doivent être réprimées, et c'est justement pour cela qu'on paie une police. Alors peut-on admettre que des policiers pratiquent de la même façon ?

On a le droit d'être exigeant envers la police, comme envers les autres services publics – et davantage, parce que les policiers disposent d'un pouvoir.

Des gaz dans le café

Nous ne rappellerons pas ici tous les cas relevés depuis dix ans. Nous nous bornerons à quelques-uns dont nous avons eu connaissance, ou qui ont rebondi, ces derniers mois.

Dans la nuit du 1er janvier 2004, à la suite d'un incident mineur (une dispute un peu bruyante, voir dans notre

n° 103 le récit détaillé), des policiers pénètrent dans un café où se trouvent une trentaine de personnes pour une fête de famille, dont des bébés. Après avoir maîtrisé brutalement le patron du café et son frère, ils aspergent toute l'assistance de gaz lacrymogène (alors que l'usage de ces gaz est interdit dans des locaux clos), provoquant des malaises chez plusieurs personnes et nécessitant l'intervention des pompiers. Quelques heures plus tard, un des participants à la fête est trouvé mort d'une crise cardiaque dans l'escalier de chez lui – sans qu'on puisse toutefois établir un rapport formel entre ce décès et l'action des policiers.

Plainte a été déposée à l'IGS. Que croyez-vous qu'il advint ? L'IGS ne releva rien d'anormal dans le comportement des policiers. Mais le préfet de police, sans attendre, avait décrété la fermeture du café (mesure qu'il a le droit de prendre sans aucun jugement), et le patron du café et son frère ont été condamnés (prison avec sursis) pour violences !

Une longue rancune

Si nous revenons sur cette affaire, c'est parce qu'elle a une suite. Elle avait fait grand bruit dans la presse, et la très officielle “commission de déontologie de la sécurité” l'avait citée dans un rapport. Or, un soir de l'été 2005, après une fête familiale d'anniversaire dans ce même café, et alors que le patron nettoyait les lieux, des policiers s'emparent de lui, dressent procès-ver-

bal pour ouverture nocturne illégale et le préfet de police menace à nouveau d'une fermeture administrative. Il faudra des interventions d'élus pour l'empêcher.

Certains policiers ont décidément la rancune tenace !

Pas la moindre excuse

Autre affaire : fin décembre, une habitante de la rue Marcadet se rend au commissariat à la suite d'une convocation qu'elle a reçue. On lui demande d'attendre, elle attend. Longtemps, très longtemps. Finalement elle perd patience, veut s'en aller car elle a un rendez-vous à l'extérieur. Une femme policier fonce sur elle, la saisit au cou, l'étrangle à moitié, on la jette en cellule toute la nuit. Quand elle en sort, elle fait constater une ITT temporaire par un médecin. Cette dame était connue des services de police et, semble-t-il, considérée par eux comme quelqu'un de désagréable. Et, là encore, c'est elle qui est convoquée en justice pour violences à agents ! L'affaire est passée devant le tribunal cet automne, le jugement définitif à notre connaissance n'est pas encore rendu.

Au soir du 21 août dernier, un habitant de la rue Ordener qui rentrait tranquillement chez lui voit soudain des policiers se jeter sur lui, on le menotte, on le fait monter dans un car, il est insulté, frappé violemment à coups de coude. Après une nuit de garde à vue,

il est relâché ; il y avait eu méprise, on l'avait pris à tort pour un consommateur de crack. Mais pas la moindre excuse. Il a porté plainte à l'IGS. Il ne semble pas que sa plainte ait eu d'effet. (Affaire relatée aussi par *le Parisien*.)

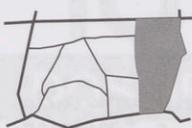
Un de nos amis, habitant du quartier Clignancourt, nous signale avoir vu, de sa fenêtre, un soir de septembre 2005, un passage à tabac en règle d'un homme par un groupe de policiers. Il ne sait ni l'origine de l'affaire ni la teneur des paroles échangées entre l'homme et les policiers, mais il nous dit avoir été profondément choqué par le déchaînement de violence auquel il a assisté.

Un vendeur de fleurs

On nous rapporte le récit d'une femme qui, revenant du théâtre le 20 septembre au soir, passant rue Caulaincourt, voit un vendeur de fleurs dans la rue assailli brutalement par un groupe de personnes en civil. Elle cherche à s'interposer, s'aperçoit que ce sont des policiers, elle est elle-même plaquée au sol, frappée, menottée, gardée à vue toute la nuit au bâtiment de police rue de la Goutte d'Or, où on lui refuse de prendre ses médicaments (car elle est malade). Son médecin traitant lui prescrira un arrêt de travail de huit jours... mais, une fois encore, c'est elle qui est convoquée au tribunal en novembre pour “violences à agents”.

Elle reconnaît qu'elle a proféré “des insultes anti-flics”, mais cela justifiait-il le traitement qu'elle a subi ? ■

Chapelle



Ce que sera la percée entre la rue Marx-Dormoy et la rue Pajol

Le programme de la future nouvelle rue se précise. Les travaux du premier tronçon, entre Marx-Dormoy et Philippe-de-Girard, devraient commencer au milieu de 2006.

Vous vous trouvez au milieu de la rue Marx-Dormoy et vous souhaitez vous rendre dans une des deux rues parallèles, Philippe-de-Girard ou Pajol. Il vous faut faire un grand détour, soit par la rue du Département au sud, soit par la rue Riquet au nord. Pour remédier à cela, pour désenclaver le cœur de ce secteur, l'idée est venue il y a quelque temps de percer une nouvelle rue transversale.

Des immeubles vétustes

Cette nouvelle rue (parallèle à l'actuelle impasse Dupuy) sera bien utile lorsque sera achevé l'aménagement des terrains de la halle Pajol, où se trouveront de nombreux équipements collectifs. Et ces travaux auront l'avantage de permettre la réhabilitation du bâti dans une zone où existent actuellement beaucoup d'immeubles vétustes, voire insalubres.

La nouvelle voie de communication comportera deux tronçons (voir le plan, les immeubles qui seront réhabilités ou reconstruits

autour de la nouvelle voie y sont indiqués en gris clair).

L'un des tronçons, entre Pajol et Philippe-de-Girard, sera une vraie rue, d'une largeur variant entre 10,50 m et 12 m. Mais la chaussée ne fera que 4 mètres et elle sera en sens unique. Elle est conçue pour être utilisée essentiellement par les riverains. Les trottoirs seront larges et plantés d'arbres. Beaucoup des immeubles entourant cette nouvelle voie sont vétustes et seront, soit démolis, soit réhabilités. En bordure de la rue nouvelle, il est prévu notamment la construction d'une crèche de 60 berceaux, de logements et d'ateliers d'artistes.

Réservé aux piétons

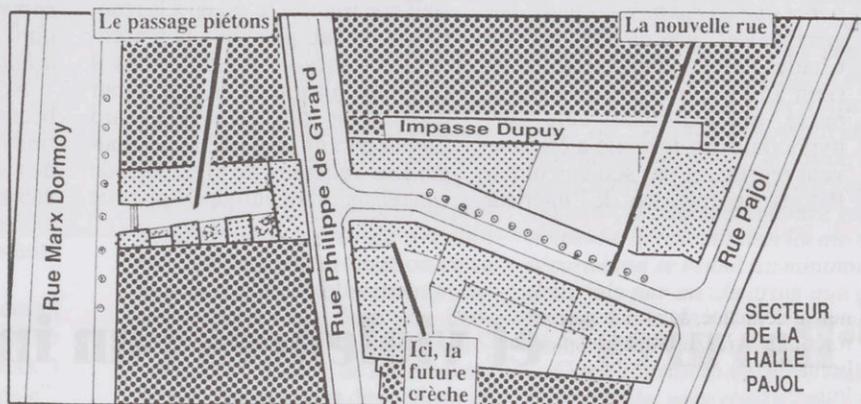
L'autre tronçon, entre Philippe-de-Girard et Marx-Dormoy, sera réservé aux piétons et s'ouvrira, côté Philippe-de-Girard, par un passage sous porche.

C'est ce tronçon, entre le 54 rue Marx-Dormoy et le 83 rue Philippe-de-Girard qui sera réalisé le

(Suite page 15)



L'entrée du futur passage, côté rue Marx Dormoy, selon le projet de l'architecte.



Vient d'ouvrir : un Hôtel Kube givré, carré, étoilé

C'est dans la petite rue qui s'appelle passage Ruelle, près du métro La Chapelle, que s'est ouvert le dernier hôtel parisien 4 étoiles très à la mode. La presse du moment en parle, ou en a déjà parlé, ou alors en parlera.

Le Kube Hôtel, c'est son nom, est l'œuvre de Jérôme Foucaud. Ce trentenaire est déjà bien connu pour avoir monté il y a un an, à République, un autre établissement tout aussi luxueusement à la mode.

Là où on ne l'attend pas

L'homme est réputé pour les choix géostratégiques des emplacements de ses affaires. Il va là où personne ne l'attend, et totalement à contre courant de l'environnement initial. Comme c'est le cas ici dans le quartier de La Chapelle. Grossière provocation ou démarche étudiée ? Il a malheureusement été impossible d'interroger à ce sujet ni le taulier, ni ses collaborateurs, puisque personne n'a donné suite à nos demandes d'entretien.

Le Kube Hôtel est installé dans l'ancien siège social des Brasseries de La Meuse. Ce magnifique immeuble, propriété de la société Les



Dans un beau bâtiment, autrefois siège social des Brasseries de la Meuse...

Hôtels de Paris, a longtemps été abandonné. En 2003, une soixantaine de squatters avait investi les lieux. Ils en ont été délogés par les forces de l'ordre au cours de l'été qui a suivi. Une fois le lieu sécurisé, avec le soutien de la mairie du 18^e, les travaux ont repris pour permettre une exploitation rapide.

Le résultat offre, depuis le 16 novembre, un hôtel moderne et original, reparti en 41 chambres, deux bars, deux salles de projections et une salle de fitness. Les chambres sont sur-équipées. Le dernier étage abrite les suites avec terrasses privées. L'un des deux bars est le fameux Ice Kube, tout de glace revêtu. Une première

dans la capitale, paraît-il. Tout en long et maintenu à - 5 degrés, l'Ice Kube est un gadget glacé, dans lequel le client chaudement équipé boit, à volonté, de la vodka, dans des verres appropriés. Cet appât commercial séduit beaucoup, puisqu'il est souvent complet.

«Des jeunes qui consomment»

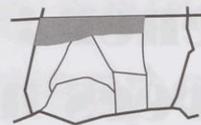
Le Kube Hôtel s'adresse aux Kubers, c'est-à-dire «des jeunes à fort pouvoir d'achat, qui consomment vite, voyagent beaucoup et qui sont réceptifs au design et à la technologie», explique Jérôme Foucaud dans les colonnes d'un hebdomadaire. Il mise sur la proximité des gares de l'Est, du Nord et de l'aéroport de Roissy pour attirer la clientèle souhaitée. Les prix des chambres sont compris entre 250 et 750 € la nuit. Ce n'est pas extravagant pour un hôtel de cette norme.

Mais, comme le rappelle un internaute sur un blog dédié au quartier Torcy-Évangile : «Une nuit dans une suite est le prix d'un loyer pour un petit appartement dans le quartier...»

Julien Boudisseau

□ Hôtel Kube, 1-5, passage Ruelle. 01 42 05 20 00. www.kubehotel.com

Porte Montmartre



À l'hôpital Bichat, une oasis dans la grisaille

Éric Soulier, peintre mosaïste, vient d'achever la fresque d'émail qui "revitalise" le hall du pavillon des maladies infectieuses et tropicales de l'hôpital Bichat.

Éric Soulier et ses collaboratrices devant une partie de leur décor.

Une cabine de téléphone rouge, en mosaïque, entoure le vrai téléphone.



À peine entré dans l'édifice, on aperçoit un soleil. Brûlant. Ses rayons dorés et son visage serein surprennent. Puis, on oublie - presque - l'ambiance aseptisée de l'hôpital. Voici : *Le chant du monde* d'Éric Soulier, 95 m² recouverts de mosaïques colorées et d'images vibrantes. Le mur qui entoure les guichets vitrifiés de l'accueil ressemble à des cartes postales grandeur nature, qui à travers l'émail nous racontent une histoire. Avec, pour préambule, un mur de bonjours. De l'espagnol au tibétain, de l'esperanto à l'apache indien ("Haomitakda !") pour ceux qui ne le sauraient pas), on en compte dans vingt-cinq langues différentes. Deux patients assis sur un banc, "perf" au bras et cigarettes au bec, s'amuse à deviner la provenance de chacun d'eux. «C'est du grec, je te dis. J'y suis déjà allé», soutient l'un.

Une mélodie secrète

Puis, la Terre vue à travers un hublot, «comme si on était à bord d'un vaisseau spatial», raconte Éric. La Lune, Saturne, une étoile filante... depuis le cosmos, les paysages défilent. L'Angleterre avec sa cabine téléphonique rouge (qui entoure en trompe-l'œil le vrai téléphone), Paris, sa tour Eiffel et son Sacré-Cœur, puis une prairie verdoyante qui gambade dans la nature. Sur une autre partie du mur, une banquise et ses pingouins "fondent" sous la chaleur du sable et des pyramides égyptiennes. On croise un chef indien, une mère et son enfant. Le voyage se termine sur une note iodée avec la mer, son écume, ses poissons multicolores.

Avec humour et dérision, cette fresque touche l'intime. Tendresse, force, sagesse, liberté... si des images symboliques, parfois mystiques,

réveillent des sentiments forts, «elles ne parlent pas d'espoir», précise Éric Soulier. Pour lui, il s'agit d'«un lieu vibratoire où l'on se revitalise», «une mélodie secrète» propre à chacun. Elle est rythmée tout du long par une frise aux formes sinusoïdales qui renforce son unité et sa musique.

Trente-cinq couleurs d'émail

Pour obtenir la subtilité de ces dégradés, Éric Soulier disposait d'une palette de trente-cinq couleurs d'émail différentes provenant du Portugal. Il en aura fallu au total environ 135 m². Et pas moins de vingt mois de travail.

Inutile de rappeler qu'il s'agit là d'un travail de grande précision - et surtout de patience. Pour un ordre d'idée, la tour Eiffel qui sur cette œuvre mesure environ 50 cm, a pris au minimum quinze jours. Il faut limer le morceau qui peut éventuellement s'encaster, voir s'il rentre, limer encore...

Les deux tiers du projet ont été effectués par des artistes dans le cadre de chantiers artistiques d'insertion animés par Éric Soulier. C'est grâce au financement de l'association MAEH (Mouvement pour l'amélioration de l'environnement hospitalier) et à son équipe, Corinne Soulier (sa cousine) et Nathalie Hallier, que la dernière partie a pu être achevée.

Mission accomplie. Le hall du pavillon des maladies infectieuses (entre autres le sida) et tropicales de l'hôpital Bichat n'a plus rien à voir avec le côté glauque de l'hôpital. Il respire et les patients peuvent s'évader un instant, penser à autre chose que leur maladie. A Éric Soulier de conclure : «C'est une œuvre "solide" faite pour durer longtemps.»

Hélène Claudel

(Suite de la page 14)

premier. Les travaux démarreront dès 2006, probablement juste avant les vacances, pour s'achever fin 2007. La Ville de Paris s'est rendue propriétaire de l'ensemble des terrains et bâtiments concernés. L'enquête publique a eu lieu et le permis de construire est enregistré.

Il s'agit, pour ce tronçon, d'une opération "mixte" : une partie démolition et reconstruction, une partie réhabilitation des immeubles. Notamment, l'immeuble du 83 rue Philippe-de-Girard, qui constitue un témoignage de l'architecture des faubourgs de Paris au XIXe siècle, sera conservé mais réhabilité, le porche existant permettant l'accès à la voie piétons.

Du côté de la rue Marx-Dormoy, sur l'emplacement d'une partie du 54, devraient être construits 31 logements pour étudiants et un local d'activité en rez-de-chaussée.

Les travaux de l'autre tronçon (entre Philippe-de-Girard et Pajol) devraient s'échelonner entre mi-2006 et début 2010.

Restera à trouver un nom à la nouvelle rue. Déjà une consultation des habitants, lancée par un responsable du MRAP local, a eu lieu (on a proposé, entre autres, rue du Partage, de l'Espoir, de l'Avenir, de la Liberté, du Bonheur... rue Mosaïque, rue Woody Allen ou même rue Toussaint-Louverture...) mais ce sera à la municipalité de décider. ■

Rue des Fillettes :

Une heure d'attente avant de voir Jospin

Les journalistes étaient priés de rester à la porte, dans la rue. Le 5 novembre, Lionel Jospin signait son livre *Le monde comme je le vois*, dans les locaux du Centre de formation d'apprentis de la rue des Fillettes (où ce samedi-là les élèves n'avaient pas classe), à l'intention des militants et sympathisants socialistes. Ils étaient venus très nombreux et, avant d'accéder à la table où "Lionel" a dédié, sans flancher, environ mille livres, il fallait compter une bonne heure de queue dans les couloirs du bâtiment.

Jospin, on le sait, est adhérent de la section PS Chapelle-Goutte d'Or, bien qu'il n'habite ni ne travaille dans le 18e. C'est une des particularités du PS : chacun peut adhérer à la section de son choix, n'importe laquelle - et cela d'ailleurs suscite parfois des contestations internes.

Les adhérents de Chapelle-Goutte d'Or étaient donc là, ceux des deux autres sections du 18e aussi, et encore du 17e et de pas mal d'autres arrondissements, venus parfois en groupe ou en famille.

Malgré la longueur du temps d'attente, il n'y a pas eu de grogne. Pas de favoritisme non plus : on a vu par exemple Didier Guillot, principal responsable de la section Montmartre-Clignancourt (section "JBC", Jean-Baptiste Clément) et plusieurs conseillers d'arrondissement faire la queue comme tout le monde...

Mais ceux qui auraient voulu disposer d'assez de temps pour discuter un peu avec l'ancien premier ministre ont dû se contenter d'un mot et d'un sourire. Les journalistes, qui avaient attendu la fin de la séance, trois heures et demi plus tard, n'ont pas eu beaucoup plus.

Chorale d'enfants à Charles Hermite

Objectif 18 vient de lancer une chorale d'enfants du quartier Charles Hermite, chorale ouverte aux petits dès 6 ans, l'âge de savoir lire... mais cela ne signifie pas qu'elle soit interdite aux grands, aux adultes même. Et c'est gratuit.

Pour l'instant, elle compte une douzaine d'enfants qui répètent tous les vendredis soirs (18 h) au

46 boulevard Ney, avec un professeur de musique. La chorale se spécialise dans les variétés, la musique actuelle que les enfants aiment et connaissent...

Ces derniers, ravis mais étonnés, ont appris qu'il fallait travailler dur pour savoir chanter bien. ■

Objectif 18 : 3 rue Emile Bertin. Tél : 01 42 09 50 78.

Le 2 rue Buzelin a été évacué

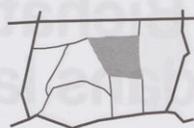
Dans sa politique de résorption des immeubles insalubres, la municipalité du 18e s'est fait une règle de s'opposer aux expulsions des habitants de ces immeubles tant qu'on ne leur aura pas proposé un relogement (sauf, bien sûr, en cas de péril imminent). Nous citons, dans notre dernier numéro, l'exemple de l'immeuble du 2 rue Buzelin, insalubre, dont tous les habitants avaient été relogés sauf quelques occupants sans-papiers. Car la loi n'autorise pas les offices d'HLM à louer à des

sans-papiers, et c'est ce qui empêchait d'entamer une réhabilitation en profondeur.

Le 28 octobre, alors même que notre dernier numéro était sous presse, la police a cependant procédé à l'expulsion des deux derniers occupants de l'immeuble, qui s'est faite sans incident.

Le même jour, un autre immeuble insalubre a également été évacué, 14 rue Marcadet. Il n'y restait qu'une seule famille qui a été relogée provisoirement en hôtel. ■

Simplon



Rue Ordener : le mur au-dessus des voies ferrées ne cesse de se transformer

À la limite de la Goutte d'Or et du quartier Simplon, au-dessus des voies ferrées du réseau Nord, il y avait jadis un long mur gris et triste. À l'été 2000, en quelques semaines, il s'est éclairé de couleurs vives. Dans le cadre de l'opération "Les jeunes font l'an 2000", l'association *De même nature* avait obtenu le feu vert pour le décorer, et faisait appel pour cela à des jeunes du quartier et à des artistes "grapheurs" ou "muralistes" confirmés. Ce fut, sur 300 mètres de long (15 mètres pour chaque artiste), une série d'images et de scènes très diverses.

Mais le propre de ces peintures murales, c'est d'être éphémères. D'autres peintres et grapheurs ont, au fil des mois, superposé leurs

propres créations aux œuvres des premiers auteurs. Certaines images ont été recouvertes plusieurs fois...

On peut distinguer deux phases. Il y a eu, en 2004 essentiellement, une grande vague de "graph" dessinant de gigantesques signatures ornées. Et puis, cette année, on a commencé à voir réapparaître des scènes figuratives, mais pour la plupart d'un caractère très différent de celles de l'origine. Alors qu'en 2000 beaucoup d'endroits du mur présentaient des scènes bucoliques fraîches et plutôt joyeuses, on voit actuellement apparaître des monstres, des démons, plutôt inquiétants. Signe des temps ?

Photos Florence Delahaye et Nicolas Gallon

Nicolas Gallon



À gauche : le long mur gris tel qu'il était autrefois...

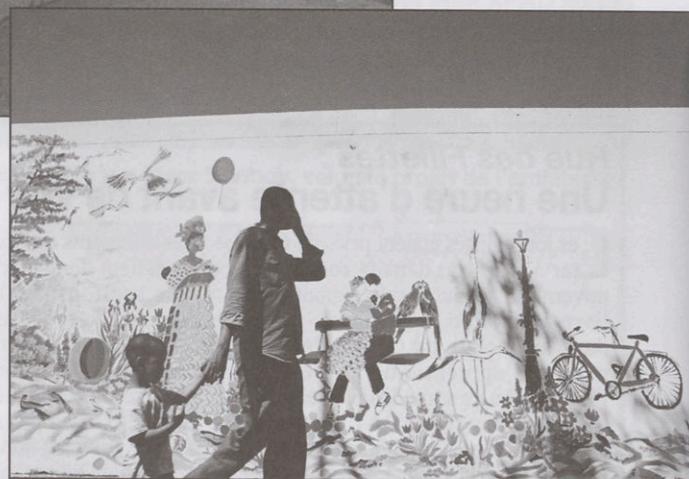
Ci-dessous : en 2000, les "Mosko" à l'œuvre, dessinant une scène de la savane avec ses animaux.



Florence Delahaye

Ci-dessus : Au-dessus d'un grand fouillis de signatures stylisées, on voit encore les oiseaux de la peinture des Mosko (voir photo ci-contre) qui, eux, n'ont pas été recouverts...

À droite : Une autre des fresques peintes en l'an 2000 (chaque artiste avait droit à 15 mètres de mur) : celle, de style naïf, de Geneviève Bachellier.



Florence Delahaye



Florence Delahaye

Vous voulez nous soutenir ? Abonnez-vous !

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Je m'abonne pour un an (onze numéros) : 22 € | <input type="checkbox"/> Je me réabonne pour un an (11 numéros) : 22 € |
| <input type="checkbox"/> Je m'abonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 38 € (22 € abonnement + 16 € cotisation) | <input type="checkbox"/> Je me réabonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 38 € (22 € abonnement + 16 € cotisation) |
| <input type="checkbox"/> Je souscris un abonnement de soutien : un an 80 € (22 € abonnement + 58 € cotisation) | <input type="checkbox"/> Abonnement à l'étranger : 25 € |

OFFREZ UN ABONNEMENT
C'EST SYMPA



Remplir en lettres majuscules et envoyer avec le chèque à l'ordre de "Les Amis du 18e du mois", 76 rue Marcadet, 75018 Paris :

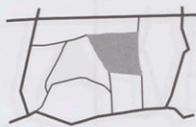
NOM : Prénom :

Adresse :

..... Date :

Si vous souhaitez recevoir une facture, veuillez cocher la case ci-après :

Toute correspondance concernant les abonnements (changement d'adresse, réclamation, demande de facture, etc.) doit être envoyée par écrit. Merci.



“Sectes” : une manifestation rue de Clignancourt

Ils étaient une centaine (nous avons compté 97 personnes), le 9 novembre, à l'angle de la rue de Clignancourt et du boulevard Ornano, à manifester avec des banderoles où on lisait : «Liberté spirituelle», «Non à la police de la pensée», «Libre choix thérapeutique»... Une centaine, membres de mouvements qu'ils appellent “religions minoritaires” ou “thérapies alternatives” et que d'autres nomment “sectes”. C'est cette dénomination de “sectes” qu'ils contestaient.

Ils en avaient particulièrement contre l'ADFI (*Association de défense de la famille et de l'individu*) qui s'est spécialisée dans l'information sur ces “sectes” et s'emploie à démontrer leur nocivité. L'ADFI a son siège dans notre arrondissement, 130 rue de Clignancourt (voir *Le 18e du mois*, septembre 2005), c'est pourquoi c'est là qu'avait lieu cette manifestation.

Subventions

En France, où la liberté de conscience est reconnue par la loi, les “sectes”, “religions minoritaires”, ou quelque nom qu'on leur donne, ne sont pas interdites. S'il y a eu parfois des poursuites judiciaires contre l'une ou l'autre, c'était sous des incriminations de droit commun : exercice illégal de la médecine, non-assistance à personne en danger, mise en danger de la vie d'autrui, abus de faiblesse, voire escroquerie.

Cependant, selon les organisateurs de la manifestation, l'État ne respecte pas la neutralité. La preuve : il assure la plus grande part du financement de l'ADFI. En effet, l'ADFI reçoit des subventions publiques, comme beaucoup d'associations.

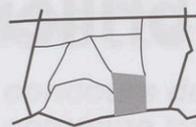
La police n'a pas laissé les manifestants arriver jusqu'au siège de l'ADFI, les cantonnant plus bas dans la rue de Clignancourt. Slogan des manifestants : «L'ADFI, ça suffit, pas de subvention pour la délation». Une des banderoles proclamait : «Dissolution de l'ADFI», ce qui paraît un peu contradictoire avec l'exigence de la liberté d'opinion.

Débat à la mairie

• Rappelons qu'un CICA (comité d'information et de consultation d'arrondissement) a débattu le 30 mars dernier à la mairie du 18e de cette question des “sectes”. Le compte-rendu vient d'être réalisé et est à la disposition des associations membres du CICA.

Dans le 18e, à notre connaissance, se trouvent des locaux de trois mouvements parfois qualifiés de “sectes” : “Élan vital”, “RUEN” et “Témoins de Jéhovah”. Et “l'Église de scientologie” a son siège tout près de notre arrondissement, rue Legendre dans le 17e arrondissement.

René Molino



Une soirée avec les correspondants de nuit

Dans le quartier Château-Rouge – Goutte d'Or, parfois appelé “le plus chaud de la capitale”, de jeunes médiateurs remplissent une mission de service public indispensable. Reportage.



Thierry Nectoux (www.chambrenoire.com)

Quatre des “correspondants de nuit” dans leur local.

Sur le papier, les correspondants de nuit du secteur Château-Rouge Goutte d'Or sont des médiateurs chargés de la veille sociale et technique auprès des habitants et de l'environnement urbain. Une lourde définition administrative qui ne signifie pas grand-chose, à vrai dire.

Sur le terrain, ces jeunes gens et jeunes filles sont des fonctionnaires de la Ville de Paris, dévoués et en contact direct avec la population du quartier et qui, de 16 heures à minuit, dans ces rues parfois dépréciées, vont vers les gens, discutent, écoutent et observent. Un service public indispensable, de qualité et accepté de la population.

Les gens les connaissent

Ce soir-là, tout sera bien calme. Les chasseurs de faits divers sensationnels devront repasser. La veille pourtant, nos médiateurs ont dû intervenir lors d'une bagarre qui avait éclaté dans une rue, afin de calmer les esprits. Depuis le mois de septembre, date de leur prise de fonction, ils savent bien qu'aucune soirée ne ressemble à une autre.

«L'appréhension des débuts s'est vite dissipée. Nous savons faire face aux situations. Désormais, nous sommes visibles sur le quartier et les habitants qui nous connaissent nous saluent ou viennent vers nous», explique Nidam, 26 ans, dont le titre officiel est inspecteur sécurité encadrant. En clair, il dirige et organise chaque soir une équipe de quatre ou cinq médiateurs. Tous volontaires pour venir dans notre arrondissement, ils sont

reconnaisables à leur inesthétique mais nécessaire brassard vert fluo de la Ville de Paris.

Le service est divisé entre les vacations sur le terrain de deux heures chacune, les réunions, les comptes rendus et le suivi des observations. «Nous sommes en régie directe avec les services municipaux. Nous faisons remonter les informations, et eux, ensuite, interviennent», souligne Kelly, 23 ans.

La tournée des rues

Avec Rudy et Bouchra, tous deux âgés de 25 ans, ils entament, avec volonté, une tournée aléatoire qui les mènera du boulevard Barbès à la rue Myrha en passant par les rues Labat, Marcadet, Émile Duployé. Là, où les services publics de jour ont fermé jusqu'au lendemain, où l'on dit que c'est dangereux, ils vont, rencontrent et échantonnent. Ils connaissent les toxicomanes et les sans abris ; les restaurateurs et les commerçants les saluent, un riverain leur lance de loin «Vous êtes utiles, vous !»

Ils relèvent les dépôts sauvages de déchets, notent sur un calepin l'histoire d'une femme qui dit avoir perdu ses papiers, tempèrent l'ivresse d'un voisin fatigué du bruit, engagent le dialogue avec les passants et savent où sont localisés les points sensibles du quartier.

«Il existe un numéro de téléphone que les habitants du secteur peuvent contacter aux heures de service pour signaler tout problème», indique Myriam El Khomri, chargée de mission à la mairie du 18e. Un agent répond à chaque appel et prévient les équipes sur le terrain

de la nature de l'intervention. En cas de conflit de voisinage par exemple, les riverains du secteur peuvent joindre les correspondants de nuit sans faire appel à la police, dont la médiation n'est pas, comme chacun sait, la mission prioritaire.

Jeunes mais responsables

En dépit de leur relative jeunesse, les correspondants de nuit appréhendent les événements avec maturité. Comme on dit, «ils ne se prennent pas la tête» mais ont conscience de leur responsabilité. Certains d'entre eux sont d'origine étrangère. Ils sont les “filles et fils de la République”, pour reprendre une récente expression, ils se sentent tout à fait concernés par la mission qui leur a été confiée et la remplissent avec civisme.

«Ce sont des professionnels de la médiation», poursuit Julien Hegly-Delfour, chargé de mission à la mairie de Paris et chef de projet correspondants de nuit. À 28 ans, ce juriste dirige le dispositif parisien, qui comprend des équipes à Belleville dans le 19e et bientôt dans le 13e. La plupart des correspondants de Château-Rouge l'ont auparavant été dans le 19e. Le salaire moyen tourne autour de 1 200 euros, avec une prime de nuit quasi inexistante.

À la fin de la tournée, il faut remonter au local qui se trouve sur les hauteurs de Montmartre. Un endroit isolé, afin de préserver la quiétude des agents.

Du temps pour les résultats

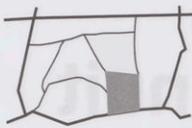
Ils savent bien qu'ils ne feront pas ce travail toute leur vie. Car c'est fatiguant, aussi bien physiquement que psychologiquement. «Nous parlons beaucoup entre nous pour évacuer les choses difficiles que l'on voit», raconte Nidam. À la mairie centrale et à la mairie du 18e, on indique être satisfait. «Leur intégration est excellente. Ils sont un très bon facteur de sécurisation.», dit l'adjoint chargé des problèmes de sécurité à la mairie du 18e.

Le dispositif est en place pour une durée indéterminée... et sans période d'essai de deux ans. «Ce n'est pas une mesurette. C'est un travail qui demande du temps pour avoir des résultats probants», précise Julien Hegly-Delfour.

Julien Boudisseau

□ Pour joindre les correspondants de nuit de 16 h à minuit : Téléphone 01 42 52 86 68.

Goutte d'or



Un site internet fait briller la Goutte d'Or

Sur ce site animé par Pascal, plein d'infos sur le quartier.

Pascal Ferlicot a un petit vélo. Il en a même plusieurs. Rue Myrha, il les attache çà et là avec un fanion indiquant l'adresse du site internet qu'il a créé et qu'il anime : www.lagouttedor.net.

Voici quelques années, Pascal était pâtissier, alors devenir webmaster de son propre site ne s'est pas fait en un éclair. Ce n'est pas non plus dans le Paris-Brest que jaillit l'idée de le consacrer à la Goutte d'Or. Car Pascal est Breton. S'il s'est installé dans le 18^e arrondissement, c'était pour se rapprocher de l'école où il effectuait une formation de programmeur informatique, dans le cadre d'une reconversion professionnelle.

Pour mettre en pratique ses compétences fraîchement acquises, il conçoit d'abord un site où il décrit la vie de son immeuble. Devant l'intérêt manifesté par son entourage et parce qu'il se sent de mieux en mieux dans son quartier, il étend son champ d'observation à l'ensemble de la Goutte d'Or. À sa création en 2003, le site accueille neuf visiteurs par jour, aujourd'hui les connexions quotidiennes avoisinent les 160.



Pascal Ferlicot et l'un de ses vélos, celui qu'il utilise pour se déplacer.

Il dispense des renseignements de proximité sur la vie culturelle, sportive, sociale du quartier... Les passionnés de tai-chi, de salsa, de guitare peuvent y trouver des adresses où pratiquer ces disciplines ; les amateurs de balades y consulter l'annuaire des rues avec un plan, un bref historique et des photos d'antan ; quant aux cinéphiles, s'informer sur les films tournés dans le quartier.

Il y a quelques mois, Pascal a lancé un concours de dessins pour les enfants et de photos pour les adultes. Jusqu'au 15 décembre, un autre concours est ouvert : le site présente une dizaine de photos de la Goutte d'Or, les participants doivent deviner où elles ont été prises.

Don Doudine, marchand de vins de la rue Myrha, s'est joint à l'opération et offrira une bouteille de champagne au plus perspicace. Ce caviste pas comme les autres, en plus de proposer des bons crus, s'intéresse à la production artistique. Dans sa boutique, il expose toiles et dessins et vend des bijoux. En novembre, il a organisé une dédicace du

livre *Sécolène et François* en présence d'un des auteurs de l'ouvrage, Didier Hassoux (journaliste à *Libé* et habitant de la rue Stephenson).

Tout comme la Goutte d'Or, d'autres quartiers de l'arrondissement, tels que Simplon ou Montmartre, ont leurs sites sur la toile.

L'utilité d'un site, c'est aussi que les intéressés communiquent entre eux. Sur le forum de lagouttedor.net, les internautes échangent des conseils, des opinions sur les écoles, la fermeture de commerces, la rénovation, etc. Les amoureux de la glisse sur macadam se donnent des rendez-vous roller. Comme par hasard, Pascal en fait partie. N'aurait-il pas pour devise "Il faut que ça roule" ?

Dernière minute : on a volé un petit vélo de Pascal. Si vous voyez un vélo portant l'inscription "Loulou", téléphonez : 01 55 79 97 80.

Texte et photo Patricia Cherqui

□ www.lagouttedor.net

Sur la Butte : montmartre.net

Site de l'association *Mieux vivre au Simplon* : www.mvs.ouvaton.org

La cave
de Don Doudine

Marchand de vins
38 rue Myrha

Ouvert
du mardi au vendredi
de 16 h à 21 h
le samedi de 10 h 30 à 21 h
le dimanche de 10 h 30 à 14 h
Tél : 01.42.54.98.50



Les Arcavals reviennent et font du cinéma

Après avoir réalisé pendant cinq ans les "Arcavals Rouges du 18^e", parade carnavalesques d'arts de la rue, mêlant amateurs et professionnels, le collectif artistique *Paris-Macadam Les Arcavals* propose une manifestation orientée sur le cinéma, "les Arcavals au Cinéma", du 26 décembre 2005 au 1^{er} janvier 2006.

Ça se passe sous tente, square Saint-Bernard avec, l'après-midi, des ateliers (arts plastiques, nouvelles technologies) puis départs pour des rallyes pédestres, des balades à pieds, à vélo ou en rollers entraînent les participants à la découverte de salles de projections mythiques ou avant-

gardistes, de lieux de tournage et de films cultes, ou de structures souvent plus connues des professionnels que du grand public.

Le 31 décembre au soir, les participants et les habitants du quartier sont invités sous la tente de à venir partager le repas de Saint-Sylvestre.

Participation : 3 € par activité (balades, rallyes, ateliers). Gratuit : adhérents de *Paris Macadam* et habitants de la Goutte d'Or. Inscription obligatoire au 01 46 07 05 08 ou : contact@parismacadam.fr et sur place pendant la manifestation.

□ Paris-Macadam, 18 rue Stephenson.

Clignancourt



Sens unique rue Ordener : le projet va être remanié

Le projet de mise en sens unique d'une partie de la rue Ordener (entre la mairie et la rue Damméont) afin d'y créer des couloirs de bus protégés pour le 60 et le 31, continue de susciter des remous. Une pétition lancée par l'association des commerçants a recueilli plusieurs centaines de signatures. Un des arguments des protestataires est leur refus de voir une circulation importante déviée par les rues parallèles, notamment la rue des Cloys où il y a un square très fréquenté et une école maternelle. Ce projet pose encore d'autres questions, entre autres celle du marché Ordener.

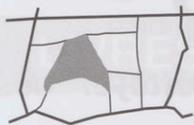
Il a été évoqué à la réunion sur le plan de circulation à Paris, le 2 novembre (voir page 9). Denis Baupin, adjoint au maire de Paris, a indiqué qu'il ne s'agit pour le moment que d'un projet, qui sera remanié pour tenir compte des objections et soumis à nouveau à concertation.

Concertation, concertation...

Mais les gens sont étranges. Nous avons eu copie d'un courrier envoyé par une habitante de la rue Championnet à une dizaine d'élus à ce sujet. Dans ce courrier, diffusé largement dans le quartier, elle écrit : « Depuis début novembre, les habitants du quartier Jules Joffrin - Clignancourt souhaitent connaître le projet "Mobilier 60" dans tous ses détails. Malgré les demandes répétées, ils n'ont pas obtenu satisfaction. Ils ont demandé que le projet soit exposé en mairie et qu'une enquête d'utilité publique soit lancée, avant la tenue du conseil d'arrondissement... »

Or, c'est bien parce qu'une concertation avait été lancée que cette dame et les habitants du quartier ont été informés. Un document imprimé présentant le projet, avec justement tous les détails précis, a été distribué dans deux réunions de concertation : l'une ouverte à tous les habitants du 18^e, le 29 septembre à la mairie, et une réunion du conseil de quartier Clignancourt, ouverte à qui voulait y venir, le 18 octobre. Le 2 novembre, cette dame était présente à la réunion de concertation au cours de laquelle Denis Baupin a indiqué que le projet serait revu et à nouveau soumis au débat. Alors ?

Précisons que ce qu'on appelle *enquête d'utilité publique* est une procédure officielle (assez lourde) prévue dans des cas précis que la loi énumère. Un changement de sens de circulation, la création d'un couloir de bus n'entrent pas dans ce cadre légal. D'ailleurs les réunions de concertation organisées par la mairie touchent certainement beaucoup plus de monde et permettent beaucoup plus le débat qu'une procédure légale d'*enquête d'utilité publique*. ■



Bernadette en son balcon

Lauréate du concours des balcons fleuris 2005, Bernadette Lefebvre cultive la glycine et la capucine rue Duhesme.

Thierry Concord



mon café en regardant mes fleurs.»

Bernadette, en fille du Nord, boit beaucoup de café, est volubile et fière d'exhiber une photo d'elle prise à la mairie du 18^e au mois d'octobre, et aussi une manière de diplôme signé de Daniel Vaillant. C'est sa voisine du troisième qui, l'été dernier, a pris les balcons en photo, le sien et celui de Bernadette, et les a inscrits tous deux au concours des balcons fleuris organisé par la mairie de Paris. Le balcon de Bernadette a gagné le prix, avec en prime un sachet d'oignons de jacinthe et un autre de narcisses jaunes.

Quand on arrive chez elle, on parle donc fleurettes, on farfouille dans les enveloppes soigneusement rangées dans des boîtes à chaussures où sommeillent les graines à venir rapportées par "les copines", des graines de bleuets et même

une mystérieuse graine de plante tropicale à piquant que Bernadette va planter là tout de suite, car, parole de jardinière, «à la sainte Catherine tout bois prend racine».

Planter au petit bonheur

Ça fait quarante-cinq ans que celle que tout le monde surnomme "Nana" fait son jardin. «J'ai commencé un petit peu et les voisins ont suivi. Mais je suis pas ordonnée, je plante au petit bonheur, si ça pousse pas, ça fait rien.»

Et ce balcon est son eden : «parce que ça fait huit ans qu'on n'est pas partis en vacances».

Ça fait quarante-cinq ans aussi que

Bernadette vit dans l'immeuble où, jusqu'à il y a peu, quatre générations de Lefebvre cohabitaient : «Ma mère, moi, ma fille, mon petit-fils.» Les arrière-petits-enfants sont là aussi et le chien Belette et le compagnon de trente ans.

Il règne ici un aimable désordre et toute la place est aux souvenirs d'une vie laborieuse qui a débuté dans les filatures du Nord de la France, à Saint-Quentin. «J'ai commencé à travailler le jour de mes quatorze ans. J'étais tisseuse mais comme j'étais un peu turbulente, on me changeait souvent d'emploi. Alors j'ai tout fait, les étirages, les doublages l'ourdisage. A la fin j'étais très appréciée.» À 20 ans, c'est le grand saut : «Je suis arrivée avec mon paquetage Porte Clignancourt et j'ai pris la loge.»

À la paye, c'était bombance

Bernadette a suivi un amoureux mais, les amours enfuies, il a fallu élever une fille, et travailler comme aide ménagère : «J'allais sur la Butte, il y avait plein de petits vieux, d'ouvriers.»

Il y avait aussi trois ou quatre épiceries, une boucherie, une mercerie-marchand-de-journaux, un tabac, deux boulangeries et «on descendait rue Lepic pour faire le marché parce que de ce côté-là c'était plus facile pour remonter les courses. Je m'occupais de tout, poursuit Bernadette qui a pris sa retraite il y a dix ans. Je prenais les vieux jusqu'à temps qu'ils meurent et j'ai encore des certificats de travail pour ma

bonne conduite.»

À la paie, c'était bombance : «On avait de quoi acheter du lait, des pommes de terre, et à la rigueur des œufs et une petite bouteille de vin.»

Oui mais, Bernadette, d'où vient ce goût pour le jardin ? «De mon grand-père. Mes grands-parents habitaient sur une colline à "la petite forêt" près de Valenciennes et mon grand-père cultivait un jardin, enfin plus exactement un grand potager. Moi j'avais mon carré réservé, planté de pensées et de salades.»

Un petit coin pour les fleurs

«Fallait biner et buter, c'était envahi de chiendents. Chez mes parents aussi, on nous occupait le jeudi et le dimanche dans le potager et c'était pas que pour s'amuser : on passait les cendres, on ramassait le crottin pour mettre dans le jardin. Tout le monde avait son coin. Pour se nourrir, pour l'ordinaire avec des poireaux, des carottes, des pommes de terre, rien de superflu, parfois des fleurs, toujours un petit coin quand même pour les fleurs.»

Désormais, le balcon de Bernadette va sommeiller jusqu'au printemps. On protégera les géraniums lierre sur une planche dans l'arrière cour. Et on guettera l'apparition des premiers muguet.

La jardinière se mettra comme tous les matins à la fenêtre et «si vous passez par là, vous viendrez bien prendre un petit café ?»

Edith Canestrier

Bien sûr, il faudra attendre les beaux jours. Et s'apprêter à lever la tête vers le cinquième étage en passant devant le 56 rue Duhesme. Guetter la glycine qui y fleurit, regarder dévaler du balcon la vigne vierge et les capucines rouges. Promener le regard sur le balcon d'à côté, chez Julien, le petit-fils de Bernadette, où s'épanouissent chèvre-feuille et clématites. Attendre encore le mois d'août pour admirer les roses trémières qui pointent vers le ciel, les œillets d'Inde, les pieds d'alouette et les surfinias pourpres.

C'est en hiver que Bernadette Lefebvre prépare ses matins de printemps : «Mon bonheur est de boire

Les 25 ans de Médecins du monde

Les 4 et 5 novembre, *Médecins du Monde* a soufflé ses 25 bougies. Pendant deux jours, l'organisation humanitaire a ouvert ses portes, 62 rue Marcadet, pour présenter son action au public. Forum, expo photos, lectures de textes, films pour rappeler qu'il y a "des populations oubliées de tous".

Fondée en 1980, l'organisation est née d'une scission de *Médecins sans frontières* au moment de l'initiative très médiatisée "Un bateau pour le Vietnam" qui divisa alors le mouvement. Une quinzaine de médecins issus de MSF, dont le co-fondateur Bernard Kouchner, décident de venir en aide aux "boat people" et créent *Médecins du Monde*. Depuis, l'organisation a été de tous les combats, au nom du "droit d'ingérence",

un concept qu'elle adopte en 1987: Éthiopie, Arménie, ex-Yougoslavie, Somalie, plus récemment Rwanda et Darfour. En France, l'organisation est présente sur le terrain de l'exclusion. C'est en 1995 qu'elle a décidé d'installer son siège social dans le 18^e, dans l'immeuble des anciennes *Galerias Barbès*. Avec un budget annuel de 45 millions d'euros, *Médecins du monde* compte aujourd'hui 300 expatriés, et 2 000 bénévoles travaillent dans l'hexagone. À l'occasion de ses 25 ans, un livre en forme d'hommage intitulé *Missions*, du photographe Gérard Rondeau, compagnon de route des "french doctors" depuis 1989, vient de sortir aux éditions du Seuil.

Sophie Djouder



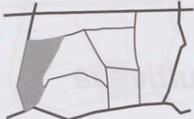
Un peu de Bonthés...

thé et en respectant leur curiosité gustative», raconte ce nouvel arrivant dans l'arrondissement. Avec sensibilité, il propose à sa clientèle plus de deux cents thés, tous sélectionnés et goûtés. Du thé vert japonais au grand classique *Lapsang Souchong*, en passant par les *Perles de Jasmin* ou le fameux *Earl Grey Darjeeling* bio, les variétés proposées sont classiques, précieuses et haut de gamme. «Mes thés sont aussi variés que mes clients.»

Pour parfaire le tout, *Bonthés* propose, comme son nom l'indique, toute une gamme de théières, de tasses, d'encens et même du pain d'épices artisanal. Succulent !

Julien Boudisseau

□ *Bonthés et Accessoires*, 157 rue Marcadet. 01 55 79 76 52. Tous les jours de 10 h 30 à 13 h 30 et de 15 h à 20 h.



La Villa des Arts... à la découpe ?

Transimmeubles, marchand de biens, a racheté les lieux et voudrait "nettoyer" les ateliers d'artistes... et les artistes avec.

Elise Pailioncy



Le bâtiment principal de la Villa des Arts a belle allure, avec notamment de superbes escaliers. De grands artistes ont eu ici leur atelier.

té. Jusqu'au 14 septembre 2005 où les locataires des soixante-dix appartements ont appris que la villa était rachetée par le marchand de biens Transimmeubles. Désarroi et branlebas de combat dans les ateliers d'artistes qui bordent la cour vaste et fleurie, émoi dans les escaliers de style art nouveau, arpentés désormais par "le commercialisateur".

Déjà, rue Custine...

Cette société immobilière s'était déjà illustrée il y a peu par une tentative de nettoyage par le vide de "l'îlot Custine" (un ensemble de 300 appartements que Transimmeubles voulait vider de leurs locataires, mais qui a été finalement préempté par la Ville et racheté par la Caisse des dépôts)...

Le marchand de biens va-t-il donc, à la Villa des Arts, procéder comme à l'ordinaire à une "préparation" pour une vente à la découpe au profit d'un tiers ? On peut le craindre. Laurent Dumas, directeur et fondateur de Transimmeubles, interviewé sur le net, déclare : «*Nous avons une activité de gestion d'actifs pour le compte de tiers.*» Pour l'îlot Custine, le tiers était la banque Natexis banques populaires. Pour la Villa des Arts, mystère.

À la mairie, selon Michel Neyre-neuf, adjoint chargé du logement, «*on est vigilant sur le dossier, mais pour l'heure Transimmeubles se présente comme acquéreur, sous le label SAS Villa des Arts. On n'en sait pas plus.*»

Partez, et vite

Toutefois, selon des locataires rencontrés, le "commercialisateur" propose de l'argent aux locataires pour faire place nette avant la vente. Une artiste peintre par exemple, locataire d'un 50 m² et dont le bail sera échu en 2007, raconte : «*On m'a dit qu'il fallait que je parte le plus vite possible. On me propose 15 000 euros. Ils prétendent qu'ils veulent faire des travaux, installer un ascenseur et me disent qu'il faut que je réfléchisse vite.*» Pour elle, c'est tout réfléchi : «*Ici j'écris, je peins, il y a un calme fou. Bien sûr il y a des travaux à faire dans beaucoup d'ateliers, notamment des installations de chauffage car ici on gèle l'hiver. Mais je n'ai pas les moyens d'aller ailleurs.*»

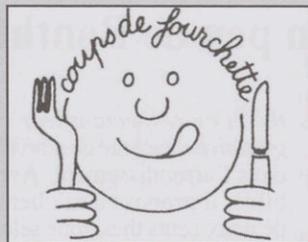
Sur le porche de la Villa des Arts, on peut lire : «*Ici vécut Eugène Carrière, 1849-1906. Dans cet atelier, Verlaine posa pour lui.*» Comme en écho et toujours sur le net, le marchand de biens précise : «*Transimmeubles a acquis une expérience unique pour la réhabilitation des immeubles dans la capitale en apportant une valeur ajoutée grâce à ses compétences dans les négociations des évictions.*» Tout un poème !

Edith Canestrier

C'est là que vécut et travaillèrent Cézanne, Signac, Eugène Carrière, plus près de nous Nicolas Schöffer, etc. Là que Marcoussis peignit les portraits de ses amis : Breton, Éluard, Miro, Le Corbusier... Là que vivent encore une bonne trentaine d'artistes, peintres, photographes, designers. La Villa des Arts a été construite en 1892 et

appartenait depuis à un seul et même propriétaire privé, la famille Guéret.

Sur ce site, une bonne soixantaine d'ateliers ont été bâtis avec des matériaux provenant des pavillons démolis lors de l'exposition universelle de 1889, notamment les charpentes métalliques. Depuis lors, au 15 et 15 bis de la rue Hégésippe-Moreau, tout ne semblait être que calme et séré-



Bon plan et bons petits plats au restaurant du lycée Belliard

Envie de déjeuner ou dîner dans un cadre agréable, de déguster des repas variés et toujours délicieux, servis par un personnel jeune et charmant, très stylé aussi ? Essayez donc un "restaurant pédagogique" et cela n'a rien d'un pensum.

Le lycée professionnel hôtelier du 135 rue Belliard, entièrement rénové d'ailleurs cette année, accueille le public dans ses deux restaurants, le "restaurant d'initiation" et le "restaurant d'application". La nourriture est préparée par les élèves ou apprentis (sections cuisine ou pâtisserie) et les repas sont servis par ceux qui s'apprennent à devenir sommeliers ou chefs de rang, garçons tout de blanc vêtus et jeunes filles en tailleurs bleus.

Les repas du restaurant d'initiation sont plus "simples", moins élaborés que ceux du restaurant d'application mais s'ils sont peut-être plus faciles à réaliser, ils n'en sont pas moins de nature à faire

pâlir d'envie ceux pour qui le réchauffement en micro-ondes est le fin du fin. Prenez en exemple le déjeuner du 21 novembre : œufs pochés en meurette, carré d'agneau en croûte de basilic et gratin dauphinois, petit plateau du fromager et coupe de sorbets. Autre exemple, celui qui est prévu pour le 6 décembre : Mousse de foie gras et ses toasts, filets de perche à l'anglaise avec beurre maître d'hôtel et pommes persillées, bûche glacée au Cointreau. Et cela vous coûte... 11 à 13 euros !

Il ne fonctionne qu'à midi, du lundi au vendredi. En revanche, le restaurant d'application fonctionne aussi les lundi, mardi et jeudi soirs. Les repas y coûtent de 13 à 32 euros selon les denrées utilisés et le degré de sophistication. Vous avez 30 euros à dépenser ? Venez donc y dîner le 12 décembre : huîtres chaudes aux girolles, paupiettes de sole et saumon, filet de bœuf Wellington avec gratin dauphinois, fromages de France affinés, bûche de Noël. Vous voulez revenir le lendemain ? Il vous en coûtera 32 euros mais vous aurez droit à la

terrinerie de foie gras et confiture d'oignons puis une assiette de fruits de mer, un filet de barbu en écailles de légumes, des fromages affinés et enfin un entremets aux marrons glacés.

C'est trop beau. Il y a certainement un os. Seule obligation : la réservation est incontournable, c'est nécessaire pour une bonne gestion des restaurants et cela se fait uniquement par téléphone, entre 8 h 30 et midi : 01 40 25 93 70. La liste des menus de tout le trimestre est à votre disposition à l'accueil. Si vous ne pouvez honorer votre réservation, prévenez vingt-quatre heures à l'avance. Merci.

Les restaurants sont ouverts à 12 h et à 19 h avec une heure limite d'accueil fixée à 12 h 15 et 19 h 15. Ils sont fermés le week-end et pendant les vacances scolaires, c'est bien naturel.

Marie-Pierre Larrivé

□ Lycée professionnel hôtelier, 135 rue Belliard, réservation obligatoire uniquement par téléphone, entre 8 h 30 et midi : 01 40 25 93 70.

Coke et acid-jazz entre Barbès et Porte de Clignancourt

● *Rouge est ma couleur*, bande dessinée de Jean-Christophe Chauzy adaptée d'un roman de Marc Villard. Éd. Casterman. 56 pages couleurs. 13,75 €.

Un deal de blanche qui tourne au rouge sang, des flics et des camés (des flics camés aussi), des junkies repentis, des musicos et puis surtout le destin tragique de David Nolane, ancien soixante-huitard reconverti aux stups dans le 18e, et de Zoé, sa fille, tox en déroute mais drummeuse de jazz géniale.

Rouge est ma couleur avait été écrit en 1996 par Marc Villard qui situait son polar noir dans son quartier de prédilection, partant de Château-Rouge pour



remonter les boulevards Barbès et Ornano jusqu'à la Porte de Clignancourt. Un quartier d'ailleurs largement fantasmé, passé au bitume jusqu'à l'excès.

Jean-Christophe Chauzy, le dessinateur, qui lui aussi vit dans le 18e, a fidèlement adapté l'histoire et suivi le parcours des personnages entre le boulevard de la Chapelle, les rues Myrha,

Doudeauville, Stephenson, Simplon, Duhesme, la Porte Montmartre...

Il a tout aussi fidèlement rendu la désolation de son héros mais il y a ajouté sa patte : ce dessin énervé, volontairement brouillon et sale comme une vie gâchée et ces couleurs heurtées, brutales comme la mort.

M.-P. L.

Anecdotes littéraires sur la Butte

● *Montmartre des écrivains*, par Rodolphe Trouillet. Éditions Bernard Giovanangeli. 220 pages. 30 €.

À moitié vrai, à moitié fantasmé, c'est un usage établi de chanter « le temps de la bohème » littéraire et artistique à Montmartre. Le livre que Rodolphe Trouilleux, secrétaire de la Société d'histoire du Vieux Montmartre, consacre à quelques écrivains qui ont laissé la trace de leurs pas sur la Butte, ne déroge pas à l'usage.

Le Chat noir, Émile Goudeau, Alphonse Allais, Aristide Bruant et Jehan Rictus, Paul Fort, Léon Bloy, Courteline, André Salmon, Dorgelès, Max Jacob, Pierre Reverdy, Mac Orlan, Francis Carco, Marcel Aymé, Céline et quelques autres, toutes les figures emblématiques sont là, dans un livre agréablement écrit et foisonnant d'anecdotes. Il ne faut pas y chercher autre chose.

Sur Max Jacob par exemple, on apprend ici combien de mètres carrés mesurait la chambre où il habitait rue Ravignan, le menu qu'il commandait au restaurant du père Verny, comment il s'habillait, son amitié avec Picasso et Apollinaire, les fêtes du Bateau-Lavoir et bien sûr, plus sérieusement, la vision du Christ qu'il eut un jour et qui décida de sa conversion au catholicisme. Et beaucoup d'autres détails pittoresques. Mais sur ce qui pourrait gêner certains lecteurs, par exemple l'homosexualité de Max, rien ou presque. Et surtout il ne faut pas cher-

cher ici quoi que ce soit qui permette de caractériser sa poésie, l'importance qu'elle a eue au long du XXe siècle, son humour dissimulant une sensibilité à fleur de peau, sa fausse naïveté cachant une science profonde, son goût pour le langage dans tous ses états...

Ou sur Louis-Ferdinand Céline : on saura quelle vue il avait de sa fenêtre, comment il a manqué le Prix Goncourt, son amitié avec Marcel Aymé, le nom de son chat, mais rien sur son style qui a pourtant donné matière à tant de commentaires et tant de polémiques. Quant à ses idées politiques... M. Trouilleux écrit benoîtement : « Pour tenter de renouer avec le succès, Céline publia alors Bagatelles pour un massacre, pamphlet écrit en six mois », et il s'en tient là, ne prend pas la peine d'indiquer le caractère violemment antisémite du livre. Plus loin, pour la période de l'Occupation : « Nous ne reviendrons pas sur sa participation malheureuse au journal *Je suis partout* et sur des écrits détestables. » Et voilà tout. Les tribulations de Céline en 1944 "d'un château l'autre", lorsqu'il suivit en Allemagne les armées nazies en déroute, sont à peine évoquées en deux phrases légères. Évitions de troubler la tranquillité du lecteur...

Pareil pour tous les autres. En résumé, un livre distrayant mais qui ne permettra pas à ceux qui ne connaissent pas ces écrivains d'apprendre qui ils étaient.

N. M.

Le Prix Wepler pour Richard Morgiève

On n'attendait plus que lui pour clôturer la saison littéraire. Le prix Wepler a été décerné, le 14 novembre, à Richard Morgiève pour son roman *Vertig*. Deuxième volet d'un triptyque que cet auteur a contre-courant à commencé avec *Full of Love*. Dans *Vertig*, le personnage, Gérard Mas, lutte contre un virus informatique, dévoré par ses angoisses et ses hallucinations.

Le lauréat a reçu des mains du

président de la Poste, mécène de la manifestation, la coquette somme de 10 000 euros. Le jury composé de libraires associés, de critiques et de lecteurs dont une détenue de la prison de Rennes, a également couronné de la mention spéciale (3 000 euros), Zahia Rahmani pour son livre *Musulman*, un roman sur la quête identitaire.

Le prix Wepler distingue chaque année une œuvre de fiction

“pour ses excès, son audace et son style, loin de la tourmente du circuit commercial”. Cette initiative a été lancée il y a maintenant sept ans par la *Librairie des Abbesses*, elle est financée par la *Fondation La Poste* et la brasserie Wepler, place Clichy, où se déroule la remise du prix.

□ *Vertig*, de Richard Morgiève. Éd. Denoel, 196 pages, 16 €. *Musulman*, Zahia Rahmani. Éd. Sabine Wespieser, 188 p., 16 €.

34 petits éditeurs pleins d'imagination à la Halle Saint-Pierre

Il n'y a pas la “petite édition” et la “grande édition”, mais des petits éditeurs (par le chiffre d'affaires) qui s'opposent à la “grosse édition”. La petite édition est artisanale, souvent créative (mais pas toujours), à distribution souvent confidentielle. La grosse édition est industrielle et souvent plus préoccupée de rentabilité que de créativité – en simplifiant, puisqu'il s'y fait, souvent aussi, de belles choses.

Pour la deuxième fois, à la Halle Saint-Pierre, du 8 au 31 décembre, se tient le *Salon des éditeurs associés* : sept petites (et créatives) maisons d'édition exposent et en invitent vingt-sept autres. Les fondateurs ont de jolis noms : Esperluète, Passage piétons, Points de suspension, Les Oiseaux de passage, Quiquandquoï, Rougerie, Virgile.

Le Salon est marqué par des expositions, lectures, rencontres avec des auteurs, balades sonores avec des comédiens-danseurs-musiciens, un match d'improvisation graphique (samedi 10 à 15 h), une projection (mercredi 14 à 16 h et 17 h, *Manolis*, de Yolande Detez), et pour les enfants un atelier de fabrication d'animaux, une dégustation de chocolat en ouvrant ses oreilles (là, c'est payant, tout le reste est gratuit)...

Des petites visites, parcours thématiques, sont organisées du lundi 12 au vendredi 16, de 11 h à 12 h. On peut se procurer le programme complet à la Halle, ou sur : www.lesoiseauxdepassage.com

et aussi...

Sur la petite édition, signalons aussi : • Un site de recension d'ouvrages : www.sitartmag.com • Un centre de distribution-diffusion de petits éditeurs : Collectif des éditeurs indépendants, 3 rue de Plaisance, 75014 Paris. 01 45 41 14 38.

Rappelons enfin le travail des éditions Tirésias, implantées dans le 18e, rue Letort, que nous avons évoqué à plusieurs reprises.

P.A.A.D. et N.M.

Cycle Conrad à la librairie Le Libre Air

La librairie *Le Libre Air*, 26 rue Eugène Carrière, lance à partir du 3 décembre et jusqu'à fin janvier, un cycle Joseph Conrad (1857-1924). Tous les livres de cet écrivain, peintre d'aventures maritimes et de folies intérieures, y seront disponibles : *Lord Jim*, *Au coeur des ténèbres*, *Fortune...* On peut aussi les commander par téléphone 01 42 59 04 46. La vitrine sera, bien entendu, consacrée à l'écrivain, et Francis Mollet, le propriétaire des lieux, envisage des animations ■

Clodo et porte-parole des clodos

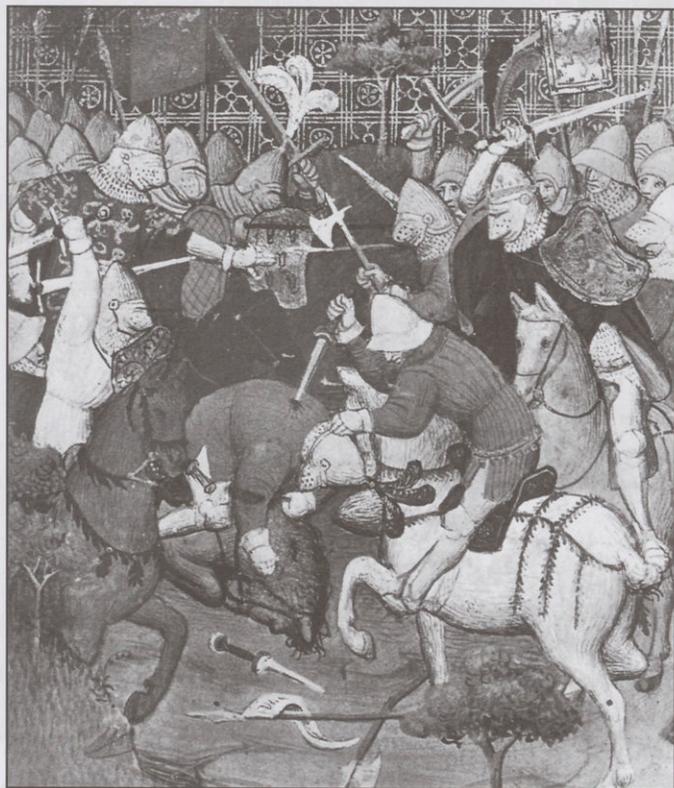
● *Clocheman*, par Jean-Paul Fantou. Éditions Presses de la Renaissance. 281 pages. 18 €.

Enfance et adolescence misérables, début d'insertion quand même et puis le drame : on lui retire la garde de sa fille chérie, et Jean-Paul Fantou sombre dans la cloche, l'alcoolisme, les dérivés... Trente ans dans la rue.

Une rage de vivre toutefois et un déclin, une rencontre avec l'abbé Pierre. Jean-Paul Fantou se bat pour la reconnaissance des exclus, leur dignité, leurs droits. Son combat, ce fut d'abord une grève de la faim de vingt-six jours en 2002, rue Marcadet, devant le siège de la Ligue des droits de l'homme, « parce que les droits de l'homme, c'est un symbole, j'étais sûr qu'ils prendraient fait et cause pour ma lutte et qu'avec leur aide je parviendrais à faire bouger les choses ». Il n'a été que toléré par la LDH mais son action a été médiatisée. Il a pu parler de l'exclusion vécue de l'intérieur. Il a rencontré des responsables. En vain ? De nouveau, il prend la parole dans un livre-témoignage. L'entendra-t-on ? ■

Le drap devient rare, les impôts nombreux

Au XIV^e siècle, lorsque commence cette longue série de conflits qu'on appellera "guerre de Cent Ans", les villages de Montmartre et La Chapelle, et le hameau de Clignancourt étaient prospères (voir dans notre dernier numéro le début de cette série). Un siècle plus tard, ils seront ravagés et l'on verra les loups errer jusqu'aux portes de Paris.



Les chevaliers restaient le principal corps de bataille. Mais leur armement avait évolué. Les armures, formées de plaques articulées, permettraient plus de souplesse qu'autrefois. (Miniature du XIV^e siècle)

Dans les livres d'histoire (voir notre précédent numéro), on date généralement le début de la guerre de Cent Ans du 1er novembre 1337, jour où un messenger d'Édouard III, duc de Guyenne et roi d'Angleterre, apporta à Philippe VI, qui régnait à Paris, un message indiquant qu'il ne le reconnaissait plus comme roi de France. En réalité, comme nous l'avons vu, cette fameuse guerre n'était que la suite d'une série de conflits entre grands féodaux qui duraient depuis une vingtaine d'années.

Forcer les Flamands à choisir

À La Chapelle, on avait eu un signe avant-coureur des hostilités : chaque année, c'est là que se tenait la foire du Lendit, la plus importante foire commerciale d'Ile-de-France. Or, à cette foire, les importations de textiles venant de la grande région productrice, la Flandre, s'étaient brusquement tariées.

Pour les villes flamandes productrices des précieux tissus de laine, Ypres, Gand, Bruges, Lille, les principaux débouchés, les principaux clients étaient en France. Mais elles dépendaient d'une matière première, la laine, venue pour la plus grande part d'Angleterre. Et voilà qu'en 1336 Édouard III avait interdit aux éleveurs anglais de moutons d'envoyer leur laine en Flandre. Le but du roi d'Angleterre était clair : obliger les Flamands à choisir entre leurs clients de France et leurs fournisseurs d'Angleterre.

Il pouvait nourrir quelque espoir. Car, si le

En Angleterre apparaît une armée formée de soldats de métier, archers notamment...

comte de Flandre se trouvait sous la suzeraineté du roi de France Philippe VI et lui était fidèle, parmi la population flamande et chez nombre de grands bourgeois soufflait un esprit de fronde contre l'oppression féodale. Vers 1323, une révolte avait éclaté, menée par les bourgeois de Bruges. Philippe VI, roi de France, accouru au secours de Jean de Nevers, comte de Flandre, avait écrasé les insurgés en 1328. Huit ans plus tard, chez les bourgeois flamands, le ressentiment n'était pas éteint. Édouard III comptait là-dessus.

Reconstruire le mur de Paris

Conséquence de tout cela : plus de draps flamands pour les Français.

Un autre signe ne trompait pas sur l'approche de la guerre : l'augmentation des impôts que le roi imposait à ses sujets. Car Philippe VI, qui sentait venir le moment de l'affrontement, voulait renforcer ses armées et surtout fortifier ses villes – car il savait que les combats se dérouleraient en France, puisque l'enjeu était le pouvoir en France. Et c'était ruineux.

Il fallait en particulier reconstruire le mur qui protégeait le périmètre nord de Paris, quelque part du côté de l'actuel boulevard St-Martin, et qui était en partie abattu.

Lever des impôts, pour le roi, n'était pas simple : la France n'était pas alors une nation unifiée politiquement, mais un assemblage de régions plus ou moins autonomes. Philippe VI était obligé de négocier avec chacun des grands féodaux dont il était le suzerain mais par lesquels il devait passer obligatoirement, ou avec les assemblées régionales, les représentants des villes...

C'est seulement dans son "fief" personnel, principalement en Ile-de-France, qu'il avait les coutées franches. Les villageois de Montmartre et de La Chapelle, plutôt prospères et à qui leur proximité de Paris ne permettait pas d'échapper aux percepteurs royaux, le sentaient durement.

Même la dîme...

Le roi avait contraint l'abbesse de l'abbaye des Dames de Montmartre, qui exerce la seigneurie sur la Butte et sur les champs qui s'étendent jusqu'aux murailles de Paris, à lui reverser une bonne part de ses revenus. Mais l'abbesse, qui doit faire vivre ses soixante religieuses, se retourne aussitôt vers les paysans pour compenser. (Au plus fort des malheurs de la guerre, vers 1410, ce problème ne se posera plus : toutes les religieuses auront déserté l'abbaye pour se réfugier dans Paris.)

Le roi confisque même la "dîme", c'est-à-dire l'impôt du dixième versé à l'Église pour l'entretien des prêtres et des bâtiments du culte. Les villageois essaient de temporiser, ils

pensent que le pape, qui à cette époque siège en Avignon, va protester. Mais le pape fait semblant de croire que Philippe VI collecte cet argent pour préparer une croisade et "délivrer le tombeau du Christ". Les villageois doivent payer... et attendre que le curé se retourne à son tour vers eux, car il lui faut vivre aussi.

À Londres d'ailleurs, il en était de même : dès le milieu de 1336, Édouard III avait fait voter par son Parlement l'autorisation de lever de gros impôts pour renforcer ses troupes et sa marine. Il dut même emprunter de l'argent en donnant comme gage à l'usurier (en l'occurrence, un archevêque) la couronne ornée de fleurs de lys qu'il avait commandée en prévision du jour où il pourrait se faire sacrer roi de France !

Ne sachant rien faire d'autre

Les armées, comment étaient-elles constituées ? Cent vingt-cinq ans plus tôt, à l'époque de Philippe-Auguste, l'armée de France était formée essentiellement des nobles et chevaliers, lourdement armés, avec des armures si pesantes et si rigides qu'une fois tombés à terre ils étaient comme des scarabées renversés sur le dos, incapables de se relever. Ce corps de bataille capital était entouré d'une masse de gens d'armes à pied, portant des piques et des poignards.

Cette piétaille, paysans que les nobles avaient levés sur leurs terres et amenés avec eux, milices communales fournies par les villes et les villages, cette piétaille sans commandement unifié, recrutée dans des régions où l'on parlait toutes sortes de langues différentes, c'est elle pourtant qui avait permis à Philippe-Auguste en 1214 de vaincre l'empereur d'Allemagne et le roi d'Angleterre coalisés, dans la célèbre bataille de Bouvines.

Mais en 1337, il n'en est plus de même. L'armement des chevaliers s'est perfectionné, les armures sont faites de plaques articulées permettant beaucoup plus de souplesse.

En France, l'infanterie est encore constituée de contingents recrutés dans les provinces et les villes à proportion de leur population. Mais en Angleterre commence à apparaître une infanterie de soldats de métier, notamment des corps d'archers fort bien entraînés, qui permettront aux Anglais, dans la première période de la guerre, de prendre l'avantage.

Au fur et à mesure que la guerre va se prolonger, ces compagnies de soldats de métier, combattant pour l'argent et ne sachant rien faire d'autre, se généraliseront, dans le camp du roi de France comme dans celui du roi d'Angleterre.

Cette évolution sera terrible pour la population. Car, dans les intervalles des combats, ou lorsque l'argent manquera pour payer leur solde, alors que des milices paysannes ou villageoises, dans de telles périodes, seraient rentrées chez elles reprendre leurs métiers, les troupes mercenaires, elles, combattront pour leur propre compte, pillant, tuant, rançonnant les populations civiles. Ce seront les trop fameuses "Grandes Compagnies", véritable fléau.

Noël Monier

18^e

SPORTS

Athlétisme : Championnet champion de France

Championnet-sports s'est classé en tête de tous les clubs, catégorie juniors-cadets, aux championnats de France d'athlétisme.



Daniel Corre

• Ci-contre : Après la proclamation du titre de champions par équipes. "Une bande de copains."

• Ci-dessus : Steve Blaszkiewicz, vice-champion de France cadets au lancer du poids.

Le club de Championnet-sports vient d'être sacré champion de France d'athlétisme "promotion", série cadets et juniors. C'est la première fois de son histoire. Les 22 et 23 octobre, une génération d'exception, qui a grandi à Championnet, a réalisé son rêve.

Peut-on parler d'une surprise ? Non : les résultats des années précédentes laissaient entrevoir un fort potentiel. Mais maintenant c'est fait.

Les filles du Paris Basket 18 restent les meilleures

Le Paris Basket 18 a démarré la saison 2005-2006 sur les chapeaux de roues.

Lors du week-end du 11 septembre, l'équipe minimes du PB18 a remporté le tournoi de Maurepas en gagnant tous ses matchs avec un écart moyen de 30 points. Une semaine plus tard, lors du week-end du 17 septembre, le PB18 a remporté le tournoi national d'Auxerre en gagnant tous ses matchs avec un écart moyen de 45 points ; les trophées de la meilleure joueuse et du meilleur entraîneur ont été décernés au PB18.

En championnat de France, à la fin des matches aller, au bout de cinq matches, cinq victoires avec un écart moyen de 63 points !

Cependant l'effectif est moins nombreux que lors de la saison dernière, seules sept joueuses de l'équipe qui a été championne de France (voir notre n° 119) sont encore là. Chaque blessure préoccupe le coach, mais cela peut être compensé par le travail effectué l'an dernier et la maîtrise acquise par ces jeunes filles.

Michel Cyprien

Dès la première journée de compétition, les spécialistes présentaient les sociétaires du stade des Poissonniers comme les grands favoris. Sur les seize équipes qualifiées, le club du 18e dominait et virait en tête, mais non sans frayeurs. Tous les concours (sauts et lancers) auraient pu finir en cauchemar éveillé : excepté Steve Blaszkiewicz, tranquille vice-champion de France cadet du lancer du poids, chaque athlète a tremblé jusqu'au bout de son épreuve.

Des frayeurs

Le samedi et sous des trombes d'eau, Thomas Verro, spécialiste des épreuves combinées, assure en lançant le javelot à 42 mètres... à la sixième et dernière tentative et gagne. Les frères Gaudin-Winer sauvent leur concours au cours des deux derniers essais (triple-saut pour Florian et longueur pour Amaël). La palme de la frayeur revient à Frédéric Bon qui doit enchaîner 400 m haies et saut en hauteur dans la foulée. Les jambes lourdes, il franchit 1 m 80 à son dernier essai et se classe quatrième.

Olivier Bretin, l'un des entraîneurs, en sourit encore : «J'ai été stressé pendant toute la compétition. Rien ne s'est fait dans la facilité.»

Dans la course

Le point fort de Championnet reste les courses. Thomas Verro sur 100 m, Pierre Durrmann sur 1500 m, Frédéric Bon sur 400 m haies et Julien Baccard sur 5000 m marche, terminent deuxièmes de leurs épreuves respectives à trois épreuves de la fin. Rien n'est encore gagné. Mais voilà, Amaël Gaudin-Winer s'impose largement sur 400 m, son frère Florian l'imite sur 800 m, le relais 4 x 100 est parfaitement négocié... Thomas Ver-

ro, dernier relayeur, peut lever les bras au ciel : les "Championnet's boys" sont champions avec un total de 9816 points, reléguant Dreux et Valenciennes à plus de 100 points.

Une bande de potes

Alors, à l'heure d'entonner sur le podium le nouvel hymne non officiel de Championnet, chacun avait le sentiment du devoir accompli. Plus qu'un exploit, c'était une confirmation : celle d'une bande de potes arrivée au sommet.

Le breton Pierre Durmann laisse exploser sa joie, il a atterri au club en septembre 2005. Mis à part Pierre, ces athlètes âgés de 17 à 19 ans se connaissent depuis sept ans au moins. Ils sont passés par la case Laurence Beaugendre, entraîneur de l'école d'athlétisme, pendant leurs années collège. En leur donnant la passion de l'athlète, elle a fait naître un groupe. Les heures de souffrance et de joie, partagées par ses protégés sur tous les stades de France et de Navarre, ont contribué à la victoire.

Ronan Corre et Romain Foliard, les deux remplaçants, illustrent aussi cet esprit d'équipe. Au soir de la première journée de compétition, ils confiaient : «C'est toujours dur de ne pas courir. Mais ce sont les meilleurs qui sont sur la piste. L'important est l'ambiance, la motivation.»

Un coup de chance, cette génération en or ? «Un peu», avoue Steve Blaszkiewicz. «Mais tout repose sur les jeunes dans notre club, rappelle Nicolas Delafosse, neuf ans d'ancienneté. Ils ont donc des responsabilités très tôt et savent les endosser.»

Les champions de France ont déjà repris le chemin du stade des Poissonniers... en route vers le doublé dans un an.

Florent Morgan

LE MOIS DU

18^e

Théâtre

Pour les enfants

Du théâtre pour les bébés, du rap pour les pré-ados, et plein d'autres spectacles

Le festival Goutte de Noël au LMP

L'an dernier, le LMP inaugurait le "festival Goutte de Noël" avec la compagnie "Un brin de thé". Il durait trois jours. Plein succès. Alors, cette année, dix jours.

C'est extrêmement varié. Ça va d'une pièce pour les tout petits, vraiment tout petits, à partir de 8 mois (c'est rare), *Bruissement d'ailes*, une mise en scène toute en douceur faite de mobiles, de marionnettes et de pantins, sous un fond sonore musical (les mercredis 21 et 28 à 10 h du matin), jusqu'à un spectacle de rap pour pré-ados et ados (10-18 ans) par le groupe *Scrod Connexion*, de Barbès (mercredi 21 à 15 h 30).

Entre les deux, le spectacle de chansons de Jean-Laurent Pinot, *Je t'aime, c'est pas un gros mot* (mardi 20, vendredi 23, jeudi 29, vendredi 30, pour les 6 - 10 ans) Et une pièce burlesque du Théâtre du Sajou, *Va noyer ta mer* (jeudi 22 à 11 h 15 et mardi 27 à 14 h 30).

Et, par les Martine à la plage, un mélange de films et de chansons, *Martine au cinéma* (mardi 20). Sans oublier, bien sûr, la pièce montée par la compagnie "Un brin de thé" elle-même, *Méline et le Pirate Hâchdeuzom* (mercredi 21, vendredi 23, mercredi 28, vendredi 30, pour les 5 à 10 ans), ni le groupe *Lavach* (habitué du quartier) qui fera voyager les 6 à 70 ans à travers les musiques d'Europe de l'Est (jeudis 22 et 29), la chanteuse Charlotte, le *Surnatural Orchestra*, etc.

□ Programme complet, horaires, prix : <http://gouttedenoel.free.fr> et brindetthe@yahoo.fr... ou sur place.

Et aussi

■ **Au Ciné 13 Théâtre** : Dès 4 ans, **La star des bestioles** et **Ana Boucle d'Or et les trois ours**. (01 42 54 76 45)

■ **Théâtre de Dix Heures** : **Les contes des mille et une nuits** (dès 5 ans, mise en scène d'Anne Roumanoff).

■ **Au Funambule** : **Samsabor et la plante de l'équilibre**. Dès 3 ans. (01 42 23 88 83)

■ **Au Sudden Théâtre** : **Il était une fois les fables**. Dès 5 ans. Jusqu'au 31 décembre. (01 42 62 35 00)

Au Ciné 13 Théâtre

La Princesse d'Élide, de Molière

● Mise en scène de Jean-Hervé Appéré. Jusqu'au 31 décembre 2005, du mercredi au samedi à 21 h 30 et le dimanche à 16 h 30.

Sieur Molière, vos beaux textes de rire me feront toujours mourir. *La Princesse d'Élide* en est une fois encore l'illustration. Tombé dans les oubliettes malgré le succès rencontré lors de sa création à Versailles en 1664, ce joyau d'espièglerie revient enfin sur le devant de la scène. Comédie baroque, qui marque le passage de la préciosité au marivaudage, elle mêle théâtre, ballets, musique, chant ; tout l'art de la commedia dell'arte revisité avec talent et fantaisie par la troupe *Comédiens & Compagnie*.

Le roi Iphitas veut marier sa fille, la princesse d'Élide. Elle est jeune, elle est belle et adulée par une kyrielle de prétendants qui se démènent pour ravir son cœur : cour empressée, affrontements sportifs, tonitruante chasse à l'ours... rien n'y fait, elle demeure de marbre.

Témoin des rebuffades cinglantes que subissent les malheureux soupirants, Euryale, prince d'Ithaque, décide d'user d'une toute autre stratégie. Il simulera l'indifférence pour titiller l'orgueil de l'insoumise. Piquée au vif, déstabilisée, la princesse va finir par succomber à ses charmes. Aristocrates ou serviteurs,

tous sont confrontés aux mêmes tourments amoureux. Moron, le bouffon, lui, s'est entiché de la suivante de la princesse. Pour gagner ses faveurs, il se déchaîne, offrant un festival d'arlequinades d'une extrême drôlerie. A ses côtés évolue une galerie de personnages délicieusement ridicules : prétendants bellâtres, cousine bêcasée, prince débordé par ses pulsions amoureuses...

Le texte en vers fait vivre avec brio la langue française, déployant toute sa richesse au travers de rimes pleines d'esprit. Sur le plateau, deux musiciens rythment les scènes au son de la viole de gambe et du théorbe, des instruments d'époque. La mise en scène se permet des anachronismes tout bonnement divertissants : clins d'œil à l'actualité, chorégraphie burlesque inspiration Michael Jackson... Si la pièce insuffle un grand vent de liberté de paroles et de gestes caractéristique de la commedia dell'arte, c'est que



D.R.

Jean-Hervé Appéré, le metteur en scène, a su déployer avec bonheur l'étendue de son expérience : clown, pantomime, commedia, théâtre bouffon. Le spectacle a également bénéficié de la collaboration artistique de Carlo Boso, ex-directeur du fameux Piccolo teatro de Milan et du carnaval de Venise. *La Princesse d'Élide* a été jouée avec succès en Avignon en 2003, la même année elle a reçu le prix du Coup de foudre au Festival d'humour de Villars-de-Lans.

Patricia Cherqui

■ 1, avenue Junot.
Location au : 01 42 54 15 12.

Au Sudden Théâtre

Kean, d'Alexandre Dumas et Jean-Paul Sartre

● Jusqu'au 31 décembre, du mardi au samedi à 21 h, le dimanche à 19 h. Relâche les 24 et 25 décembre.

On ne sait pas qu'Alexandre Dumas (père) a d'abord connu la célébrité au théâtre et qu'avant le *Hernani* de Hugo (1830), il y a eu *Henri III et sa cour* (1829), drame romantique qui fit tout autant de tapage. A la différence de Hugo, Dumas va même continuer à briller au théâtre pendant un quart de siècle. La gloire du romancier a fait oublier celle du dramaturge.

La pièce de Dumas, *Kean*, est jouée pour la première fois en 1836. Elle porte sur Kean, un grand comédien anglais, et fut écrite à l'intention de Frédéric Lemaître, un grand comédien français de son temps. Sartre en fera une adaptation à la demande de Pierre Brasseur, autre grand comédien français. Cette adaptation est donnée pour la première fois le 14 novembre 1953. Elle sera reprise plus tard avec Belmondo dans le rôle principal. Elle a donné lieu à un film italien (1957) avec Vittorio Gassman.

Kean est un acteur génial, dont toutes les femmes s'éprennent, qui est criblé de dettes et qui a des relations dans la haute, tel son ami le Prince de Galles. *Kean* est d'abord un drame romantique, presque un

vaudeville, avec porte secrète, personnages masqués, éventail oublié, coups de théâtre et beaucoup de mots d'esprit qui en font une pièce souvent drôle.

Mais elle est beaucoup plus que ça. Au travers d'une réflexion sur le statut du comédien, vient à se poser la question de savoir qui nous sommes vraiment parmi les différentes comédies que nous jouons. De l'interrogation sur le statut du comédien, on passe à celle concernant le *sujet* dans le sens philosophique du terme.

Nous sommes en présence d'un comédien (Lemaître, Belmondo, Jonathan Simon ici) jouant le rôle d'un comédien qui, à plusieurs reprises, joue au comédien (sans que l'interlocutrice puisse toujours savoir s'il joue ou s'il est lui-même).

Trois femmes adorent Kean : deux comtesses et une humble jeune fille. Dans l'ordre d'entrée en scène, Éléna, épouse de l'ambassadeur du Danemark, Amy, comtesse de Gosswill, et Anna Damby, une humble jeune fille qui finira par partir avec lui aux États-Unis. Il faudrait ajouter parmi les admirateurs-adorateurs, Salomon, le souffleur, trésorier, serviteur.

Une liaison d'Éléna avec Kean risquerait de compromettre les relations entre l'Angleterre et le Danemark et de nuire au commerce du fromage (du moins à ce que dit Kean). Le Prince de Galles essaie de l'empêcher pour les intérêts de la diplomatie, mais aussi parce qu'il s'éprend systématiquement des femmes aimées par Kean. Anna vient rendre visite à Kean dans sa loge, le visage couvert d'un voile alors qu'il attendait Éléna...

Mais l'intrigue est trop compliquée pour que je la résume.

Jonathan Simon est un peu jeune pour le rôle, d'où quelques distorsions avec le texte. Mais, dans l'univers de la convention et de l'illusion, pourquoi un jeune ne jouerait-il pas le rôle d'un moins jeune (dans la pièce, c'est souvent l'inverse), un mince le rôle d'un gros ? La pièce est enlevée. Kean-Simon et ses comparses tiennent leur rôle. Cette pièce de Sartre n'est peut-être pas celle qui a le mieux vieilli, mais le *Sudden Théâtre*, une fois de plus, a relevé le défi.

Paul Desalmand

■ 14 bis rue Sainte-Isaure.
Location au : 01 42 62 35 00.

Théâtre Michel Galabru

Awadi

Danses traditionnelles d'Égypte
10 et 11 décembre à 20 h 30

Le *Collectif Sumo*, qui signe ce spectacle, ne présente pas d'énormes lutteurs nippons en pagne (tant pis pour les amateurs). Ses danseuses orientales nous invitent à un voyage dans l'histoire des danses populaires d'Égypte, la richesse et la diversité de leurs styles.

En intitulant *Collectif Sumo* l'association qu'elle a créée en 2003, Alexia Martin fait preuve d'un esprit facétieux. Basée sur le quartier La Chapelle, cette "Synthèse Urbaine du Mouvement Oriental" œuvre pour trouver une alternative entre les deux aspects les plus répandus de cet art : la "danse du ventre" pour Occidentaux, ou le "purisme" traditionnel. Conçu comme un "laboratoire expérimental", le *Collectif Sumo* cherche à développer les passerelles et les croisements : danses d'Égypte, du Maghreb, d'Afrique, arts plastiques, poésie.

Alexia Martin dispense aussi des cours pour adultes et adolescentes aux centres d'animation Chapelle et Hébert. Cette association est engagée dans la culture de proximité. Elle a participé à de nombreuses manifestations dans le 18^e - fête du quartier La Chapelle, Barbès Tour, Téléthon - et a offert des performances gratuites pour les habitants de La Chapelle dans des lieux insolites (<http://collectifsumo.free.fr>). C. B.

□ 4 rue de l'Armée d'Orient.
Rés. 01 42 23 15 85.



D.R.

Au Théâtre Pixel

Mon cher Sand

Lettres d'amour de Musset
Jusqu'au 31 décembre

Quoi de plus "romantique" que les lettres d'Alfred de Musset à celle qu'il considéra comme sa muse, durant la courte mais intense période de leur liaison (1933-1935) ? Le caractère d'oralité de la lettre, sa théâtralité ne sont plus à prouver, que ce soit dans les "romans épistolaires" ou dans les lettres quotidiennes des grands écrivains. Le fait que cette correspondance soit livrée ici sans les réponses de George Sand en accentue le statut de monologue dramatique. L'exaltation des sentiments, le lyrisme, le conflit intérieur (entre débauche et pureté) jusqu'au désenchantement engagent le dialogue avec les œuvres de Musset : c'est sa période la plus féconde (*Les Caprices de Marianne*, *Fantasio*, *Lorenzaccio*.)

On pourrait regretter que l'interprète, Sébastien Nivault, se laisse aller parfois à la caricature du jeune amant, mais la verve emphatique et hyperbolique de Musset n'en est pas tout à fait exempte.

C. C.

□ 18 rue Championnet. 01 42 54 00 92.

(Suite page 25)

Inviteurs et invités
des Nuits
des musiciens

Atelier-Théâtre de Montmartre

Lettre à mon juge
de Georges Simenon

Très beau texte de Simenon que cette *Lettre à mon juge*. Un des rares textes dont l'auteur des Maigret ait autorisé l'adaptation au théâtre. On comprend que le grand connaisseur qu'était Gide ait apprécié cet écrivain.

L'axe de la pièce est la distorsion entre ce qui s'est réellement passé et la reconstruction faite par les juges, laquelle découle de leur logique à eux et non de celle souvent fort différente des criminels. Le personnage-narrateur a été condamné pour avoir tué sa maîtresse. Il n'a rien fait pour se défendre et accepte sa condamnation. Il écrit à son juge pour dire l'entière vérité. Il a tué par amour, mais aussi par aspiration à une forme de pureté.

Magistrale interprétation de Robert Benoit. À voir absolument.

P.A.A.D.

□ 7 rue Coustou. Jeu. vend., sam. 21 h. Rés. 01 46 06 53 2

■ **Également à l'Atelier-Théâtre de Montmartre** : • **Mon cul sur la com-mode**, par les Trotobas, mar. & merc. 20 h, dim. 16 h 30. • **Cinq nouvelles de Maupassant**, dites par François-Régis Mellet (vient de dépasser la cinquième), jeudi 19 h. • **Paul Barge : Un auteur, un lecteur**. Paul Barge, en présence de l'auteur, lit des extraits d'une œuvre. Ensuite, autour d'un verre, l'auteur et le public se rencontrent et dialoguent. Lundi 5 et lundi 12 déc., 20 h 30, Paul Barge lit des extraits de *Précis de médecine imaginaire* d'Emmanuel Venet (éd. Verdier).

Au Théâtre des Abbesses

Mère et fils

de Joël Jouanneau

Du 30 novembre au 17 décembre

Mère et fils : amour, haine, admiration, tendresse, fascination, rejet, regrets, remords... Que de pages écrites sur cette relation ! Dans cette pièce de Joël Jouanneau, la mère a été abandonnée à la fois par le père et par le fils. Elle se bat contre tout un village malveillant, peu enclin à la tendresse, et voilà qu'une nuit, le fils revient. Ils parlent, de tout, surtout du père toujours vivant dans leurs mémoires où il a dessiné des images si différentes pour l'une et pour l'autre. Au bout de cette longue nuit d'interrogations, le père pousse

la porte à son tour, apportant d'autres images, d'autres visions. À chacun sa vérité dans ce trio qui peine à trouver une harmonie.

La pièce de Joël Jouanneau (mise en scène par Michel Raskine) se veut «loin du pathétique, du pleurnichard», simplement «comédie nocturne».

R. P.

□ 31 rue des Abbesses. Loc. 01 42 74 22 77.

Au Grand Parquet

Ce que j'ai vu
et appris au goulag

Jusqu'au 11 décembre

D'après les entretiens de Jacques Rossi, témoignage brut, concis mais chargé d'humour d'un rescapé du goulag, interné dix-neuf ans dans un camp d'Union soviétique. Un récit qui écharpe le rêve communiste et constate que l'idéologie a produit une machine à broyer des vies. Mise en scène Judith Depaule.

P. Ch.

■ **Également au Grand Parquet** : **La demoiselle de la poste**, jusqu'au 11 décembre. (voir notre dernier n°.)

□ 20 bis, rue du Département. Loc. 01 40 05 01 50.

À l'Atalante

Une histoire de clefs

de Nathalie Akoun

Du 3 déc. au 8 janvier

Une mère de famille nombreuse élevant seule ses enfants, aimante, attentive, dévouée, mais débordée par le comportement incontrôlable de son fils de 15 ans, épuisée, porte un coup de couteau à un enseignant. Quelques lignes dans la presse régionale. Et ce scandale : l'amour ne conjure pas le malheur ; il semble l'engendrer.

□ 10 place Charles Dullin. Rés. 01 46 06 11 90.

■ **À l'Étoile du nord** : **Que reste-t-il de leurs amours ?**, jusqu'au 20 décembre. (Voir l'article dans notre dernier numéro.) 16 rue Georgette Agutte. 01 42 26 47 47.

■ **Théâtre Michel Galabru** : **Les amis ne sont plus ce qu'ils étaient**, prolongation jusqu'au 31 décembre. 4 rue de l'Armée d'Orient.

■ **Au Trianon** : **Orphée aux enfers**, opéra féerique d'Offenbach, du 1er au 4 décembre. 80 bd Rochechouart. <http://orphéeauxenfes.com>

Paris-Tunis : concert à l'église St-Bernard

L'ensemble orchestral de la ville de Tunis (14 musiciens et chanteurs) et la Chorale de la Goutte d'Or (55 choristes) se produisent ensemble, jeudi 15 décembre à l'église Saint-Bernard, pour un concert mêlant sonorités d'Orient et d'Occident.

Harpe et qanun, trompette et oud, oeuvres de Clément Jannequin, de Saïd Darwich, de Giuseppe Verdi, de Fehti Zghounda... ce programme mixte est l'aboutissement d'un échange musical mené au printemps dernier où les deux formations ont travaillé ensemble sous la double

direction de Naoufel Benaïssa et de Louise Marty et donné, déjà en mai 2005, un concert ensemble à Tunis.

Outre le concert (20 h 30, entrée libre, vente du programme) à Saint-Bernard, l'Ensemble orchestral de Tunis et la Chorale organisent une conférence sur la musique orientale le 13 décembre, salle Saint-Bruno (9 rue Saint-Bruno) et une séance scolaire de découverte, le 15 décembre dans l'après-midi au Grand Parquet (22 bis rue du Département).

□ Église St-Bernard : 6 rue Saint-Luc.

• 8, 9 et 10 décembre. 80 boulevard Rochechouart.

Chaque année, le principe des "Nuits des musiciens", au Trianon, est le même : pour chacune des trois nuits, une vedette est le programmateur, libre d'inviter qui bon lui semble. Il y a toujours des noms connus, mais choisis non pas en fonction de leur valeur commerciale : en fonction d'une préférence, d'une affinité. Sur scène, cette ambiance de camaraderie, c'est un bonheur.



C'est Vincent Delerm qui a choisi les invités de la troisième nuit.

Cette année, pour la première nuit, le 8 décembre, le groupe *Le Quatuor* invite : Chanson plus bifluorée, Fabrice Di Falco - dont la notoriété est en hausse -, les groupes La Bande Son, Macadam Taps, et Isabelle Dac-Thé, Josée Thireau-Bossenti, plus trois débutants sélectionnés par l'Adami (association d'artistes collectant les droits).

Deuxième nuit, le 9 décembre, nuit du jazz. C'est Sylvain Luc qui invite. On ne les citera pas tous, mais ça promet de jolis "bœufs". Quelques "pointures" : le guitariste Bireli Lagrène, le saxo Michel Portal, le pianiste Jacky Terrasson, et encore André Ceccarelli, Stéphane Belmondo, Riccardo Del Fra, etc. En "guest star", Lokua Kanza.

Pour la troisième nuit, c'est Vincent Delerm qui invite. Le chanteur

de *Fanny Ardant et moi* n'a que deux disques à son actif. Dans le deuxième il se montrait fidèle à lui-même (peut-être trop ?), clins d'œil culturels et cinéphiliques («une biographie de Signoret, un story board de Fellini», les filles «qui ont pleuré Balavoine», et puis Modiano, et les "quatrièmes de couverture", et puis Francis Poulenc et Bourdieu cités dans deux vers qui se suivent...), saupoudrées d'un peu de nostalgie («les tables

du lycée Carnot», et «le baiser qui a suivi / sous les réverbères sous la pluie / devant les grilles du square Carpeaux», et «mardi 3 janvier 20 h 30 / dans un restaurant vietnamien / sur les trottoirs il neige un peu...»). Il y a un style "branché de la rue des Abbesses", mais avec en plus un humour qui refuse d'avoir l'air d'y toucher. Et visiblement il connaît bien notre 18e : «J'ai pensé il faudrait / quitter le deux pièces rue Myrha»...

Ses invités sont peu nombreux : son copain Mathieu Bogaerts, Alain Chamfort, Jeanne Cherhal, Dominique A, quelques autres. Une nuit, en somme, où l'on chantera surtout à voix basse.

□ Rés. 0892 390 100.

www.lesnuitsdesmusiciens.com

Au Théâtre Pixel

La boîte à musique

11 et 20 décembre

Dans le cadre de la nouvelle rubrique du Pixel "La boîte à musique", qui programme en 2005-2006 neuf concerts de musique classique (le premier, en octobre, était consacré à Bach), deux concerts ce mois-ci :

• Dimanche 11 décembre, 14 h 15, Dieupart au théâtre (J.-M. Ségrétier, flûte, et François Guerrier, clavecin).

• Mardi 20 déc., 20 h 30, "L'entretien des dieux, les clavecinistes de Louis XIV" (Aurélié Delage).

□ 18 rue Championnet. 01 42 54 00 92.

■ **À la Maison verte, vendredi 16 déc.** à 16 h 30 : **Noël romantique**. Vivien Stendler, violon, Gaëlle Lefebvre, violoncelle, Marion Nogaro, piano, interprètent Dvorak, Fauré, Beethoven, Debussy. Entrée libre. (127 rue Marcadet.)

Lavoir moderne parisien

Bevinda

Du 5 au 17 décembre

Artiste franco-portugaise, Bevinda intègre la musique de Lusitanie dans sa propre musique. Ce spectacle, *Luz*, est un croisement Orient-Occident. Un fado qui dérive jusqu'aux escales atlantiques, aux cimes himalayennes, aux forêts cambodgiennes...

□ 35 rue Léon. 01 42 52 09 14.

■ **La Maison du jazz** poursuit à la **Halle St-Pierre** ses programmes "jazz et cinéma". Dimanche 11 décembre : spécial **Pat Metheny**, concert du Trio Alex Jacquemin. (2 rue Ronsard.)

■ **Selegen, "Chansons d'exil"**, samedi 3 déc., 21 h à la Maison verte (127 rue Marcadet). Entrée libre.

Ont collaboré à ces pages "Le mois du 18e" : Christine Brethé, Claire Besnier, Paul-André-Auguste Desalmand, Patricia Cherqui, Cendrine Chevrier, Noël Monier, Rose Pynson.

À La Chapelle : Baz'art chez Jocelyne Outrequin

● 6 rue du Canada (pas très loin du marché de l'Olive).
Samedi 10 et dimanche 11 décembre, de 11 h à 19 h.

C'est le Baz'Art samedi 10 et dimanche 11 décembre dans l'atelier de Jocelyne Outrequin, une artiste peintre installée depuis fin 2003 au 6 rue du Canada. Elle y exposera art et artisanat, professionnels ayant déjà fréquenté son atelier et gens du quartier se sentant une âme créatrice, toutes sortes de choses à voir et à acheter. Ce sera festif, en avant-première des fêtes de Noël.

Ce sera la quatorzième fois que Jocelyne Outrequin ouvre son atelier à d'autres. C'est devenu une habitude dans le quartier, entre l'Olive et la place de Torcy, entre Riquet et Guadeloupe, de venir, une fois tous les mois ou les deux mois, chez elle lors de ses "portes ouvertes". D'habitude, elle n'accueille que des artistes, des vrais. «Peintres, sculpteurs, photographes, tous styles bienvenus mais avec une double exigence : que ce soit de l'art contemporain et que les œuvres montrent une authenticité, une qualité, une vraie démarche artistique, une volonté d'expérimentation.»

Elle est exigeante, cette enseignante en arts plastiques, mais cette exigence paye. «Les artistes ont répondu présents et les visiteurs viennent et reviennent. Il y a une forte demande culturelle dans le quartier. Quelques-uns ont l'habitude de fréquenter les galeries, les musées, d'autres non, jamais. Viennent des ménagères revenant du marché, tous les habitants de mon immeuble, des gamins aussi.



Jocelyne Outrequin devant sa galerie, où presque chaque mois elle organise des "portes ouvertes" pour présenter d'autres artistes.

Et ils donnent leur avis, ils discutent», dit Jocelyne qui annonce ses portes ouvertes par affiches et flyers distribués autour du marché de l'Olive mais qui possède également un fichier de plusieurs centaines d'aficionados qu'elle prévient par mail.

Peigner plutôt que peindre

Portes ouvertes régulières donc (fin janvier, ce sera Anne-Clotilde Boussard et ses petits papiers trouvés, récupérés et travaillés). Entre temps, Jocelyne Outrequin reprend possession de son atelier, lieu où elle travaille sur ses propres œuvres.

Son travail à elle relève de

l'art abstrait, jouant sur le mouvement, la couleur, l'utilisation de l'espace, et fonctionnant par séries. Elle a longtemps privilégié les formes circulaires (des "pastilles", disent certains visiteurs) puis elle s'est lancée dans ce qu'elle appelle "peintures à poils", des toiles «d'inspiration capillaire» où elle brosse, elle tresse, elle crêpe et emmêle, où il s'agit de «peigner plutôt que peindre», dit-elle, et où la trace du geste doit être visible. Des lignes jaunes sinueuses, aléatoires, qui pourraient être des raies au milieu de traits

brossés de chevelures acajou, et en certaines zones la ligne jaune se détache bien nettement, ailleurs elle est entamée par des recouvrements du brun qui "s'effiloche"...

Actuellement elle entame une nouvelle série, à l'encre de Chine : même geste mais sensation totalement différente, illusions d'optiques, colonnes mouvantes.

Venez, ne vous laissez pas surprendre par l'inscription gravée dans la vitrine (Cafés bières à droite et Vins liqueurs à gauche) de cette ancienne boutique de spiritueux. Poussez la porte bleue et laissez-vous surprendre.

M.-P. L.



Peinture de Ronit Meirovitz (galerie de l'hôpital Bretonneau).

À l'hôpital Bretonneau

Ronit Meirovitz

Jusqu'au 15 janvier

L'hôpital Bretonneau de gérontologie maintient ses activités artistiques, théâtre, musique, expositions, à l'intention des personnes qui y sont soignées mais aussi des gens de l'extérieur. Il présente ce mois-ci les œuvres d'un peintre qui semble singulièrement énergique.

□ 23 rue Joseph de Maistre.

■ **Môm'artre**, association de quartier, ne fait pas que s'occuper des enfants. On peut y voir aussi de temps en temps des expositions d'artistes. Ils sont sept ce mois-ci. Particulièrement remarquable semble de travail d'Isabelle Mouedei, sculpteur, et du peintre Didier Cabaret. Il y a aussi Still Makanak, peintre de Ouagadougou, Charlotte Buto, peintre, Patricia Rosselli, photographe, Émilie d'Hauteville, David Palmont, sculpteur. (44 rue Joseph de Maistre. Samedi 10 déc. de 14 à 19 h, dim. 11 de 12 à 17 h.)

■ **Thierry Grave** présente jusqu'au 2 décembre (dépêchez-vous !) dans son atelier sa nouvelle collection de bijoux et pièces d'orfèvrerie, sous le titre mystérieux "Le corset luit", inspiré d'une bague assez troublante. Sculpteur plus que purement bijoutier, alliant une froide élégance dans les assemblages de matières à une savante ambiguïté dans les formes. (24 rue Durantin. 01 42 23 65 60.)

■ **Galerie W.** Du 6 au 31 décembre, quatre artistes de la galerie : Dallanegra et ses routes aux espaces immenses, Olivier Catte, Holger Jacobs, et des sculptures de Betty Hanns. (44 rue Lepic. Tous les jours de 10 h 30 à 20 h.)

■ **L'Interloque**, à la fois association de quartier, association de défense de l'environnement et collectif d'artistes utilisant, pour créer, des matériaux de récup', présente du 3 au 8 décembre une exposition intitulée justement "Le récup'art". (C'est dans leur local, qu'ils ont baptisé "Espace Eugène Poubelle", 7 ter rue de Trétaigne. Tous les jours de 14 à 20 h.)

■ **France Demarchi**, "Flâneries brésiliennes", peintures et vidéo, chez Marcia de Carvalho, 2 rue des Gardes. Jusqu'au 20 décembre, lundi à sam. de 10 h à 19 h, dim. de 14 h à 18 h.



Betty Hanns : Sculptures

Galerie La Rotonde

Les brumes de Pascal Andrault

● Du 3 au 24 décembre. 28 rue Eugène Carrière (ou 126 bis rue Lamarck).



Pascal Andrault, aquarelle et lavis.

Gravures, lavis, tempera (peinture à l'œuf), aquarelles : à travers toutes les techniques qu'utilise Pascal Andrault avec une indiscutable adresse, on retrouve toujours le même univers indécis malgré la précision des contours, les mêmes atmosphères à la fois transparentes et chargées d'eau, et parfois des cimes lointaines qui semblent flotter dans un air limpide, évoquant peut-être le Tibet ou le Népal...

C'est tout un monde intérieur qu'on découvre ainsi.

Pascal Andrault a 47 ans, il s'est mis assez tard, à 35 ans, à l'étude du dessin dans les ateliers de peintres assez connus, et depuis 1996 il ne cesse de dessiner et de peindre, et d'exposer en France, en Europe et même aux États-Unis, le plus souvent dans des expositions collectives. C'est la troisième fois que ses œuvres sont présentées à la Rotonde.

□ De 15 h à 19 h 30 du mardi au samedi.
01 42 23 83 10 et
06 81 69 53 76.

Ont collaboré à cette page "Le mois du 18e" : Marie-Pierre Larrivé, Noël Monier.

À 82 ans, elle fait dans un livre le bilan de toute une vie consacrée au militantisme. «Nous croyions au bonheur, à une vie meilleure. Et si c'était à refaire, je le referais...»

Odile, communiste, résistante, déportée

Il était, dans les années 1930, une petite fille qui habitait rue Véron et qui allait à l'école rue Élysée-des-Beaux-Arts (l'actuelle rue André-Antoine). Un jour, son institutrice du cours supérieur, Mlle Faust, avait dit à son père : «Odile, j'ai toujours pensé qu'elle serait communiste ou bonne sœur».

Odile avait la motivation, la foi d'aider les gens, mais elle n'est pas devenue bonne sœur. Elle est devenue communiste, adhérant à 15 ans à peine, en 1939, alors que le parti venait d'être interdit. Aujourd'hui, elle a 82 ans, elle est toujours communiste. Entre temps, elle a été résistante, elle a connu la clandestinité, la prison, la déportation...

«Au bout de ma vie», dit-elle, poussée aussi par sa famille et même par Charline, son arrière-petite-fille de 10 ans, elle a voulu écrire ses souvenirs, «expliquer ce que c'est d'être communiste, ce que cela représentait pour nous, dire aussi à la jeunesse qu'il faut toujours trouver le courage de lutter pour vivre».

C'est *Testament pour vivre*, un livre qu'elle présente vendredi 2 décembre à la salle de l'Indépendance de la rue Duhesme. Elle retrouve son 18e, «mon 18e que j'ai quitté en 1970 pour m'installer, pour raisons de santé, à Sainte-Geneviève-des-Bois mais qui me manque tant, où mes enfants m'emmènent de temps en temps pour me faire plaisir, où habite encore mon ami Louis Baillot, mon bon copain».

Nous l'avons rencontrée chez elle et elle a remonté le temps pour nous, le remontant même jusqu'à la Commune, quand son grand-père, statuaire rue Caulaincourt, fut de ceux qui refusèrent de livrer les canons de Montmartre aux troupes de Thiers. Communard son grand-père, communiste son père, Odilon, musicien souvent au chômage car syndicaliste et comme tel «marqué à l'encre rouge».

La même du vendeur de l'Humanité

Odile parle de son enfance, du quartier, du bistrot en face de chez elle (c'est un fleuriste aujourd'hui) où des souteneurs, qui y buvaient parfois le coup, ont dit à son père qui craignait pour la sécurité de son enfant : «Il ne lui arrivera rien à ta fille. Tu ne voudrais pas qu'on s'attaque à la même du vendeur de l'Humanité !» Elle se souvient de sa meilleure amie, Hélène Merlaub, avec qui elle allait se balader. «Un jour, elle a dû mettre l'étoile jaune. Je lui ai dit : ne le fais pas, viens avec moi dans la Résistance. Elle a eu peur de faire le saut, et elle est morte à Auschwitz.»

Elle se souvient aussi de son école «grande et belle» et de cette Mlle Faust qui emmenait ses gamines le jeudi visiter Paris, écouter des concerts, aller à la Comédie française, et qui lui



Christian Adnin

a donné le goût d'étudier. «J'aurais voulu devenir institutrice. Mon père m'a envoyée apprendre le commerce à l'école de la rue Hermet. Ça ne m'intéressait pas vraiment mais j'ai décroché le brevet. C'était en juin 1939, déjà je militais, le parti était interdit et j'avais plongé dans la clandestinité, je n'ai su qu'en rentrant des camps que j'avais réussi l'examen. Et ça ne m'a jamais servi. J'ignorais que j'aurais pu avec ça poursuivre une formation et devenir institutrice. Je le regretterai toute ma vie.»

Elle parle de son engagement, de son arrestation, comme beaucoup d'autres militants, pour «reconstitution de ligue dissoute», fin 1939. «Nous étions quatre filles, enfermées au quartier des mineures de Fresnes. La directrice nous a protégées, isolées des délinquantes. Le 4 juin 1940 les Allemands sont entrés dans Paris. Le lendemain, des officiers allemands sont venus à Fresnes dire qu'ils nous libéreraient. La directrice nous a dit de partir immédiatement et vite sans attendre leur arrivée. Nous avons fui. Je n'ai jamais revu les autres filles.»

À Paris et dans l'est de la France

L'occupation, la Résistance, des actions symboliques mais dangereuses comme ce 14 juillet 1940 où, avec un groupe de jeunes, Odile a inscrit *Vive la France, vive l'Union soviétique*, à bas Pétain, à bas Hitler sur le mur du bassin des jardins du Sacré-Cœur. D'autres actions de résistance, à Paris et dans l'est de la France, une seconde arrestation fin 1942, la déportation en 1943, Ravensbrück, Neubrandenburg...

Elle parle des camps, du froid, de la faim, de la misère physique, de la volonté de tenir aussi,

de la solidarité, de la façon dont les plus âgées protégeaient les jeunettes de 19 ans. «Je suis revenue, j'ai eu de la chance mais surtout, on ne se laissait pas aller, on croyait en la vie, on n'a pas cru un seul instant qu'à la fin Hitler gagnerait, ça nous a sauvées.»

Le maire du 18e en 1945

Libérée en mai 1945 par l'armée soviétique, elle rentre en France, à temps pour revoir sa mère, morte quelques mois après à 52 ans, et son père qui, «stupéfaction», avait été nommé maire du 18e. Odilon Arrighi, qui n'a jamais plus joué de musique de sa vie quand il a appris à quoi elle avait servi dans les camps nazis, avait participé à la libération de Paris mais sa fille n'a jamais su vraiment dans quelles circonstances.

Difficile réinsertion mais retrouvailles avec les camarades, amours aussi, militantisme sans faille, un peu fatiguée physiquement mais toujours tenace. Elle a habité avec d'autres déportés rue Caulaincourt, puis rue Eugène Sue avec un jeune homme qu'elle a épousé puis quitté et, enfin, avec ses enfants, dans les grands immeubles HLM de la Porte Montmartre. «Nous les rescapés, on était difficiles à vivre. Les gens nous disaient avoir souffert, avoir eu faim et froid. Qu'était-ce à côté de ce que nous avons enduré ? Ils ne voulaient pas nous entendre, alors on n'a plus rien dit pendant vingt ans.»

Fraternité des survivants : Odile Arrighi, qui a épousé en secondes noces Jean Roger, un ancien de Mathausen, raconte ses relations avec Joël Le Tac, gaulliste, son adversaire politique dans la même circonscription électorale mais ancien déporté lui aussi. «Jamais nous n'avons porté d'attaques personnelles, ni l'un ni l'autre. Nous nous respectons.»

Guerre d'Algérie, actions contre l'OAS, menaces contre les permanences du parti, le domicile de Louis Baillot attaqué, Odile sur une liste de personnes à abattre. Mai 68, dont elle pense que sur le moment elle n'en a pas complètement compris le sens... Départ pour Sainte-Geneviève-des-Bois, nouveaux engagements puis, progressivement, retraite des cadres.

«Je ne regrette rien même si, dans l'action militante, nous avons laissé une partie de notre vie. Si c'était à refaire, je referais le même chemin. Pourtant, j'ai beaucoup souffert quand j'ai appris les crimes de Staline, ce fut pire pour moi que les camps car là-bas, on pouvait se battre. Mais de là à renier le PC, non, car c'est tout autre chose, cela a toujours signifié pour moi le progrès social, la fin des exploitations. Je suis d'une génération qui croyait au bonheur, à l'avenir meilleur... et puis Hitler a débarqué.»

Marie-Pierre Larrivé

□ Où se procurer le livre : Mme Arrighi-Roger, 222 route de Longpont, 91700 Ste-Geneviève-des-Bois.

14 rue saint Luc 75018 Paris Metro chateau rouge

Le monde de namate

Boutique d'art



c'est plus sympa
c'est plus jolie
c'est plus équilibrable
M'est surtout
s'est plus mieux
et au plus c'est la philiale du pere
NOËL

Du mardi au Samedi de 10h à 19h

ET

Du 19 au 24 decembre tous les jours de 19 à 21h,

ARTISTES EN FÊTE

babarama - marie Sabal Lecco - Thierry Hauvespre - RV Ringer
Gersende Crepel - Estelle - Gyula Zarand - Barbara D'Antuono -
Ange et Damnation - Nadia Djabali - Emile Héricourt - Poussin
Christine Boiry - Mary Calloch - Emanuelle - Bruno Pascal - SheinB
Zsazsa Mercury Cohen - Cléopé - Sandra Cloïon - Bëtsabé
Chloé - Marc Barandard - Jean Luc Pouliquen - Les chemin de Fer - Saïo Be